

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37 - 2034 Peseux
☎ 038 31 34 30

La nouvelle collection de tissus d'automne est arrivée

MAGAZINE TV-RADIO
NOTRE MINI-HEBDO

PAGES 19-22

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

FAN

L'EXPRESS FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Un crime toutes les quatre minutes

NEW-YORK: VAGUE DE VIOLENCES SANS PRÉCÉDENT

NEW-YORK (AP). — «Aucun quartier de New-York n'est épargné par cette effroyable épidémie de violence», écrit, mardi, le «Daily News» qui publie les statistiques suivantes communiquées par la police: Presque toutes les quatre minutes un crime est commis à New-York. Il y en a eu 842 pendant le premier semestre de 1973, soit environ quatre fois plus que pour les six premiers mois de 1963.

LES IDÉES ET LES FAITS

Nouveaux dangers

Parmi les sujets de préoccupation nombreux qui assaillent ceux qui observent l'évolution de l'économie mondiale figure celui qui a trait à une possible pénurie à plus ou moins long terme de denrées alimentaires et de matières premières. Sans céder au mouvement de panique qui ébranle certains milieux des Etats-Unis et qui a fait dire à un expert de l'Université de Harvard: «C'est un désastre économique prenant des proportions historiques», on est en droit de se demander si la période de gaspillage que nous avons traversée depuis une vingtaine d'années ne va pas aboutir à un de ces fameux «goulots d'étranglement» dont la vie des peuples est jalonnée et qui provoquent une pénurie généralisée des biens nécessaires.

Si la disette règne à l'état endémique plus ou moins prononcé en Asie, en Afrique et dans certaines régions de l'Amérique australe, le désir général de mieux vivre des populations, l'explosion démographique dans de nombreuses régions du globe, les nécessités de l'industrialisation, les caprices climatiques se conjuguent ailleurs pour créer une demande d'une intensité sans précédent. Des peuples entiers — les Japonais notamment — se mettent au bifteck quotidien, alors que la production mondiale de viande de bœuf n'augmente que de 1% par an. Le mauvais temps oblige les Soviétiques à acheter des quantités massives de blé. Le riz manque en Asie, où se profile la disette la plus aiguë depuis dix ans. Plusieurs années de sécheresse ont amputé d'un tiers les troupeaux de moutons australiens, premiers fournisseurs mondiaux de laine.

Dans ce climat de tension qui s'amplifie, les mouvements spéculatifs se développent rapidement et certains observateurs frappés par le marasme qui affecte les marchés des valeurs industrielles (à titre d'exemple l'indice Dow Jones de ces valeurs a passé de 889 en août 1971 à 873 en août de cette année malgré une augmentation de 46% des bénéfices) ne craignent pas d'affirmer que la spéculation, après s'être portée sur les monnaies et sur l'or à la faveur des dislocations que l'on sait dans le système monétaire, se tourne maintenant vers le marché des matières premières où la «peur de manquer» favorise un climat irrationnel dans lequel les pêcheurs en eau trouble trouvent largement leur compte.

Les cours montent partout. A mi-août l'indice Moody des denrées alimentaires passait la barre des 700, record absolu peu réjouissant. Autres repères: de juillet 1972 à juillet dernier, le cacao a augmenté de 230%, le caoutchouc de plus de 150%, la laine d'environ 140%, le maïs de 136%, le cuivre de 90%.

Dans le secteur des céréales, c'est l'ascension continue des prix. Quand les Soviétiques en ont acheté 18 millions de tonnes, il y a un peu plus d'un an, ils ont payé environ 1 dollar 50 le boisseau. Ces deux dernières semaines, le cours passait de 3 à 5 dollars le boisseau.

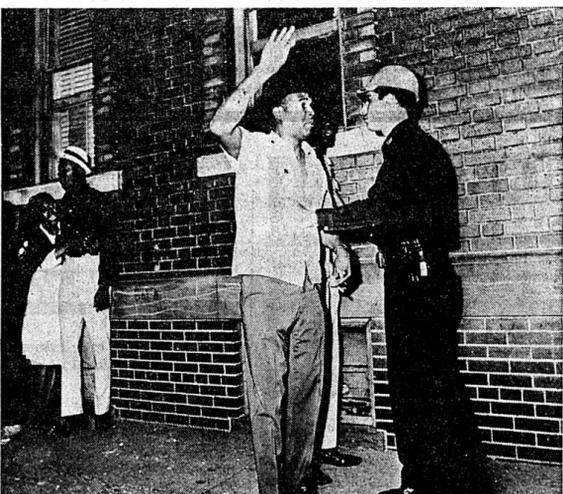
Il est évident, comme l'a fait remarquer M. Burns, président du Federal Reserve Board, que cette ruée vers les matières premières alimentaires et industrielles ne peut que nourrir l'inflation qui ronge la substance même des monnaies, sans parler de ses effets directs sur le ravitaillement normal du monde occidental qui jusqu'à présent avait été assuré dans de si bonnes conditions qu'on avait oublié qu'il pourrait lui aussi susciter des difficultés qui s'ajouteraient à celles de la monnaie, de la pollution et des limites posées au développement continu des sociétés industrialisées, dans la mesure où elles en viennent à détruire les cadres naturels indispensables à la vie de l'homme. Philippe VOISIER

Les victimes les plus nombreuses sont des Noirs: 959 en 1972 contre 397 Blancs et 318 Hispano-Américains.

L'arme la plus utilisée par les tueurs est le revolver, la proportion étant de 51,4% contre 33,6% pour les poignards, couteaux et autres armes blanches.

Les couteaux sont l'arme la plus fréquemment utilisée par les auteurs d'agressions à main armée, dont le nombre a été de 10.520 pendant le premier semestre de cette année.

«La vague de violence a déferlé à partir des ghettos de la ville dont certains sont devenus de tels camps armés que la logique et l'expérience conduisent la police à penser que, dans certaines rues, à certaines heures de la journée, chaque adulte ou adolescent transporte une arme» écrit le journal. «Dans ces secteurs, la peur des criminels est telle que les personnes qui doivent circuler dans la rue se munissent de battes de baseball ou de solides cannes comme armes de défense».



Contrôle policier dans un quartier de Brooklin.

(A.S.L.)

Tout en réaffirmant leur loyauté envers la France Les Alsaciens veulent garder la langue de leurs ancêtres!

De notre correspondant de Bâle:

Les grands journaux alsaciens viennent de publier, sur une page entière, un appel du Cercle René Schickele (institution culturelle régionale) débutant ainsi: «Notre région, l'Alsace et la Lorraine, est depuis plus de 1500 ans et dans sa plus grande partie terre de langue allemande. Nous n'en sommes pas moins citoyens français. Ces deux réalités ne sont pas contradictoires, et nous demandons qu'on reconnaisse nos dialectes et leur forme littéraire, l'allemand (Hochdeutsch) comme une des langues de France. Vouloir faire coïncider les limites linguistiques avec les frontières de l'Etat, c'est pratiquer un impérialisme culturel indigne d'un pays libre et mesquin dans l'Europe qui se construit. L'Europe unie aura besoin demain de citoyens

bilingues, voire trilingues. Nous ne voulons pas renoncer à être des citoyens multilingues alors que tout nous y prédispose». L'appel s'adresse aux Alsaciens eux-mêmes, à l'Etat français, aux Eglises et au Conseil de l'Europe.

L'appel invite notamment les parents à «prendre conscience qu'ils ont le droit et le devoir de transmettre à leurs enfants la langue de leurs ancêtres et d'user de leur dialecte ou de l'allemand dans les administrations». Il recommande aux communes, «base de la démocratie» de ne pas se contenter d'émettre des vœux «mais de réaliser elles-mêmes ce qui est à leur portée: recrutement de personnel bilingue, bilinguisme dans leurs rapports avec la population, initiatives pour l'enseignement de l'allemand, etc.» (Suite en dépêches)

Chronique régionale: pages 2, 3, 7, 9 et 11

Informations suisses: page 13

Les sports: pages 15 et 17

Carnet du jour — Programme radio-TV: page 25

Dernière heure et bourses: page 27

Lip: un «petit pas» est fait après 21 semaines de conflit... (Page 3)

En Valais, une Chaux-de-Fonnière succombe à ses blessures (Page 7)

Constructions en zone verte: un étrange conflit en Valais (Page 13)



«MONDIAL» DE NATATION À BELGRADE

UN PREMIER RECORD EST TOMBÉ

L'Américain John Hencken (19 ans) s'est approprié le premier record du monde de ces championnats du monde, celui du 100 mètres brasse en l'04'53", battant, lors des éliminatoires, le tenant et champion olympique, le Japonais Nobutaka Taguchi (à gauche sur notre téléphoto AP)

La tournée proche-orientale du secrétaire général de l'ONU M. Waldheim aurait bel et bien proposé une solution négociée du conflit israélo-arabe

BEYROUTH (AP-AFP). — M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU a proposé que des pourparlers de paix soient engagés entre les pays arabes et Israël sous les auspices des Nations unies, a annoncé le journal de Beyrouth «Al Hayat».

Cette nouvelle est en contradiction avec la déclaration dans laquelle le secrétaire général a affirmé qu'il n'avait fait aucune nouvelle proposition de paix durant sa tournée de neuf jours au Proche-Orient, mais, pour le journal libanais, il faut la considérer comme «une ouverture afin d'assurer un climat paisible pour les négociations envisagées».

Selon le journal, le secrétaire général de l'ONU a demandé aux pays arabes et

à Israël l'approbation préalable d'un ordre du jour de futures négociations.

M. Waldheim, qui a conféré successivement avec les dirigeants de la Syrie, du Liban, de Chypre, d'Israël, d'Egypte, et de Jordanie, a quitté mardi Amman à destination d'Alger où il participera à la 4^{me} conférence au sommet des pays non alignés.

A son départ à l'aéroport d'Amman il a déclaré: «Je suis maintenant dans une bien meilleure position pour aider les parties intéressées à parvenir à une solution satisfaisante.»

DÉSIR DE PAIX

M. Waldheim a souligné que sa visite d'une semaine au Proche-Orient lui avait montré qu'il existait un «désir général

Cri d'alarme en Italie Les méfaits du tourisme sauvage

MILAN (AP). — «Continuez d'abandonner n'importe où vos détritus et vous finirez par pique-niquer dans des champs d'ordures», déclare une annonce couvrant une page entière que publie la presse italienne.

Cet avertissement accompagné d'une photo représentant une famille faisant du camping sur une décharge, fait partie d'une campagne lancée par les autorités pour tenter de faire perdre aux Italiens la déplorable habitude de laisser sur place les ordures au lieu de les déposer dans les emplacements prévus à cet effet.

Les bois, les prés et les plages sont recouverts de débris de toutes sortes, papiers gras, objets en plastique et autres. Et, par endroits, les équipes de volontaires qui travaillent à leur nettoyage sont débordées.

Les campeurs et autres touristes cueillent également des fleurs sans discrimination et il en est de même pour les champignons si bien que chaque année des dizaines de personnes sont empoisonnées.

Pour combattre cette violation des sites naturels, les autorités de la région de Trentin et du Haut-Adige ont interdit la cueillette des edelweiss — qui étaient en voie de disparition — et des champignons et elles ont également interdit plusieurs routes secondaires au trafic automobile. Les contrevenants sont frappés d'amendes.

LA FIÈVRE APHTEUSE MENACE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

BERNE (ATS). — Au cours de ces derniers mois, une vague épidémiologique de fièvre aphteuse, causée par le type Asia 1, s'est développée en Iran avec une inquiétante rapidité, déclare dans un

communiqué l'Office vétérinaire fédéral. Au début d'août, elle a franchi la frontière irano-turque, malgré les mesures de défense prises par la Turquie, et des foyers ont déjà été signalés dans la région d'Istanbul, soit dans la partie européenne de Turquie. C'est la raison pour laquelle les 29 et 30 août ont eu lieu à Ankara une conférence convoquée d'urgence, à laquelle prirent part, outre le service vétérinaire turc, des représentants de la FAO à Rome, de l'Office international des épizooties, de la commission européenne de la fièvre aphteuse et du Marché commun.

VACCIN

Il a été décidé avant tout des mesures à prendre pour empêcher une progression de l'épizootie vers l'Europe. Pour parvenir à ce but, une vaccination de l'ensemble du cheptel à onglons de la Thrace turque et des territoires limitro-

phes de Grèce et de Bulgarie contre ce nouveau type de virus est nécessaire. Pour l'exécution de cette campagne et surtout pour l'acquisition du vaccin indispensable, ces pays ont besoin de l'aide des organisations internationales et de celle des Etats européens.

Comme son nom l'indique, poursuit le communiqué, le type Asia 1 est un type de virus aphteux répandu dans diverses régions d'Asie. Des cas d'infection par Asia 1 ont toutefois déjà été constatés antérieurement dans le Proche-Orient, entre autres en Iran et en Israël. A l'époque, l'épizootie n'avait cependant montré qu'une faible tendance à s'étendre et avait disparu à nouveau. Dans la vague épidémiologique actuelle, au contraire la virulence du type en cause est extrêmement élevée. Il a probablement été introduit du Pakistan en Iran avec des animaux de boucherie. (Suite en dépêches)

Un cadeau controversé

LONDRES (AP). — La princesse Anne d'Angleterre défraye de nouveau la chronique, mardi, en se trouvant mêlée à une



Mais la diatribe de M. Hamilton n'a pas altéré la bonne humeur de la princesse Anne et du capitaine Phillips. (Téléphoto AP)

controverse suscitée par une ordre du G.Q.G. de l'armée invitant les officiers, sous-officiers et soldats à participer à une collecte pour lui offrir un cadeau de mariage.

Cet ordre, au sujet duquel les militaires avaient été priés de garder le silence, mais qui a été divulgué par le «Daily Mirror», fixait les contributions à 30 pence (3,22 fr. français) pour les officiers, et 5 pence (environ 50 centimes) pour les sous-officiers et soldats, le but étant de recueillir 17.000 livres pour l'achat du cadeau.

Le député travailliste Willy Hamilton, qui ne manque pas une occasion de décocher des flèches contre la famille royale, a immédiatement crié au scandale, reprochant à la princesse et à son fiancé, le capitaine Mark Phillips, de ne pas avoir interdit cette collecte et déclaré qu'un message de bons vœux leur suffirait.

M. Hamilton, ne comprend pas qu'on ose «demander à un soldat en Ulster de contribuer au cadeau de mariage de cette femme». «L'espérer que la plupart d'entre eux auront le courage de dire «allez au diable» a-t-il fulminé.»

Le ministère de la défense a confirmé les faits, mais il a souligné que les contributions devaient être volontaires, et qu'une part seulement des fonds recueillis devait servir à l'achat d'un présent, le reste étant affecté au fonds d'entraide de l'armée.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le législatif de Thielle-Wavre refuse un crédit de 172.000 francs pour la réfection d'une route

De notre correspondant :

Le Conseil général de Thielle-Wavre a siégé lundi soir à l'école de Wavre sous la présidence de M. Gustave Perregaux, assisté de M. Jean-Dominique Rôthlisberger, secrétaire. A l'ordre du jour figuraient notamment des demandes de crédit pour le chemin Wavre-Marin (environ 900 m) et pour la canalisation des eaux usées de la région Montmirail-Thielle. Le procès-verbal de la dernière séance fut accepté, à l'unanimité sans modification.

La demande de crédit de 172.000 fr. pour la réfection du tronçon Wavre-Marin, actuellement en fort mauvais état, rencontre une forte opposition. Le Conseil communal, en pensant bien faire, proposait de porter cette route à 5 mètres de largeur avec une banquette de 50 cm de chaque côté. Cela aurait facilité les croisements et donné une meilleure tenue à une chaussée qui manque actuellement d'assises.

CRÉDIT REFUSÉ

Les conseillers généraux, de Wavre surtout, ne l'entendirent pas de cette oreille. Ils craignent beaucoup une intensification du trafic de transit entre Marin et Cornaux malgré l'ouverture prochaine de l'autoroute. Ils demandent à la majorité le vote au bulletin secret et refusent enfin par neuf voix contre trois, le crédit demandé. Le Conseil communal est invité à trouver une autre solution, probablement une simple remise en état de la liaison actuelle; mais dans ce cas, la commune ne pourra bénéficier d'aucune subvention de l'Etat... La demande de crédit pour la canali-

sation des eaux usées entre Montmirail et Thielle est acceptée en revanche, après quelques éclaircissements donnés par le Conseil communal. Le travail est d'ailleurs déjà exécuté puisqu'il s'est fait pendant la construction de la route nationale diminuant ainsi sensiblement le coût de la canalisation.

INCINÉRATION DES HUILES

Au chapitre des divers deux communications: après la visite de l'inspecteur cantonal de la prévention des incendies, la direction de Montmirail a donné son accord à la SPI pour améliorer et modifier par étapes, l'installation contre l'incendie de l'institution. La société Juracime met en place un système d'incinération des huiles et bientôt les intéressés pourront bénéficier de cette installation.

La signalisation routière découlant des nombreux travaux entrepris dans la région a donné lieu à quelques questions, mais le Conseil communal n'est pas habilité en la matière et il doit s'en remettre aux services compétents de l'Etat.

En 1972, la Caisse cantonale d'assurance contre le chômage a versé près de 50.000 fr. d'indemnités

La commission de surveillance de la Caisse cantonale d'assurance contre le chômage ne s'est réunie qu'une seule fois en 1972, soit le 23 mai, pour examiner les rapports de gestion et des comptes, qui ont été adoptés à l'unanimité. Les contrôleurs ont visité, comme l'exigent les dispositions en la matière, toutes les agences de la caisse, en septembre et octobre de l'année dernière.

Le rapport mentionne qu'au 31 décembre 1972, 14.616 personnes étaient assurées à la caisse, dont 8506 hommes et 6110 femmes; l'augmentation en une année est de 812 unités. Par ailleurs, lors du contrôle des agences, il a été recensé 646 assurés de plus de 60 ans. Ces personnes n'ont plus l'obligation légale de rester assurés. Précisons cependant que ce sont les membres âgés qui bénéficient de la plus grande part des prestations servies par la caisse. C'est d'ailleurs compréhensible, leur placement posant bien des problèmes aux offices communaux.

En ce qui concerne les cotisations au cours de l'année 1972, les 14.616 assurés se répartissaient en deux classes de

cotisation soit 2050 en classe I payant une cotisation annuelle de 12 fr. et 12.566 en classe II payant une cotisation annuelle de 24 francs. L'exonération du paiement des cotisations a été accordée à deux assurés par suite de maladie et d'accident. Le montant non perçu s'est élevé à 18 francs. Par ailleurs, quatre jeunes gens qui ont accompli leur école de recrues ont bénéficié de l'exonération pour un montant de 24 francs. Les indemnités de chômage

payées en 1972 sont de 48.359 fr. 05 pour 68 chômeurs en 2441,8 jours.

D'autre part, la section de l'assurance chômage de l'OFIAMT a fait savoir en date du 18 avril que la caisse allait bénéficier des subventions fédérale et cantonale sur les indemnités servies aux assurés en 1972. Elles se montent à 696 fr. 40, réparties à part égale entre la Confédération et le canton de Neuchâtel.

L'administration centrale de la Caisse quant à elle a rendu 168 décisions en 1972. Elles se répartissent ainsi: 61 sont relatives à des membres qui ont quitté le canton, 38 concernent l'arrêt de l'activité, 15 assurés se sont mis à leur compte, 15 autres n'avaient plus l'obligation de s'assurer, 15 sont décédés, 6 décisions ont été prises pour exonération de cotisations en raison de maladie et service militaire, 5 pour des cas divers, 4 assurés ne remplissaient plus les conditions d'affiliation, 3 auxquels la caisse a refusé les indemnités de chômage, 2 pour cause de transferts, 2 par suite d'invalidité, 1 concerne une double affiliation 1 pour motif de radiation.

SAINTE SITUATION FINANCIÈRE

Il est encore à remarquer que le chômage a été faible en 1972. En outre, une loi fédérale sur l'assurance chômage sera probablement modifiée; il serait prévu d'augmenter le gain assuré de 48 fr. à 80 fr. par jour, mais des instructions précises à ce sujet seront reçues en temps opportun. Enfin, on peut dire que la situation de la Caisse cantonale d'assurance contre le chômage est saine puisqu'un bénéfice net de 458.193 fr. 70 a été porté en augmentation du compte capital social.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Cercle tessinois a le regret de faire part du décès de

Monsieur **François BERNASCONI**
père de Monsieur Mario Bernasconi, membre du comité.

Le comité de PRO TICINO de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur **Francesco BERNASCONI**
père de Monsieur Mario Bernasconi, membre actif de la société.

Le « Gruppo Bociolfo Ticinese » a le regret de faire part du décès de

Monsieur **François BERNASCONI**
père de Monsieur Mario Bernasconi, membre du club.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Démission au Conseil municipal

(c) M. André Bornand, conseiller municipal socialiste, en fonction depuis le début de l'année, s'est démis de son poste pour le 15 octobre 1973, date à laquelle il va quitter la localité pour raisons professionnelles. On sait en effet que M. Bornand, qui travaille aux CFF, a été nommé au bureau de la gare de Lausanne. Il assumait simultanément les charges de chef de service des œuvres sociales, vice-président du service de police, vice-président de la commission de protection civile, président de l'office des locations, membre de la sous-commission d'achat de terrain et délégué du conseil au comité de la secour visitante.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Stade de la Maladière Jeudi 6 sept. à 20 h 15

RECORT PANIONIOS
(1re division grecque)
avec 5 internationaux
LOCATION D'AVANCE
Delley-Sport, Promenade-
Noire — Agence Cook,
place Pury
Secrétariat de la Maladière

Ce soir à 20 h 30
SALLE DE LA CITÉ
Clos-Brochet 10
la grande chanteuse québécoise

PAULINE JULIEN

Billets à l'entrée. Réductions aux membres Association CCN et coopérateurs Migros

HOTEL DU VAISSEAU
Petit-Cortailod
TOUS LES JOURS :
Filets de perche au beurre
Filets de palée
sauce neuchâteloise
Tél. 42 10 92

Le législatif de Bevaix accepte un emprunt d'un million de fr. pour la station d'épuration des eaux

De notre correspondant :

Le Conseil général de Bevaix a siégé sous la présidence de M. Paul Borioli fils. Dans la FAN du 1er septembre, nous avons relaté le renvoi à une prochaine séance de la nomination de deux membres à l'exécutif et de l'acceptation du crédit pour la remise en état du camion du centre de secours du district. D'autres objets figuraient à l'ordre du jour, ainsi une demande d'emprunt de 1.000.000 fr. auprès de la centrale d'émission des communes suisses, qui fut acceptée. Cet emprunt servira à couvrir partiellement les frais de construction de la station d'épuration des eaux usées et l'adduction d'eau dont les travaux sont en cours.

Une demande de crédit de 5000 fr. pour l'achat de compteurs d'eau fut également acceptée. Les nombreuses constructions nouvelles imposent l'installation de nouveaux compteurs. Un échange de terrains entre la commune et d'une part M. R. Gassmann et d'autre part, M. Pierre Borioli, dans le but de redresser des limites de parcelles représentant de petites surfaces a été approuvé sans opposition.

AVANTAGE CERTAIN

Autre point: l'achat d'une parcelle de terrain à l'hoirie de Coulon à Treytel. Les travaux de recherche d'eau qui

se sont avérés être très positifs ont été faits sur le terrain appartenant à cette hoirie. Actuellement, l'exploitation de la nappe souterraine impose l'achat du terrain. D'un commun accord entre l'hoirie et la commune, un arrangement prévoit la mise à disposition du terrain en échange de la fourniture d'eau pour une durée de 99 ans aux trois immeubles de Treytel. Il y a là un avantage certain pour la commune; aussi l'arrêté est-il accepté sans opposition.

Une vente de terrain à l'ENSA pour l'implantation de deux transformateurs fut agréée. Une parcelle aux Essorbiers et une au Plan-Jacot permettront ces constructions. Un troisième emplacement sera loué par la commune à l'ENSA pour une durée de 20 ans à l'est du terrain de sport. Ces différentes demandes furent acceptées par le législatif.

SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT

Une modification du plan d'urbanisme fut acceptée avec la clause d'urgence. Cette modification permettra d'empêcher la construction de villas accolées en bande et sauvegardera le caractère de la zone « villas ». Le règlement d'urbanisme actuellement en révision apportera certaines modifications. Toutefois, vu l'urgence d'agir sur des plans dépo-

sés, il y avait lieu de prévoir une modification immédiate; celle-ci fut acceptée après discussion.

Aux divers, plusieurs questions furent posées auxquelles l'exécutif s'efforcera de donner la suite qui s'impose.

Journée cantonale des Samaritains

(c) C'est la localité de Bevaix qui a été choisie cette année pour la rencontre cantonale annuelle des samaritains. Des délégués de 30 sections seront réunis le 9 septembre au matin pour un exercice commun en forêt. Celui-ci sera préparé par l'Association des moniteurs samaritains et dirigé par un instructeur. Au terme de l'exercice, il y aura la critique suivie de la partie officielle, d'un message religieux et du repas en commun qui sera servi à la grande salle.

Dans l'après-midi, la partie récréative sera animée par la fanfare « L'Avenir » et la Société des accordéonistes.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, les enfants de

Madame Dorothee PASCHE
née MULLER

expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont entourés, pour les envois de fleurs, pour les messages de condoléances et pour toute la sympathie témoignée durant leur pénible épreuve.

Un merci tout spécial aux personnes qui, durant plus de quinze mois, ont entouré leur chère maman.

Monsieur et Madame Gilbert Pasche-Sudan, la Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Pasche-Kuster, Cortailod;
Monsieur et Madame Marcel Quartier-Pasche, le Locle.

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus, la fille de

Monsieur Charles KROPF

adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Corcelles, septembre 1973.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection dont elle a été entourée, la famille de

Monsieur Henry A. GAZE

prie toutes les personnes qui ont partagé sa peine de croire à sa vive reconnaissance.

Chaumont, septembre 1973.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur **Alain JEANMONOD**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leurs dons ou leur envoi de fleurs, ont pris part à son grand deuil, et les prie de croire à sa profonde reconnaissance pour l'affection qui lui a été témoignée durant sa douloureuse épreuve.

Auvernier, septembre 1973.

Maculature
soignée au bureau du journal,
qui la vend au meilleur prix.

Etat civil de Neuchâtel

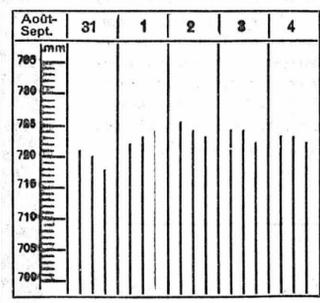
Naissances. — 31 août, Antonucci, Sonia, fille de Gennaro, serrurier, Neuchâtel, et d'Antonietta, née Pascale; Bondallaz, Frédéric, fils de Laurent-Norbert, mécanicien, Marin, et de Yolande-Agnès, née Emery; Simounet, Sandrine-Cyrille, fille de Raymond-Daniel, tuyauteur, Cudrefin, et de Marguerite, née Rauch. 1er septembre, Rey, Sébastien-Claude, fils de Jean-Claude-Marie-Georges, mécanicien de précision, Neuchâtel, et de Maryjane, née Hofmann. 2. Lässer, Jacques-Etienne, fils de Claude-Adrien, ingénieur horloger, Boudevilliers, et de Margrit, née Dysli. 3. Maurer, Emeline, fille de Claude-Antoine, dessinateur-architecte, Neuchâtel, et de Claudine-Suzanne, née Leuch.

Publications de mariage. — 3 septembre, Tippmar, Roland, mécanicien, Boudry, et Reubi, Marie-Claude, Neuchâtel; Jaquet, Bernard, ingénieur-technicien, et Germann, Christine, les deux à Peseux. 4. Reymond, Daniel-François, électricien, Dombresson, et Perrin, Sylviane, Fontainemelon, en fait et en droit; Campiche, Samuel-Pierre, ingénieur-technicien, et Bühler, Eliane-Marie-Louise, les deux à Vernier.

Décès. — 3 septembre, Dubois, Albert-Edouard, né en 1917, horloger, Buttes, époux de Nelly-Madeleine, née Blanc; Hofmann née Clerc, Elisabeth, née en 1894, ménagère, Neuchâtel, veuve de Hofmann, Ernest-Louis.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 4 sept. 73. Température: moyenne: 19,8; min.: 13,7; max.: 29,6. Baromètre: moyenne: 723,1. Vent dominant: direction: sud-est; force: faible. Etat du ciel: clair.



Prévisions météorologiques. — pour toute la Suisse. Le temps ensoleillé et chaud persistera, mais quelques formations nuageuses apparaîtront l'après-midi. La température à basse altitude atteindra 25 à 30 l'après-midi. Limite du zéro degré vers 4000 m. Evolution pour jeudi et vendredi. — Temps ensoleillé et chaud sur l'ensemble du pays. Orages isolés possibles l'après-midi, surtout en montagne.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 21.—

Puis renouvellement au tarif suivant:
3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____ Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

La direction et le personnel de l'entreprise A. Turvani, Neuchâtel, ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Rachel DURUSSEL

mère de Monsieur Henri Durussel, leur fidèle employé et estimé collègue.

LA CHAMBRE DES NOTAIRES NEUCHÂTELOIS
a le vif regret d'annoncer le décès, survenu le 2 septembre 1973, de

Maitre Dr Arnold BOLLE

NOTAIRE

ancien président de la Chambre des notaires neuchâtelois
ancien président de la Fédération des notaires de Suisse

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jules Gentil-Weber, à Hauterive, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Serge Gentil-Bichsel, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame François Gentil-Boillat, au Locle;
Monsieur et Madame Jean-Luc Béguin-Gentil, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Arnold Gentil et famille, à la Chaux-de-Fonds;
Madame Marguerite Robert-Weber et famille, à la Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Gaston Zurbuchen-Weber, à Hauterive,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules GENTIL

leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 82me année.

2068 Hauterive, le 4 septembre 1973.
(Ruelle des Fins 9)

Le soir étant venu, Jésus leur dit:
« Passons sur l'autre rive. »

Marc 4 : 35.

L'incinération aura lieu jeudi 6 septembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

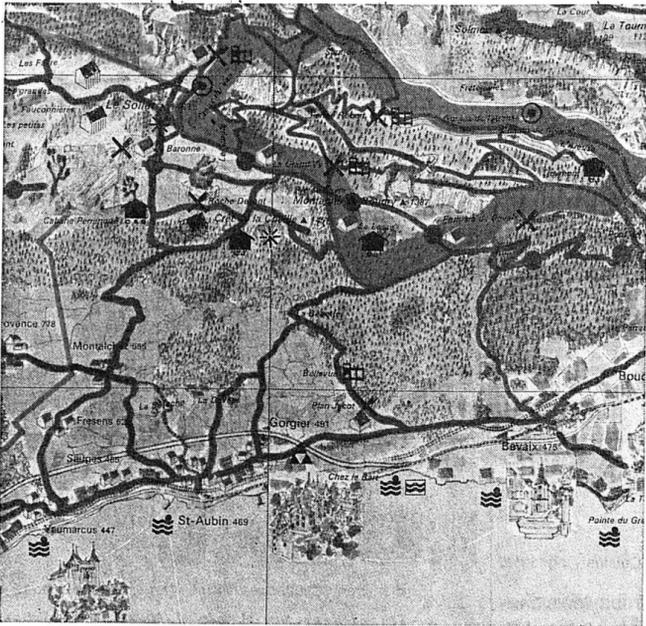
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Pensez au Dispensaire de Saint-Blaise (c.e.p. 20-5801) ou à l'hospice de la Côte,

Corcelles (c.e.p. 20-391)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



La Béroche neuchâteloise et ses châteaux, la réserve naturelle du Creux-du-Van : autant de lieux de promenades enchantées pour les amoureux de la nature.

Grâce à un nouvel arrêté cantonal

Les enfants étrangers pourront lire Molière en français dans les écoles primaires neuchâteloises

Le problème que pose l'intégration scolaire des élèves de langue étrangère a pris, dans les écoles de plusieurs localités du canton, une grande importance. Considérant la provenance des élèves en cause, le problème est double pour une notable partie d'entre eux puisque d'une part, ils apprennent notre langue et s'adaptent à notre système scolaire et que, d'autre part, ils doivent conserver ou développer leurs connaissances dans la langue et la culture de leur pays ou région d'origine, pour le cas où la migration de leur famille les conduirait à y retourner.

Dans l'article 5, il est précisé que les commissions scolaires et les directions d'écoles sont compétentes pour

l'application du présent arrêté dans leur ressort. Le Service de l'enseignement primaire assure sa collaboration

aux autorités locales ainsi qu'aux autorités étrangères qui organisent des cours.

Diverses mesures ont été prises au cours de ces dernières années pour faire face à ces deux obligations. Un arrêté sanctionnant les modalités à appliquer a été pris récemment par le Conseil d'Etat. En voici les principaux points :

« Le présent arrêté complète et précise les recommandations adressées aux commissions scolaires et aux directions d'écoles par lettre-circulaire du 15 mars 1966. Sont réservées les conditions d'admission, de promotion, de réussite et de passage dans l'enseignement secondaire sanctionnées par arrêté du Conseil d'Etat, du 19 juillet 1968, et révisées le 23 février 1973.

L'article 3 stipule que l'intégration, dans les écoles neuchâteloises, des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français est favorisée par les mesures suivantes :

- a) admissibilité au degré scolaire correspondant à l'âge de l'enfant ;
 - b) promotion souple durant deux ans au moins lorsque les insuffisances affectent les disciplines du français ;
 - c) organisation de classes d'accueil, de leçons de soutien ;
 - d) organisation d'études surveillées.
- Afin de ne pas compromettre, par ailleurs, le retour d'élèves étrangers dans leur pays d'origine, il est recommandé de soutenir l'organisation des cours prévus par les représentations étrangères dans notre pays en mettant à leur disposition :
- a) deux heures de l'horaire scolaire hebdomadaire, l'après-midi, voire exceptionnellement durant les deux dernières périodes de la matinée (10-12 h) ;
 - b) les locaux favorables au déroulement de ces cours.

DES MODIFICATIONS IMPORTANTES POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Si les deux premiers articles du présent arrêté n'appellent pas de commentaires, en revanche il est bon de savoir que dorénavant, un élève suivant sa 5^{me} année primaire en Italie par exemple, sera automatiquement placé, à son arrivée en Suisse au niveau correspondant à ses capacités, alors qu'auparavant, il devait suivre les cours d'un degré inférieur. Ceci ne veut pourtant pas dire que la 5^{me} année primaire italienne correspond exactement à la 5^{me} année primaire neuchâteloise. Les organisations dans les deux pays sont différentes et, par conséquent, le parallélisme n'est pas absolu. On peut toutefois dire en résumé que la nouveauté de l'arrêté adopté récemment par le département de l'Instruction publique consiste à prendre en considération l'âge de l'élève, ce qu'on avait tendance à négliger dans le passé.

Il existe également des leçons organisées dans les écoles pour de petits groupes d'élèves éprouvant des difficultés à s'adapter à la maîtrise de la langue française ; ce sont des leçons de soutien. Précisons encore que l'admission dans ces classes d'accueil ou à ces leçons de soutien se fait sans qu'il en coûte un sou aux parents.

tre le retour d'élèves étrangers dans leur pays d'origine, le département de l'Instruction publique a consenti à mettre à leur disposition deux heures de l'horaire scolaire hebdomadaire. On sait d'autre part que le consulat d'Italie à Neuchâtel fournit quant à lui les enseignants aux élèves désireux de se perfectionner dans l'étude de leur langue maternelle. Des cours d'histoire, de géographie, etc. peuvent aussi être fréquentés par ces élèves.

Notons encore que les commissions scolaires et les directions d'écoles du canton mettent à disposition de ces élèves des locaux dans les établissements officiels.

On peut donc dire en résumé qu'en faisant sien le présent arrêté, le département de l'Instruction publique a voulu éviter cette « mise au pilori » d'enfants étrangers arrivant dans notre pays et qui avaient, autrefois, toutes les peines du monde à s'intégrer aux us et coutumes helvétiques.

Enfin, afin de ne pas compromettre

J.N.

UNE CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS PÉDESTRES DU CANTON AU 1/50.000^{me}

Le 5 avril 1944, se constituait à Neuchâtel l'Association neuchâteloise de tourisme pédestre (A.N.T.P.) sous la présidence de M. Léo DuPasquier, alors conseiller d'Etat. Le secrétariat était assumé par l'Office neuchâtelois du tourisme. Le même jour, les statuts étaient approuvés par l'assemblée constitutive.

transformations urbaines, modifications aux tracés de routes, de chemins vicinaux et forestiers, déplacement ou suppression de lignes téléphoniques, vandalisme, etc. L'effectif des collaborateurs techniques, tous bénévoles, est de 13. Sans leur enthousiasme et leur dévouement, l'A.N.T.P. ne pourrait pas assumer la tâche qu'elle s'est fixée.

En janvier 1959, un communiqué mentionnait que le réseau neuchâtelois comptait près de 2000 km d'itinéraires balisés. Il avait exigé la pose de 1800 écriteaux (fond jaune et lettres noires) 5000 signaux intermédiaires (losanges) 280 poteaux spéciaux et 12 panneaux d'orientation dans les gares et autres lieux. Le réseau neuchâtelois est l'un des plus denses de la Suisse ; par le nombre absolu de kilomètres balisés, il passe immédiatement après Berne, qui occupe le premier rang.

CENT INDICATEURS A REMPLACER PAR ANNÉE

Depuis cette époque, le gros de la signalisation étant en place, les travaux ont consisté à entretenir le matériel et à perfectionner sans cesse le balisage. L'expérience enseigne que l'A.N.T.P. doit remplacer chaque année plus de 100 indicateurs pour des raisons diverses impossibles à éliminer : disparition pure et simple, dégâts dus aux intempéries,

A L'ECHELLE 1:50.000^{ME}
Les ressources de l'A.N.T.P. proviennent essentiellement des cotisations de ses membres individuels et de soutien. Grâce à des actions intenses de prospection pour l'ensemble du territoire neuchâtelois, l'effectif des membres individuels a passé, en quatre ans, d'une personne à 3800 cotisants. Et c'est ainsi que l'A.N.T.P. a pu, au fil de ces trois années, constituer des réserves en vue d'assurer une partie du coût de l'édition de la nouvelle carte des chemins et sentiers pédestres, qui vient de sortir de presse. Elle est dessinée rigoureusement à l'échelle 1:50.000 ; la technique adoptée montre en relief l'ensemble du territoire neuchâtelois, débordant sur les cantons voisins. Elle apporte en outre, grâce à des vignettes en couleur et des signes de légende, des informations intéressantes relatives aux possibilités de liaison, de transport, d'hébergement, ainsi qu'aux ressources sportives et culturelles.

Un millésime exceptionnel ?

En ce début de septembre, l'état du vignoble neuchâtelois est prometteur. Les ceps de vigne présentent de superbes grappes en bonne voie de maturité et exemptes d'altération. La quantité, légèrement au-dessous de la moyenne, permet d'espérer une excellente qualité. Si la météorologie du mois de septembre reste favorable, le « Neuchâtel 1973 » se classera dans les millésimes exceptionnels.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Elle avait des marchandises dans son sac, mais ne trouvait pas la caisse...

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher, qui assumait les fonctions de greffier. Y.B., prévenue d'escroquerie et de vol, est jugée par défaut. Employée dans une entreprise de la ville, elle a touché une avance de salaire. Plus tard, après avoir quitté son emploi, elle retirait de son compte bancaire une somme équivalente à ce même salaire, somme qui dépassait le disponible, ceci au moyen d'une carte qui aurait dû être restituée. On se pose la question de savoir si l'infraction est vraiment réalisée. La prévenue avait-elle conscience que le solde bancaire était épuisé ? Se considérait-elle comme appartenant encore à l'entreprise, n'ayant reçu aucune lettre de congé ? Un doute plane...

res, le 23 mai. Tout d'un coup, G.G., le plaignant, manifesta l'intention de sortir de l'établissement. Il en fut empêché par M.R. qui retenait la porte avec son pied. G.G., bousculé, parvenait malgré tout à se frayer un passage lorsqu'il fut rejoint par Y.R. qui lui infligea trois coups de poing, un seul vraiment volontaire, affirme le prévenu, qui s'est senti « provoqué » par une manœuvre de G.G. : ce dernier l'aurait à moitié « scalpé » en lui arrachant son chapeau ! Bilan : trois jours d'infirmerie et lunettes cassées pour G.G.

Le tribunal retient la version des faits présentée par le plaignant, innocente victime de mauvais plaisants. En égard aux antécédents de Y.R., cet incident n'est pas purement accidentel comme voudraient le faire croire les prévenus. Dès lors, une condamnation est inévitable : cinq jours d'emprisonnement pour Y.R., assortie de la révocation d'un précédent sursis et le paiement des frais, qui s'élevait à 30 francs.

ELLE N'AVAIT PAS TROUVÉ LA CAISSE

G.J. comparait devant le tribunal sous la prévention d'avoir volé, en mars 1973, dans un grand magasin de la ville, des marchandises pour une valeur insignifiante. Interpellée à sa sortie, elle affirmait qu'elle n'avait pas trouvé la caisse et se préparait à faire le tour du magasin pour payer à la caisse sud.

Tout l'intérêt de l'affaire réside en ce que, selon les conclusions du psychiatre, la prévenue a agi sous l'effet d'un « court-circuit », dans un état d'altération

de la conscience, provoqué par des ennuis familiaux. Le tribunal reconnaît que G.J. est irresponsable devant la loi et l'acquitte, sous réserve d'une partie des frais qui restent à sa charge.

B.P., prévenue de violation de secrets privés, a utilisé, à maintes reprises, le téléphone pour inquiéter et importuner Mlle R., depuis octobre 1972 jusqu'à présent. La discussion s'engage sur la fréquence et l'intensité des appels, sur d'éventuelles menaces ou insultes. La prévenue aurait agi dans un état dépressif et non par méchanceté. Dans l'incertitude des faits, le juge décide que l'affaire sera réglée lors d'une nouvelle audience.

GESTE D'ENFANT ?

C.M., prévenue de vol, était-elle tentée, péché de femme, par une jupe à bavette ? Le 27 juin 1973, une vendeuse remarqua qu'un cintre dépassait du sac de la prévenue, alors en train d'essayer des vêtements dans un magasin. Un cintre était accroché à la jupe. Cette dernière a-t-elle été sciemment enfoncée dans le sac ou la petite fille de C.M. est-elle responsable de ce « malentendu » ?

La question reste flottante. L'audience se termine par un acquittement au bénéfice du doute et les frais sont mis à la charge de l'Etat.

M.Y.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Tirs désagréables

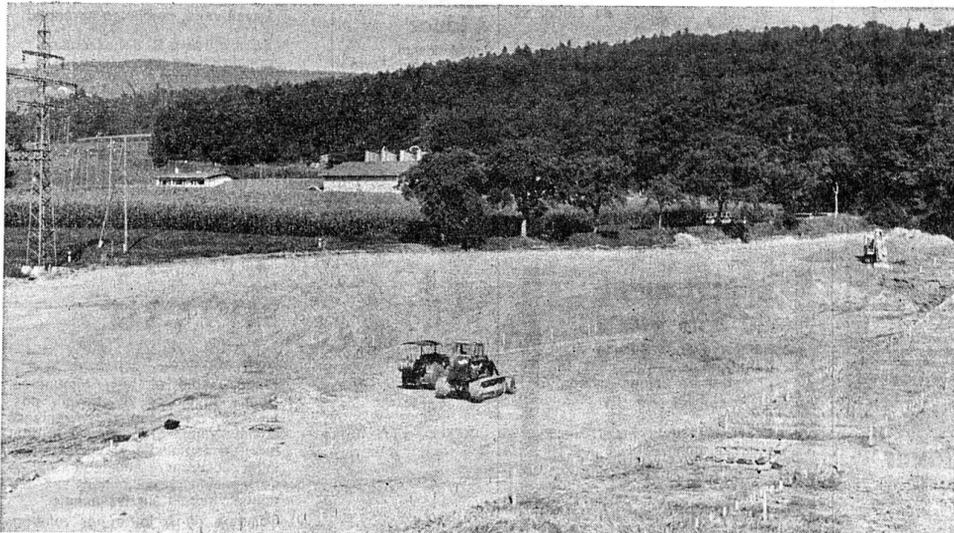
« Monsieur le rédacteur en chef, Les touristes étrangers parcourant notre pays en été admirent certainement notre esprit patriotique. En effet, les citoyens suisses s'entraînent au tir même le dimanche. Ainsi, week-end après week-end, de juin à septembre (exception pendant les vacances horlogères) sont organisés les tirs obligatoires, samedi et dimanche matin, les tirs cantonaux, fêtes de tir. Pendant deux à trois jours, plus besoin de réveil-matin pour les habitants des régions environnantes les stends, leurs loisirs étant perturbés par ceux d'une minorité.

Ainsi le son des cloches du matin et de fin de journée se mêle à celui des tirs. C'est, à mon avis, un manque total du respect d'autrui. Il serait bon d'y penser avant d'organiser ou d'accorder des autorisations à de telles manifestations.

Je vous remercie de m'avoir accordé l'hospitalité de vos colonnes, et je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef l'assurance de ma parfaite considération.

Mme A.-M. Rollier, Neuchâtel »

L'ENSA s'installe à Corcelles



L'ENSA s'installe à Corcelles. Après quelques épisodes où la politique et l'environnement jouèrent un rôle, tant à Neuchâtel qu'à Corcelles-Cormondrèche, les travaux de construction des ateliers, entrepôts et bureaux ont pu démarrer aux Vernets, au-dessus de Corcelles, en bordure de la route de Montmolin.

On n'a pas oublié que le Conseil général de Neuchâtel ayant dit deux fois « non » de suite à l'installation de l'ENSA dans la région de Pierre-à-Bot, où 40.000 mètres carrés étaient disponibles, cette entreprise paratâtique dut se tourner vers d'autres communes des environs du chef-lieu pour trouver du terrain.

C'est finalement le village de Corcelles qui fut choisi. Mais, là aussi, quelques difficultés se dressèrent sur le chemin de l'ENSA. Et à la suite d'un référendum lancé contre une décision du Conseil général qui aurait permis à l'ENSA de s'installer aux Vernets, à l'ouest du Vallon de Chantemerle, la population fut appelée aux urnes.

Les 16 et 17 juin, 672 électeurs et électrices dirent « oui », et 511 « non ».

L'affaire était donc classée. Et le projet de l'ENSA pouvait enfin être concrétisé, avec l'approbation d'une petite majorité de villageois, 161 exactement.

C'est ainsi que l'on peut voir, du côté des Vernets, quelques machines de chantier préparant le terrain pour ces futures constructions qui permettront à l'ENSA de regrouper ses ateliers, dépôts et bureaux dans cette région.

(Avivres G. C.)

Pêches dans le lac

Brochets, lottes, omblès, carpes : nulles ; palées : faibles ; perches, feras, truites, bondelles : moyennes ; gardons : bonnes.



TOUR DE VILLE

Vers un budget moins déficitaire

LE projet de budget du Conseil communal pour 1974 sera prochainement communiqué au Conseil général. Selon le directeur des finances, M. Ghelfi, « l'abstraction faite du poste nouveau que représente le budget de l'hôpital Pourtalès, la progression des charges ne dépasse pas l'augmentation du produit national brut estimé à environ 10 %. Les normes de rémunération du personnel communal ne seront pas modifiées ».

Ce sera donc, paraît-il, un budget d'austérité et le déficit présumé pour l'année prochaine sera notablement inférieur à celui de l'exercice en cours.

Acceptons-en l'augure.

Tôles froissées

HIER vers 17 h, M. A. G., de la ville, circulait au volant de sa voiture rue Saint-Nicolas. Alors qu'il bifurquait à droite, un motocycliste de Corcelles qui le suivait, M. B. M., n'a pas pu arrêter son véhicule à temps. Collision et dégâts.

Informations horlogères

LIP: un « petit pas » est fait après 21 semaines de conflit...

Pour la sixième fois en un mois, M. Henry Giraud, l'industriel chargé par le gouvernement de résoudre le conflit Lip, et les syndicats de l'entreprise, se sont rencontrés mardi à Arc-et-Senans. La réunion a duré deux heures. Elle s'est déroulée, contrairement aux précédentes, dans une atmosphère relativement détendue.

De part et d'autre, on soulignait après l'entretien qu'un « petit pas » a été fait et que la discussion avait été plus ouverte. M. Giraud a donc décidé de rencontrer à nouveau les syndicats samedi. Le seul élément nouveau apporté par la rencontre de mardi a, semble-t-il, été

la proposition de M. Giraud de ne plus créer quatre sociétés à partir de l'ancienne société Lip mais seulement trois, l'horlogerie et la production de boîtes de montres étant regroupées dans une seule. « Nous en sommes donc maintenant à trois sociétés, mais pour notre part, nous persistons à en revendiquer une seule », a commenté le délégué CFDT qui a estimé que c'est en obtenant satisfaction sur ce point que les syndicats pourront avoir ensuite la garantie qu'il n'y aura pas de licenciement parmi les 1300 salariés de l'entreprise qui en sont maintenant à leur 21^{me} semaine de conflit.

AVIS OFFICIELS



Commune de Saint-Aubin-Sauges
MISE AU CONCOURS
d'employé (e)

Travaux divers y compris comptabilité et facturation.
Semaine de 5 jours.
Caisse de pension.

Saint-Aubin, le 3 septembre 1973.
LE CONSEIL COMMUNAL

IMMOBILIER
Gérances d'immeubles
Administration de biens
Transactions
Expertises
RECOUVREMENTS
REGENCE S.A.
a ouvert ses bureaux à Neuchâtel
La direction est confiée à Monsieur RENÉ IMARK
Rue Coulon 2 (près de l'université)
Parking : Jeunes-Rives
Tél. (038) 25 17 25

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Splendide appartement 5 pièces
et grand hall, cheminée de salon.
Vue sur le lac. Quartier universitaire.
Adresser offres écrites à NG 2089 au bureau du journal.
Cressier A louer
dès le 24 novembre 1973, appartements de 2 chambres
tout confort. Ascenseur.
S'adresser à : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.
24 septembre
GARAGE
à louer aux Poudrières pour petite ou moyenne voiture.
Prix : Fr. 55.— par mois.
Adresser offres sous chiffres FV 2054 au bureau du journal.

A louer à Corcelles, pour le 24 octobre,
LOGEMENT
de 4 1/2 pièces, moderne. Vue, garage.
Adresser offres écrites à FY 2081 au bureau du journal.
A louer à la Neuveville
appartement
de 4 pièces, confort, belle vue.
Fr. 580.— tout compris.
Garage : Fr. 60.—.
Téléphoneur au (038) 51 35 53.
Etudiante cherche chambre avec bain, ou petit studio près de l'université ou de la gare.
S'adresser à la pharmacie Müller, Orbe.
Tél. (024) 7 22 02.

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment 2013 Colombier
Avec la collaboration du groupe Electro-Club, les cours de perfectionnement suivants sont organisés, à l'intention des monteurs électriciens, titulaires d'un CFC et des apprentis de 4ème année :
Cours No 1
Calcul professionnel, algèbre, règle à calcul
Cours No 2
Schémas et mesures électriques
Cours No 3
Prescriptions B 191 et téléphonie
Cours No 4
Prescriptions PIE et connaissance du matériel
La durée de chaque cours est de 20 heures, réparties sur 10 semaines.
Début des cours : 22 OCTOBRE 1973.
Finance d'inscription : Fr. 25.—.
Inscription : Secrétariat du Centre professionnel.
Délai d'inscription : 8 octobre 1973, au secrétariat du Centre qui donnera tous les renseignements complémentaires.
Le directeur : G. GRABER

PROPRIÉTAIRES
confiez la GÉRANCE de votre immeuble à l'agence spécialisée
FIDIMMOBIL
Saint-Honoré 2 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 63

MAISON FAMILIALE
à vendre à Dombresson, maison de 5 chambres, cuisine, bain, douche, chauffage à mazout. 1 garage. Dépendances. Dégagement 400 m2.
S'adresser à Samuel Matile, agence Immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

MAISON FAMILIALE
à vendre à Fontainemelon, maison de 2 logements de 3 chambres, 1 chambre indépendante, 1 salle-carnotzet, 1 bain, 1 douche. Chauffage général à mazout. 2 caves, 3 chambres hautes. Beau jardin-verger de 600 m2. Situation dominante, tranquille et ensoleillée. Bâtiment en excellent état, très bien entretenu.
S'adresser à Samuel Matile, agence Immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

PROPRIÉTÉ
à vendre à Chaumont, maison comprenant : très grande cuisine, salle à manger avec cheminée, 2 salons avec cheminée, véranda, 7 chambres à coucher, hall, 1 bain, 1 douche, grand local avec cheminée (carnotzet ou jeux), 2 caves, 1 garage. Chauffage par calorifères à mazout. Dégagement et terrasses de 1860 m2. Accessible toute l'année en voiture. Bâtiment en parfait état. Très belles boiseries. Prix de vente : Fr. 350.000.—.
S'adresser à Samuel Matile, agence Immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

Je cherche à acheter dans petite localité,
maison de construction ancienne
de deux ou trois logements, avec terrain, ou maison avec atelier ou dépendances.
Adresser offres sous chiffres 80-360, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2501 Bienne.

A vendre à Cornaux
maison vigneronne entièrement rénovée, 5-6 pièces, petit jardin. Derniers aménagements au gré du preneur.
Charles Berthoud, Epancheurs 9, 2000 Neuchâtel.
Tél. 24 13 41, de 9 à 12 heures.

A vendre à Grandson splendide parcelle de
terrain à bâtir
d'environ 7000 m2.
Faire offres écrites sous chiffres 22-472.544, à Publicitas, 1401 Yverdon.

A vendre à Grandevent, avec vue imprenable, jolie
maison de campagne
rénovée, 1 cuisine, 1 grand living, 2 chambres à coucher, 1 salle de bains. Possibilité d'aménager 2 - 3 pièces supplémentaires. Garage, terrasse, jardin.
Prix de vente : Fr. 140.000.—.
Pour visiter et traiter, s'adresser à la Banque PIGUET & CIE, service Immobilier, Yverdon.
Tél. (024) 2 51 71, Interne 48.

A vendre
maison de vacances
clefs en main, confortable (éventuellement seulement le terrain à bâtir, avec l'autorisation de construire), très belle situation tranquille dans la vallée du lac Noir, altitude 1150 m, à 10 minutes à pied du téléski et skiff.
Hypothèque existante.
Maison modèle peut être visitée.
Tél. (037) 43 13 37 ou (037) 32 12 52.

A vendre à Cernier, dans situation tranquille, à proximité de la forêt et du centre,
appartement de 2 chambres en propriété par étage
Très confortable.
Renseignements sous chiffres 55-240 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A vendre à Cortailod
maison ancienne
en bon état, de 2 appartements de 3 chambres, cuisine, bain, W.-C. Vue sur le lac ; petit verger.
Faire offres sous chiffres CV 2078 au bureau du journal.

A louer à partir du 1er novembre 1973 à la Neuveville (commune le Landeron) au 9ème étage
appartement de 3 1/2 pièces
Cuisine moderne, tapis tendu dans la salle de séjour, balcon avec belle vue sur le lac, cave, casier de congélation.
Loyer mensuel : Fr. 520.— charges comprises.
Les Intéressés sont priés de s'adresser à la concierge, tél. (038) 51 38 54 ou
ROBERT PFISTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

Bureaux A louer
dans immeuble commercial au centre, un étage de
7 pièces
d'une surface totale de 190 m2. Chauffage général. Ascenseur. Libre date à convenir.
S'adresser à : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.

La Neuveville
A louer
appartement de 4 1/2 pièces
dans immeuble neuf. Tout confort. Belle situation. Quartier tranquille.
Fr. 560.— + charges.
Disponible immédiatement.
Pizzeria & Lador Géranche, rue Hugé 5, Bienne.
Tél. (032) 3 82 80.

A louer
près de la place du Marché et du centre
2 locaux
d'une surface de 70 m2 pouvant être aménagés au gré du preneur. Accès facile sur rue.
Libres date à convenir.
S'adresser à : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.

Le Landeron A louer
dès le 24 septembre 1973, bel appartement de 4 chambres
tout confort. Cuisine agencée. Ascenseur.
S'adresser à : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.
A louer, au centre de Boudry, locaux commerciaux
(magasin de 40 m2) (arrière-magasin et dépôts de 100 m2).
S'adresser à : Fiduciaire Bruno MULLER, Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 83 83.

La Neuveville
A louer beaux STUDIOS
tout confort, cuisine séparée bien agencée.
Fr. 320.— + charges.
Disponibles : 1er septembre 1973.
Pizzeria & Lador Géranche, rue Hugé 5, Bienne.
Tél. (032) 3 82 80.

A louer à Saint-Blaise
magnifiques appartements
de 6 pièces, neufs, avec tout confort, cuisine complètement équipée avec coin à manger, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, grande loggia, piscine, belle situation, libres tout de suite.
Tél. (038) 33 55 55, Touraine S.A.

A louer à Saint-Aubin, dès le 24 septembre 1973,
appartement de 5 pièces
tout confort, cuisine entièrement agencée, cheminée de salon, véranda.
Loyer mensuel : 870 fr. charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer dès maintenant ou pour date à convenir, à la route de Bâle 9, au Landeron,
appartement de 3 1/2 pièces
au 1er étage. Cuisine moderne, tapis tendu dans la chambre de séjour, balcon, cave, casier de congélation.
Loyer mensuel : Fr. 473.—, charges incluses.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 38 54 ou
ROBERT PFISTERAG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 22 02 55

A louer à Neuchâtel, pour le 1er octobre 1973,
APPARTEMENT HLM
3 pièces, confort.
Ce logement ne peut être loué qu'à un couple avec au moins un enfant, dont les revenus bruts ne dépassent pas 16.000 fr. par année 1500 fr. par enfant.
Faire offres, en fournissant tous renseignements utiles, tels que profession, nationalité, et nombre de personnes composant le ménage, sous chiffres 28-900230 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.
A louer pour le 24 septembre, ouest de la ville,
appartement 3 pièces
confort, loyer modéré, à couple pouvant assumer service de concierge.
Ecrire sous chiffres AS 2076 au bureau du journal.

AGENCE DE VOYAGES cherche
LOCAL
d'environ 80 m2, avec vitrines (arcades), au centre.
Faire offres sous chiffres Z 920365 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2501 Bienne.
On cherche
week-end ou chalet
à louer pour 1974. Rive nord du lac. Faire offres sous chiffres HA 2083 au bureau du journal.
On cherche à louer :
appartement 4 pièces
si possible nord-ouest de la ville ou Peseux. Récompense.
Adresser offres écrites à MF 2088 au bureau du journal.
CHAMBRES
A louer pour le 24 septembre à la rue du Seyon,
chambre indépendante meublée
Loyer, charges et nettoyages compris, 200 fr.
Tél. (038) 24 67 41.

Chambre indépendante
à louer à Bâle, Sous-le-Pré 18. Chauffage central. Cabinet de toilette avec douche, 50 fr. par mois.
Etude J.-P. Mischoud, avocat et notaire, 2013 Colombier.
Chambre meublée à louer
Indépendante, à la rue Louis-Favre ; 180 fr. par mois.
Tél. (038) 25 96 35.

portier de nuit
Prière de se présenter à la réception ou de téléphoner au (038) 25 20 21.

Serruriers qualifiés
(éventuellement un aide-serrurier sachant souder) sont demandés
Offrons : forts salaires
travail varié, ambiance agréable.
Faire offres à R. Segesemann, constructions métalliques, 2016 Cortailod.
Tél. (038) 42 24 64.

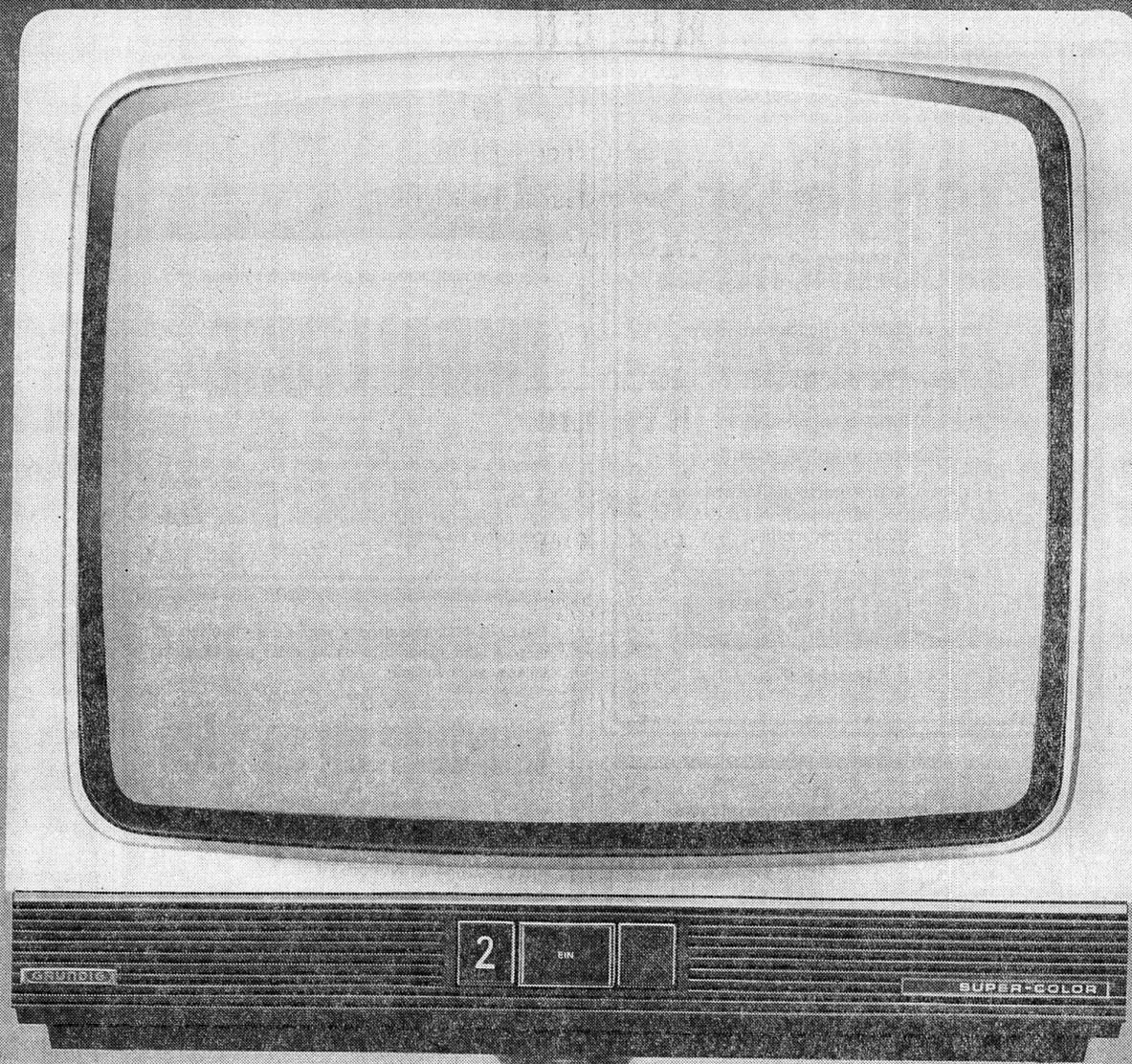
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, même pour une courte période,
chauffeur-livreur
Nous offrons :
Place stable et bien rémunérée. Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement. Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats.
Semaine de 5 jours par rotation.
Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

amourins neuchâtel
affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

HUGUENIN & FOLLETÈTE
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :
MÉCANICIEN DE PRÉCISION
si possible
FAISEUR DE MOULES
ainsi que
PERSONNEL FÉMININ
pour travaux propres en atelier. Formation assurée par nos soins. Possibilité de travail à la demi-journée. Bon salaire et avantages sociaux.
S'adresser à Huguenin & Folletète, Portes-Rouges 163, Neuchâtel. Tél. (038) 25 41 09.

HAUTERIVE
« Les Champs-Trottets »
APPARTEMENTS A VENDRE
2-3-4-5-6 pièces

Situation
très tranquille, en bordure de forêt, avec vue étendue. A quelques minutes à pied de la station du trolleybus et du centre de la localité.
Construction
3 bâtiments très soignés, bien insonorisés, de conception résidentielle.
Aménagements
et équipements ultra-modernes (cuisine complètement installée avec machine à laver la vaisselle, cheminée de salon).
Habitable
immédiatement pour deux immeubles.
Financement
à disposition.
Renseignements et vente :
Fiduciaire J.-P. Erard
Trésor 2 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 37 91
24 37 92
Etude Bernard Cartier
Notaire MARIN
Tél. (038) 33 35 15
33 40 16



**PAL/SECAM
des Fr. 2995.-!**

Jusqu'où la technique ira-t-elle?

Voici un Super Color Grundig.

Il bénéficie de toutes les dernières conquêtes de l'électronique, comme tous les appareils de cette gamme.

Rien d'étonnant si nos téléviseurs sont uniques sur plus d'un point.

Ils sont totalement transistorisés, faits de modules enfichables et facilement échangeables: économie de consommation de courant, échauffement minimal, plus de lampes, de réparations longues et coûteuses!

Le nouveau tube extra-plat (110° d'angle de déflexion) donne une profondeur totale du poste de 46 cm seulement. L'écran de 66 cm permet une vision panoramique parfaite. L'adaptateur Secam, spécialement conçu par Grundig, permet de capter toutes les émissions européennes en couleurs.

Deux systèmes de commandes sont disponibles: la sélection par impulsions, entièrement électronique,



rapide et silencieuse. Il suffit d'effleurer du doigt les touches du clavier. Ou la télécommande à distance qui vous permet d'opérer toutes vos sélections, sans fil, depuis votre fauteuil.

Dans l'un ou l'autre cas, réglage instantané, sélection des programmes en un éclair, plus de départs "à froid". Des curseurs linéaires, très souples et précis, commandent l'équilibre, la luminosité et le niveau sonore.

Enfin, nos téléviseurs représentent une alliance heureuse de l'esthétique et de la technique. Ils existent en bois précieux, noyer clair ou laqué blanc, dès Fr. 2995.-.

Ne vous demandez plus jusqu'ou ira la technique. Les téléviseurs Grundig Super Color, eux, ne se posent pas de question. Ils savent simplement qu'ils sont en avance sur leur temps.

GRUNDIG

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

Nous cherchons pour notre département de

**CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES LÉGÈRES**

**SERRURIERS
PROFESSIONNELS**

Nous offrons de très bonnes conditions à toute personne capable de travailler de façon indépendante (déplacements).

Notre service du personnel vous renseignera très volontiers et sans engagement.
Discrétion assurée.

Edouard DUBIED & Cie S.A.

2074 MARIN Tél. (038) 33 12 21
dès 18 h (038) 33 44 17

USINE DE MARIN

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir quelques très bonnes

**VENDEUSES
expérimentées**

pour encadrer efficacement notre personnel de vente actuel.

Nous cherchons des éléments de réelle valeur, souhaitant se créer une situation stable et bien rémunérée.

Discrétion absolue garantie.

Prière d'écrire personnellement à
M. G. Henchoz, gérant, villa « La Créole »,
2205 Montmolin.

Gonset

Neuchâtel



LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

EMBALLEUSE

(responsable de son service d'expédition).

Emploi à la demi-journée envisagé.

Mise au courant, par nos soins, de personne stable et active.

Les Intéressées sont priées de se présenter ou de téléphoner au 25 84 44.

CALORIE S.A., chauffage - ventilation - brûleurs à mazout offre opportunité de se créer une situation indépendante comme

**monteur du service
après-vente**

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une formation de monteur en chauffage ou sanitaire.

Entrée immédiate ou date à convenir. Place stable et bien rétribuée, activités variées, avantages sociaux.

Ecrire ou téléphoner à Calorie S.A., Prébarreau 17, 2000 Neuchâtel, tél. 25 45 86, interne 20.



**L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel**

Famille exploitant restaurant et manège en Suisse allemande cherche

jeune fille
au pair pour aider au ménage et au restaurant. Possibilité de monter à cheval et d'apprendre l'allemand.

Tél. (038) 31 38 21, (aux heures des repas).

**LA POUPONNIÈRE « L'ABRI »
LAUSANNE**

cherche, pour le 1er novembre 1973,

SECRÉTAIRE

active, ayant plusieurs années de pratique, habituée à un travail indépendant. Cette collaboratrice doit pouvoir se charger de la préparation des salaires, décomptes AVS, de la tenue à jour des comptes de pension, de la caisse de la correspondance, téléphone, réception, etc.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, avec indication de salaire désiré, doivent être adressées à M. Jean RIESENMEY, trésorier de la Pouponnière, av. Jomini 8, 1004 Lausanne.

La garderie d'enfants d'Avenches cherche

DIRECTRICE

Formation : nurse, infirmière ou jardinière d'enfants.

Entrée en fonction : 1er décembre 1973.

Nourrie, logement à disposition.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaires, à : Mme Pilet, rte de Villars 2, 1580 Avenches.

BUREAU D'INGÉNIEURS CIVILS EPF-ASIS-SIA à Yverdon engage tout de suite ou pour date à convenir :

DESSINATEUR

B.A.
DESSINATRICE

pour travaux variés de structures industrielles, immeubles, garages souterrains, etc.

Formation complémentaire possible en charpentes métalliques, bois et bois collés.

Ambiance jeune et dynamique, horaire souple.

Adresser offres manuscrites au bureau PERRETEN & BURRI, Saint-Roch 22, 1400 Yverdon.

URGENT

**Professeur
d'arithmétique**

est cherché par école de la ville.

Ecrire sous chiffres 87-482, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

**HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHÂTEL**

Tél. 25 55 01

cherche

portier tournant

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Nous cherchons, pour nos ateliers de Neuchâtel, des

SERRURIERS

et des

AIDES-SERRURIERS

Travail varié en tôlerie et serrurerie.

Faire offres ou se présenter à :

USINE DECKER S.A., av. de Bellevaux 4, 2000 NEUCHÂTEL 7. Tél. (038) 24 55 44.

La Bibliothèque de la Ville de Bienne cherche

bibliothécaire ou libraire

désireux(euse) de travailler dans une équipe sympathique.

Des possibilités très intéressantes s'offrent aux candidat(e)s.

Travail très varié. Horaire souple. Salaire et prestations sociales avantageux (13me mois).

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'adresser leurs offres à la Direction de la Bibliothèque de la Ville, rue Dufour 26, Bienne. Tél. (032) 2 27 19.

EGGER

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, des

tourneurs

Nous offrons :

- salaire en rapport avec les qualifications
- travail intéressant et varié
- ambiance agréable
- semaine de 5 jours
- fonds de prévoyance
- transport assuré de Neuchâtel ou la Neuveville
- appartement de 3 1/2 pièces à disposition.

Veillez téléphoner à :
ÉMILE EGGER & CIE S.A.,
fabrique de pompes et de machines,
2088 Cressier (NE).
Tél. (038) 47 12 17.



VOUS

trouvez en votre qualité de

**CORRESPONDANCIÈRE
de langue maternelle allemande**

un emploi stable à notre service de correspondance vous permettant de profiter de notre horaire variable. Nous aimerions confier ce poste à une personne expérimentée, sachant rédiger des lettres allemandes, dans un style soigné et moderne, habituée à fournir une dactylographie impeccable.

Pour tout renseignement utile, veuillez vous adresser, sans engagement de votre part, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/21 11 55, interne 456

BIEDERMANN S.A.

Nous cherchons

ouvriers et ouvrières

Pour étrangers, permis B ou C Indispensable.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, semaine de 5 jours et avantages sociaux.

Pour tous renseignements, appeler le No de téléphone 25 16 31 ou passer à nos bureaux : Biedermann S.A., Rocher 7, Neuchâtel.

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons une

**perforeuse
vérificatrice**

ayant déjà une bonne expérience de la profession.

Nous sommes une jeune équipe et travaillons sur IBM 029, 059 et 129. La MDS n'est pas non plus une inconnue pour nous.

Nous offrons :

- un salaire en fonction de votre expérience,
- un travail varié,
- des prestations sociales de premier ordre.

TÉLÉPHONEZ-NOUS
NOUS RÉPONDONS A VOS QUESTIONS

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL **FAN**

vous permet d'avertir rapidement tous vos amis et connaissances de la naissance de votre enfant par l'insertion d'un

faire-part de naissance

Agréable et avantageux, ce moyen de partager votre joie vous garantit, en outre, que dans la famille même

vous n'oubliez personne!

Remis à notre bureau jusqu'à 18 h 30, ou dans notre boîte aux lettres jusqu'à 22 heures, un avis de naissance paraît le lendemain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL **FAN**

Fabrique DUBOIS & FILS, Bevaix, tél. 46 18 13, demande

**DAMES
ou
JEUNES FILLES**

pour travail en fabrique. Travail agréable et facile. Se présenter à la fabrique.

Nous engageons :

**maçons
manœuvres
grutier
chef d'équipe**

Entreprise A. Socchi,
W.-Röthlisberger 8, Neuchâtel,
tél. 24 44 68.

Pour Neuchâtel, nous cherchons

JEUNES FILLES

ou dames, bonne présentation. Salaires très intéressants. Places temporaires ou fixes.

Pour se présenter :
tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

Ouvrier du bâtiment

et
manœuvre

sont recherchés, pour travail varié, par la
Vitrerie Schleppey
Charmettes 16, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 21 68.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

ASSISES DE LA SOCIÉTÉ DES SENTIERS DU DOUBS
Près de 8500 membres franco-suisses étaient représentés aux Planchettes

De notre correspondant :

Les assises de la Société des sentiers du Doubs se sont déroulées, récemment, dans la halle de fête des Planchettes. Malgré le temps incertain et quelques gouttes de pluie, de nombreux participants, délaissant les moyens modernes de transport, avaient gagné, à pied, le lieu de réunion afin de bénéficier d'une nature à l'aube de l'automne. Et c'est devant une fort nombreuse assistance que purent se dérouler les deux assemblées prévues, celle, tout d'abord, de la section neuchâteloise et du Vallon de Saint-Imier, sous la présidence de M. Jacques Benoit. Puis les grandes assises du Doubs avec les sections des Franches-Montagnes, et, du côté français Damprichard, Charquemont, Villers-le-Lac, Grand-Combe-des-Bois.

Deux faits ont marqué cette séance. Il ressort des différents rapports que l'hiver tardif n'a pas, cette année, facilité la tâche des membres chargés de l'ouverture puis de l'entretien des sentiers. Malgré cela, un travail considérable a pu être abattu. Mais, et surtout, l'effectif de la société a poursuivi sur sa lancée. Cette ce, aujourd'hui, 8439 personnes (8262 l'an passé) qui ont adhéré à ce qui est, sans conteste, l'une des plus grandes ligues pour la protection de la nature dans la région et le plus ardent défenseur de la rivière franco-suisse. En ouvrant cette assemblée de la section neuchâte-

loise et du Vallon de Saint-Imier (5419 membres), M. Jacques Benoit salua les représentants des autorités et des sociétés amies et remercia le village des Planchettes qui, une fois de plus, offrait son hospitalité. Puis on passa à l'ordre du jour avec les rapports de caisse et des vérificateurs pour l'exercice 1972-1973, lequel boucle par un bénéfice de plus de 10.000 francs. Cette excellente situation financière s'explique par la présence d'un hiver venu très tardivement. La neige s'étant maintenue jusqu'en mai, le travail des bûcherons a, de ce fait, été retardé. C'est pourquoi les membres des sentiers du Doubs ont dû se contenter d'entretenir, en raison notamment des coupes de bois qui ont été réalisées jusque fort loin dans la saison, les chemins, remettant à cet automne les diverses réparations initialement prévues. Le bénéfice financier, obtenu aussi grâce à des subventions de l'Etat et des villes du Jura neuchâtelois ainsi qu'à un don de la Loterie romande, sera le bienvenu prochainement. Car ce n'est pas l'ouvrage qui manque.

Après avoir évoqué les quelques événements marquants de l'exercice écoulé (les fêtes de la Roche-aux-Chevats et des Graviers contrariées par les mauvais temps, participation à une émission de la Radio romande, etc.), M. Benoit parla du choix de la carte de membre 1974. Chaque section a été invi-

tée à présenter cinq diapositives afin que l'on puisse disposer du plus large éventail de paysages et sujets ayant trait au Doubs. La cotisation, elle, reste inchangée (3 francs). L'assistance rendit enfin un vibrant hommage à l'un de ses sociétaires disparus, M. Marc Haldimann, des Brenets, membre d'honneur. Il fut également fait mention d'une intervention auprès de l'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche. En effet, à Biaufond, un nid de cygnes a subi le passage d'un vandale. Le coupable, dont le geste incompréhensible a ému chacun, a pu être identifié. Le comité a été reconduit dans sa même composition: M. Jacques Benoit, président; MM. Marcel et René Montandon, vice-présidents; M. Pierre Stauffer, caissier; M. Eugène Maleux, secrétaire.

Pour la région neuchâteloise, trois inspecteurs de sentiers sont en fonctions: M. Pierre Sanglard (de Biaufond à la Combe du Diable), M. Claude Pellet (de la Combe du Diable au Châtelot) et M. Jacques Benoit (du Châtelot jusqu'au Saut-du-Doubs). Pour les cinq autres sections franco-suisses, une organisation interne règle les responsabilités.

DE CHAQUE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE

L'après-midi se poursuivit avec les assises du Doubs. Tour à tour, chacune des sections a présenté son rapport annuel, à l'exception de celle de Damprichard dont le représentant, pour la dixième fois grand-père, avait oublié de transmettre son dossier au comité. Un oubli qui lui fut vite pardonné! Les Franches-Montagnes, avec leurs 690 membres, ont entretenu les sentiers du Theusseret et de Goumois. Celui du

Col-des-Prés, rétabli provisoirement, sera l'un des objectifs principaux pour la saison prochaine. La section de Damprichard et ses 250 membres a poursuivi son activité sur le secteur qui lui est dévolu. Charquemont (800 membres) a rétabli le captage de la source de la Verrerie, ce qui lui a occasionné plusieurs jours de gros labeur. Villers-le-Lac et ses 1100 sociétaires n'ont pas chômé, c'est le moins qu'on puisse dire. Elle a entretenu 20 km de sentiers et celui du barrage du Châtelot, avec ses escaliers, a reçu des milliers de visiteurs. Grand-Combe-des-Bois, la benjamine des sections, avec 180 personnes, est née en janvier de cette année. Elle est, présentement, occupée dans le secteur de l'usine du Torret. Mettant un terme à cette assemblée, la société de pêche «La Gaule», par son président, puis le président de la commune des Planchettes, M. Jean Buhler, ont apporté leurs remerciements à tous ceux qui, année après année, ont voulu que cette région reste la plus belle des cartes de visite.

Mais, l'année 1973-1974 ne s'annonce pas des plus faciles. Il y a deux mois environ, un mur plus que centenaire s'est écroulé sur le chemin entre la Rasse et Biaufond. Par ailleurs, sur sol suisse, 250 escaliers devront être changés, au Geai entre Maison-Monsieur et la route principale aux Avents. Sur territoire français, il s'agira de poursuivre le travail afin d'offrir un chemin continu jusqu'à Villers-le-Lac. Le tronçon entre l'usine du Torret et la Verrerie, «La Guêpe», reste à réaliser. D'autres tâches sont également prévues, ce qui n'ira pas sans occasionner d'importants frais.

La Société des sentiers du Doubs, qui s'occupe de l'entretien de 150 km de chemins et de nombreux belvédères répartis entre Muriaux (Franches-Montagnes) et Villers-le-Lac, fêtera en 1975, ses septante-cinq ans d'existence. Un anniversaire qui sera célébré dans la liasse générale, avec, qui sait, une magnifique surprise à la clef: la réalisation d'une carte générale des sentiers franco-suisses.



Parmi la nombreuse assistance on reconnaît, au premier plan, M. F. Buache, directeur de la Cinémathèque suisse.

Grande affluence au nouveau gymnase cantonal pour le 23me Congrès indépendant du cinéma international

De l'un de nos correspondants: Le lancement du XIIIe Congrès indépendant du cinéma international a été marqué, comme il se doit, d'une petite cérémonie à laquelle étaient conviés les congressistes et journalistes venus de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne et de Suisse, en présence des autorités locales, soulignant par là même l'importance de la manifestation.

M. Maurice Payot, président de la ville, rappela l'un de ses soutiens aux activités culturelles, librement choisies par les Chaux-de-Fonniers, était l'un des soucis constants de la municipalité. Notre cité ayant été choisie par le Conseil de l'Europe pour une vaste enquête culturelle, ce travail est actuellement en cours de dépouillement. M. Bernard Chardère, grand animateur du C.I.C.I., encore très impressionné par le nouveau gymnase cantonal et son équipement, remercia pour l'accueil réservé aux congressistes. M. Jean Frey, au nom de la Guilde du Film, quant à lui, souligna, entre autres, que la manifestation avait été rendue possible grâce à l'appui de M. François Jeanneret, chef du Département de l'Instruction publique, et à l'hospitalité de M. A. Tissot, directeur du Gymnase.

L'expérience était en effet, assez audacieuse d'organiser le C.I.C.I. dans un lieu peu connu, loin des grands axes de communications. Après Lausanne, Lyon, Toulouse la petite ville de La Chaux-de-Fonds se devait de faire bonne figure, et par leur participation nombreuse les amateurs de cinéma de notre région ne s'y sont pas trompés. Malgré la concurrence de la Braderie et ses réjouissances populaires, près de 300 personnes se pressaient samedi pour voir ou revoir «Lola Montès» de Max Ophüls, il en fut de même dimanche. Le premier C.I.C.I. de la vraie décentralisation culturelle a donc pris son envol sous les meilleurs augures, et se poursuivra une semaine durant, avec de temps à autre, en supplément de programme, quelques surprises et pas des moindres offertes au gré des séances pour le plaisir de tous.

JPB

Un timbre français: le Saut-du-Doubs

(c) A Villers-le-Lac se tiendra, les 8 et 9 septembre, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une importante exposition philatélique organisée par l'amicale philatélique du Val de Morteauc. L'occasion du premier jour d'émission du timbre sur «Le Saut-du-Doubs» (0 fr. 60). Prendra part à la cérémonie qui se déroulera à l'hôtel de ville, notamment le président de l'assemblée nationale et maire de Pontarlier, M. Edgar Faure. A cette occasion, la Société des sentiers du Doubs a mis sur pied, dans les mêmes locaux, une exposition de cartes postales sur le Doubs, le canton et le département du Doubs. A voir absolument, en raison du nombre et de la rareté de certains documents.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

Naissance. — Offredi, Ylenia Franca, fille d'Angelo, maçon et de Alida, née Tamburlin.

Promesse de mariage. — Blaser, Jean-François, acheteur et Ledermann, Catherine Irma.

Mariages civils. — Langè, Henri, boilier et Hädnener, Jany Françoise. Piquerez, Michel Albin Xavier, chauffeur et Vermeille, Jeanne Suzanne Rachel. Tornare, René Henri, radio-électricien et Kuoener, Beata. Weber, François Charles, économiste et Junod, Patricia Chantal. Wegmüller, Erwin, machiniste, et Fontana, Marguerite. Fahrmay, Georges Robert, mécanicien-électricien, et Boichat, Denise Jeanne Irmeline.

Décès. — Perrin, Louise Marguerite, cèlibataire, employée de bureau, née le 20 janvier 1886, dom. Ld.Robert 134.

Issue mortelle d'une Chaux-de-Fonnière

Dans le courant de l'été, alors qu'elle se trouvait en vacances à Loeche-les-Bains, Mme Ruth Hentzler, 47 ans, de la Chaux-de-Fonds, fut happée par un camion à l'intérieur de la station. Grièvement blessée, elle fut transportée à la clinique Sainte-Claire à Sierre où elle a succombé à ses blessures.

LE LOCLE - LE LOCLE

Les sœurs de Saint-Loup ont quitté l'hôpital

De l'un de nos correspondants: L'hôpital du Locle ainsi que la population locloise ont vu avec chagrin arriver le jour où il a fallu se séparer des sœurs de Saint-Loup. Elles nous ont quittées, à la fin du mois d'août, emportant la reconnaissance de ceux et de celles qui ont fait un stage à l'hôpital ou qui se sont intéressés à la vie de cet établissement, plus que centenaire, issu de la fusion de l'hôpital de la «Croix-des-Côtes» et de l'hôpital «Fraternel». Les sœurs de l'hôpital nous quittent après un long bail.

C'est en 1857 que les premières sœurs de Saint-Loup firent leur apparition. A cette époque lointaine le personnel de l'hôpital se composait de la sœur directrice, d'un infirmier, d'une infirmière et d'une cuisinière. L'hôpital faisait payer un franc la journée de maladie et des uns trouvaient que c'était trop!

Le départ des sœurs dioconesses du Locle a donné lieu à une soirée d'adieu au cours de laquelle plusieurs discours furent prononcés, exprimant la gratitude de l'hôpital, des anciens malades, du corps médical et des Eglises. C'est Saint-Loup qui les a rappelées. Les vocations se font rares et cette institution ne parvenait plus à assurer, à notre hôpital, la présence d'une équipe suffisante. Lors des bonnes années notre hôpital pouvait régulièrement compter sur cinq diaconesses.

C'est avec beaucoup de regrets qu'on a vu partir sœur Suzanne Matthey, directrice de l'hôpital depuis plus de trente ans; sœur Marie Fros, depuis

plus de trente ans au service «chirurgie»; sœur Suzanne Guignet et sœur Elisabeth, partie à fin avril déjà. Sœur Suzanne Matthey reprendra son apostolat dans un autre hôpital, sœur Suzanne Guignet assumera les fonctions de sœur visitante à Pesex. Sœur Marie est partie pour deux mois en Lorraine puis, à son retour, elle prendra une retraite bien méritée. Pour beaucoup ces départs seront ressentis. Comme l'a dit le médecin-chef de l'hôpital le Dr. G. Fischer, «Les personnes, si efficaces soient-elles, se remplacent toujours, et la qualité, la présence de sœur Suzanne et de ses sœurs, elle, ne se remplacent pas». On ne saurait mieux dire. En effet elles avaient apporté aux malades, outre des soins attentifs, un précieux réconfort spirituel.

On a peine à croire que l'on ne verra plus à l'hôpital, en ville, au temple, le bonnet blanc des sœurs de Saint-Loup.

P. C.

Sur le bureau du Conseil général A propos du chauffage à distance

(c) Le Conseil général du Locle, ainsi que nous l'avons annoncé, siégera ce vendredi. A l'ordre du jour déjà publié viennent de s'ajouter trois interpellations.

La première émane de MM. C. Leimgruber et consorts: «Après la construction d'une nouvelle centrale de chauffe, le réseau du chauffage à distance s'est particulièrement étendu ces derniers mois. Seule, la pose de tuyaux à la place du 1er Août a fait l'objet d'une demande de crédit soumise au Conseil général. Or, des tuyaux ont été posés pour alimenter la fabrique Tissot, d'autres dans la rue des Envers et ailleurs. On peut penser que le coût de ces travaux s'élève à plusieurs centaines de milliers de francs. Le conseil général n'ayant pas été consulté à ce sujet, les soussignés demandent au Conseil communal de bien vouloir répondre aux questions suivantes: Quel est le montant total des investissements faits pour la pose de canalisations pour le chauffage à distance? Quelles sont les perspectives de renter les sommes investies? Le Conseil communal a-t-il l'intention de présenter un rapport à ce sujet de manière à respecter les dispositions légales?»

La deuxième est signée par M. Marcel Huguenin: «Le groupe radical, en date du 6 octobre 1972, avait interpellé le Conseil général afin qu'il intervienne auprès de la maison Raymond, librairie, Daniel-

Jeanrichard 13a, le Locle, dans le but de faire repeindre la façade de couleur trop voyante de la dite maison. Or, nous remarquons que rien n'a été entrepris jusqu'à ce jour. Le Conseil communal peut-il nous renseigner au sujet des dispositions qui auraient été prises. Enfin, toujours de M. M. Huguenin: «Lors des différents travaux et réfections entrepris en même temps dans plusieurs quartiers de la ville, la population locloise a pu constater qu'en de nombreux endroits la circulation s'en est trouvée fortement perturbée, perturbation provenant surtout de la fermeture complète ou partielle de plusieurs rues simultanément. Par conséquent, le Conseil communal peut-il nous renseigner s'il a procédé à une coordination entre les divers services et équipes chargés de réaliser ces travaux.»

FAN-L'EXPRESS Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P. Avenue Léopold-Robert 75 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 47 54 Case postale 473 Téléc: 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cet adresse.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Au tribunal correctionnel du Val-de-Ruz Une soirée qui s'est mal terminée

De notre correspondant:

Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé hier matin à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert assistée de MM. Jules-Auguste Girard et Aimé Jaquet, jurés. Le Ministère public était représenté par Me André Perret, substitut du procureur général et M. Marc Monnier, substitut, exerçait la fonction de greffier.

Le 4 août 1972, vers 5 h 45, un grave accident survenait entre les Hauts-Geneveys et Fontainemelon, après le passage à niveau P. N. de Courroux, perdit la maîtrise de sa voiture qui sortait de la route après avoir arraché une barrière et finissait sa course sur le toit, au centre de la rue de la Gare, après avoir fait une chute de sept mètres. Les cinq occupants, venaient de quitter une connaissance et regagnaient leur domicile. Grièvement blessés, ils restèrent prisonniers du véhicule et on dut appeler la police de Neuchâtel pour les dégager. De cet amas de ferraille, on retira cinq blessés. Durant son transfert Mlle Yvonne Rondez, 21 ans, de Delémont, devait décéder. Après un ou deux mois d'hospitalisation, les autres blessés étaient rétablis.

P.N. est renvoyé devant le tribunal pour homicide par négligence et lésions corporelles graves par négligence, pour contrevention à la LCR. De plus, il lui est reproché d'avoir obtenu frauduleusement un permis d'éleve-conducteur, puis un permis de conduire en donnant des renseignements inexacts sur son état de santé, dissimulant qu'il souffrait d'épilepsie.

Le 9 juin 1972, P.N. obtenait, frauduleusement, son permis de conduire. Six jours après, il causait déjà un accident. Circulant à Delémont à 80 km/h, il perdit la maîtrise de son véhicule qui dérapa, fit un tête-à-queue puis un tonneau. Les deux occupants furent blessés et la voiture démolie. Il écopa d'une amende de 120 fr. Six semaines après cet accident survenait l'autre...

Le 3 août 1972, P. N. s'est levé comme d'habitude, à 5 h 30 pour se rendre à son travail. Sa journée terminée, il s'est rendu dans un bar de Delémont où il a passé la soirée, sans boire d'alcool, ce qui a été prouvé par l'analyse du sang. Vers 3 h G.M.

FONTAINEMELON

L'activité de la chorale (sp) La chorale du corps enseignant neuchâtelois reprend son activité sous la direction de G.-H. Pantillon. Les répétitions auront lieu à Fontainemelon, puis à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Pour 1974, les choristes étudient «Elie», un des plus beaux oratorios romantiques de Félix Mendelssohn, épaulés par le chœur des Jeunes u Jura et le chœur Bach, de Lausanne. Trois concerts sont prévus en 1974, à Bienne, Lausanne, et la Chaux-de-Fonds.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgianni, Fontaines. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel.

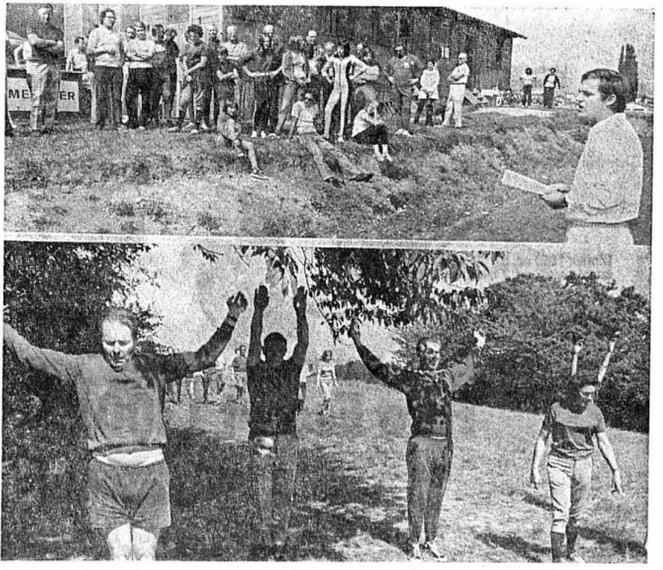
Un parcours «VITA» aux Geneveys-sur-Coffrane

Lors du dernier week-end s'est déroulée aux Geneveys-sur-Coffrane l'inauguration de la piste Vita dont nous avons déjà parlé.

Cette inauguration organisée par la Société d'émulation du village fut marquée par de brefs discours de MM. H. Jaenrenaud, responsable de la journée, Ph. Schaefer instituteur qui salua le représentant des autorités communales M. W. Martin, président de l'exécutif,

M. Berger, délégué de la Vita, qui remit à la présidente de l'Emulation, Mme Welti, un beau fanion accompagné d'une gerbe de fleurs. Mme Welti a dit merci en termes choisis et releva avec plaisir que la piste santé des Geneveys-sur-Coffrane est la première du Val-de-Ruz et la 316me de Suisse.

Voici donc la région dotée d'installations dont les habitants sauront sans doute faire bon usage.



La manifestation inaugurale: l'instituteur Schaefer s'adressant à son auditoire. En bas, des actes plus que des paroles.

(Avipress - J.-P. Baillod)

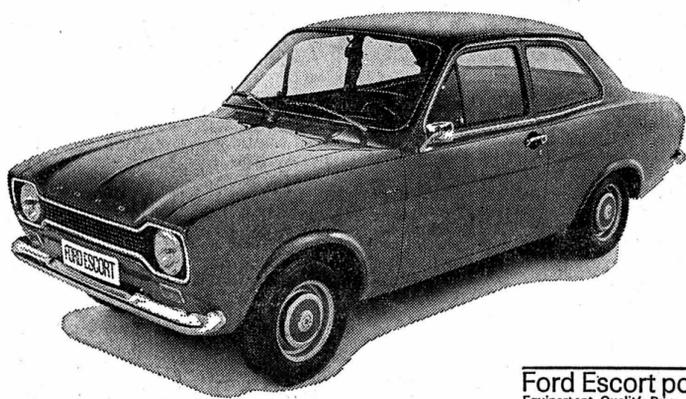


UNE FLEUR DE PLUS A NOTRE ACTE

OUVERTURE
A NEUCHÂTEL - 3-5, RUE DES TERREAUX

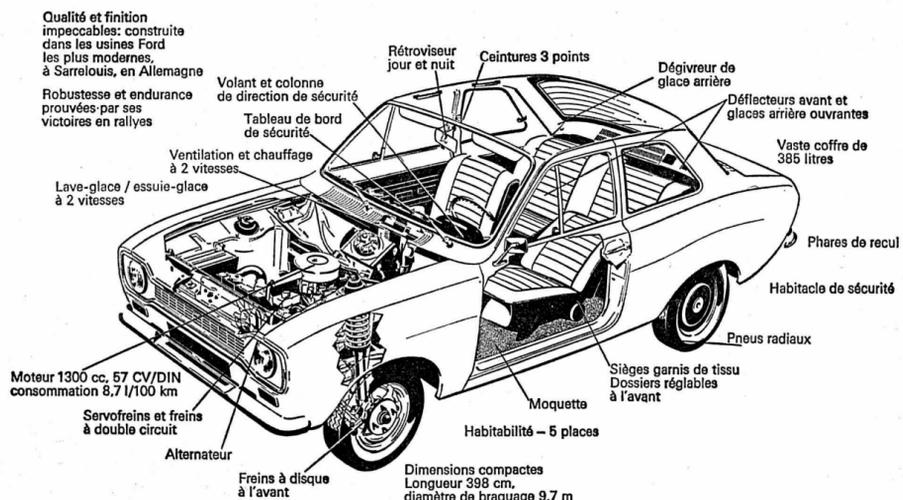
exlibris

Les raisons de son succès.



Ford Escort pour la 
Équipement. Qualité. Prix.

Les voici:



Ford Escort 1300 L Fr. 8990.-



Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102 - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31. Cortaillod: Daniel Lanthemann - Môtiers: Alain Dürig, Garage, rue du Ried - Saint-Imier: Garage Mérija S. à r.L. rue de Châtillon 24.

Terrible!

Notre rayon

TOUT pour L'ENFANT

vous propose

PYJAMA

INTERLOCK 100% COTON
VESTE IMPRIMÉE GRAND DESSIN
À UN PRIX GERLE

4-6 ans	8-10 ans	12-14 ans
10⁹⁰	12⁹⁰	14⁹⁰

PRIX NET FERMÉ LE LUNDI

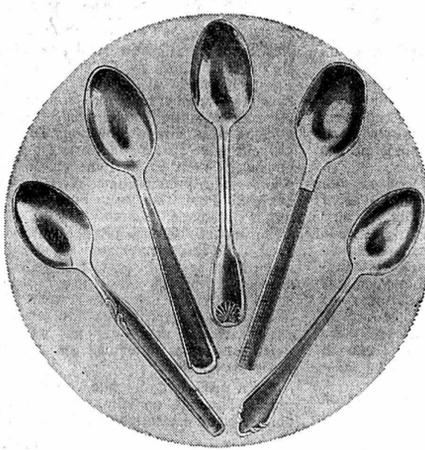
Ruelle Dublé 3



La Gerle

peka

Envoi de notre catalogue "COUVERTS" sur demande, Vente directe à notre salle d'exposition



PAUL KRAMER USINE DE MAILLEFER
Maillefer 15 Tél. 038 / 25 05 22 2002 Neuchâtel

Ecole de conduite
toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel
Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide - discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon
Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité

bouquet

magazine féminin suisse
et son document sur les
guérisseurs romands:

la sommelière
aux
25 médecins!

Et sa Lettre du mois:
« En amour aussi,
deux c'est assez, trois
c'est trop... »

bouquet

en vente partout dès ce matin. Avec
un grand concours « en or », comme
d'habitude!

Vous qui recherchez la tranquillité et le soleil, découvrez les charmes d'Ovronnaz, jeune station valaisanne

HÔTEL GARNI TOURBILLON
OVRONNAZ

nouvellement construit, situation idéale, au centre d'un parc de 3300 m², dominant la vallée du Rhône. Possibilités de prendre le repas du soir.

Septembre - Octobre Prix: de Fr. 14.- à 24.-
7 jours en 1/2 pension avec bain Fr. 193.-
7 jours en 1/2 pension avec eau courante Fr. 165.-
par personne.

Tél. (027) 8 79 66.

OFFRES D'EMPLOIS

STIVARO S.A. engage :
**remonteuse
 de finissages
 acheveur-
 metteur (euse)
 en marche
 monteuse de coqs**

S'adresser à Stivaro S.A., Peseux.
 Tél. (038) 31 38 48.

Nous cherchons

OUVRIÈRE

Formation complète pour personne inexpérimentée mais ayant de l'initiative. Travaux variés, ambiance agréable.
 Salaire selon qualifications, avantages sociaux de premier ordre.
 Horaire de travail : 5 jours (44 heures).

Delachaux & Niestlé S.A.,
 passage Max-Meuron 4,
 2001 Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 18 75.

Quel est le

RETRAITÉ

ayant une formation commerciale, disposé à faire un travail facile quelques heures par semaine ?
 Horaire élastique.

Tél. 25 14 14, heures bureau.

Snack-bar Le Derby, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

cuisinier

ou

cuisinière

pour restauration sur assiette

garçon de cuisine

sommelière

dame de buffet

Horaire de travail agréable.
 Congé le dimanche.

Téléphoner au (038) 24 10 98, dès 9 heures.

Connaissez-vous

le Bulletin des places vacantes de la Confédération qui paraît chaque semaine, avec ses nombreuses offres intéressantes ?



Demandez par téléphone ou par carte postale un numéro à l'essai de la dernière édition!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
 Service de placement, 3003 Berne
 Tél. 031/61.55.95



Se mettre au-dessus des choses.



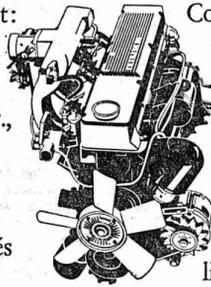
Opel Commodore GS/E.

Sa supériorité est évidente: sa ligne élégante, son toit en vinyl et son bréchet stabilisateur (spoiler) se remarquent tout de suite.

Et l'on s'aperçoit de cette supériorité en la conduisant: la GS/E accélère de 0 à 100 km/h en 8,5 sec. et atteint une vitesse de pointe de plus de 200 km/h (Test de la «Revue Automobile»).

Ses performances proviennent d'un moteur de 2,8 ltr., avec 6 cylindres et injection électronique, développant 160 ch/DIN.

Le servo-direction permet une conduite facile et précise. Le châssis éprouvé assure une tenue de route exemplaire. Répartiteur de freinage, freins à disque ventilés à l'avant, servo-freins à double circuit sont des atouts supplémentaires de sécurité. Pour tout dire: une conduite souveraine.



Son confort va au-devant de tous les désirs: pare-brise teinté avec antenne-radio incorporée. Lunette arrière chauffante.

Confortables sièges en tissu avec appuie-tête à l'avant. Tapis de fond moelleux. Et naturellement un intérieur spacieux.

La sérénité au volant - prenez-le, vous serez convaincu.

La Commodore s'offre à vous en Coupé ou en Limousine 4 portes.

Commodore GS/E 160 ch/DIN Fr. 22 300.-*

Commodore GS 142 ch/DIN Fr. 20 450.-*

Commodore 115 ch/DIN Fr. 18 550.-*

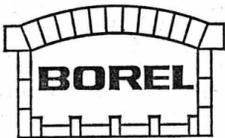
Servo-direction de série. Contre supplément, également livrable avec la boîte sportive GM entièrement automatique à 3 rapports.

(*Prix indicatifs. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Commodore. Une réussite rare.

Opel - la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, 66 24 40, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Œx Garage du Pont 4 51 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 48 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 42 53 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 08, Rolle Garage Wurld 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby - Rols 2 54 60, et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17; 24 rue du Prieuré 32 08 26; 9. route des Jeunes 42 50 48; 20, av. H.-Dunant 33 48 00; 12-14, rue Jean-Jaquet 32 63 20, Glovelier 56 71 29, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, la Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras sur Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.



fabrique de fours électriques industriels cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés accessoirement des travaux de dactylographie.

Langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

Hôtel du Rocher, Neuchâtel, cherche

une extra

pour les banquets.

S'adresser à l'Hôtel du Rocher,
 tél. (038) 25 50 98.

Nous cherchons
peintres en bâtiment

ou MANŒUVRES.
 Entrée immédiate.
 S'adresser à Paul Petermann,
 fbg Ph.-Suchard 3, 2017 Boudry.
 Tél. 42 12 87, entre 12 et 13 heures.

Fabrique de cadrans, en face de la gare de CORCELLES-PESEUX engage

OUVRIERS

pour travaux variés dans département de galvanoplastie.

Prière de se présenter ou de téléphoner à Someco S.A.
 (038) 31 23 31.

Boulangerie-pâtisserie aux environs de Neuchâtel engagerait

boulangier

ou
 boulangier-pâtissier

Semaine de 5 jours.
 Salaire à convenir.
 Date d'entrée à convenir.
 Tél. (038) 25 83 83.

HASSLER

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

employé(e) de bureau

aimant le contact avec la clientèle, de langue maternelle française, connaissances d'allemand souhaitées.
 Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres ou se présenter chez Hassler, rue Saint-Honoré 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 21 21.

MIGROS

cherche

à son Marché de la rue de l'Hôpital à Neuchâtel

dame de buffet

Place stable, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Femme de ménage

est cherchée au Landeron pour 2 à 3 heures par semaine. Salaire selon entente.
 Faire offres sous chiffres 87-50.350 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons
sommelier (ère)

connaissant les deux services.
 Cercle National, place Pury, Neuchâtel.
 Tél. 24 08 22.



ZOO Le Tropic cherche

vendeur ou vendeuse

éventuellement apprentie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prière de prendre contact en écrivant ou en téléphonant à :

JARVI S.A., 1400 Yverdon.
 Tél. (024) 2 53 54.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois par mois mais
 le tirage CONTROLÉ de la FAN
 TOUS LES JOURS Feuille d'avis de Neuchâtel L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

Prêt-à-porter

Chedel
Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Présentation des collections Prêt-à-porter et couture dans nos salons

les 6, 7, 10 et 11 septembre 1973, à 15 h et à 20 h 30

Invitation indispensable à retirer: 2, rue Saint-Honoré, 2^{me} étage

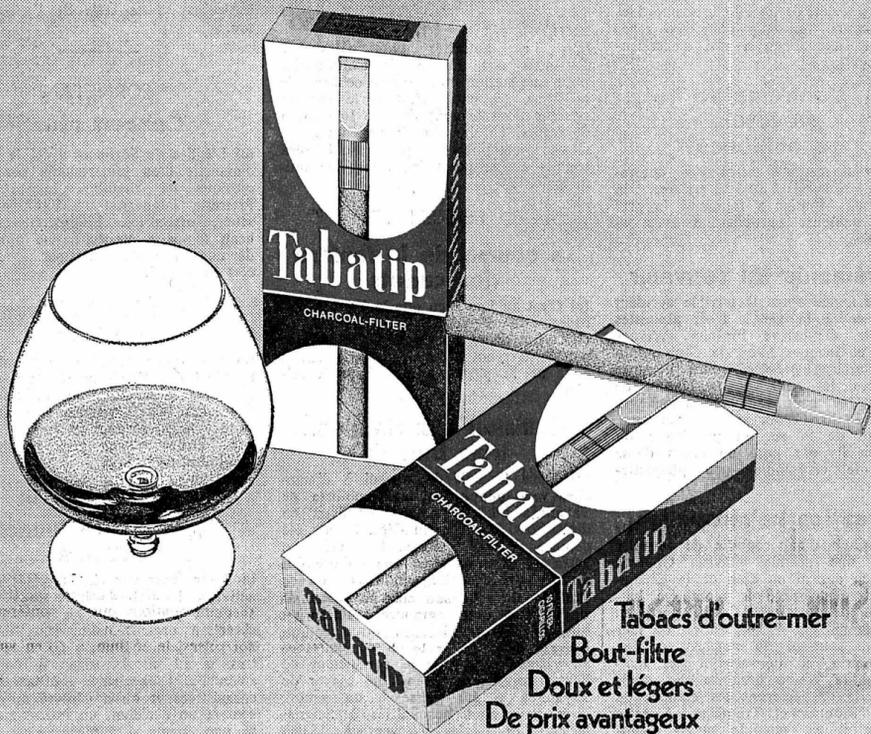
Mannequins chaussés par la maison Bally, Schönenwerd

Prêt-à-porter

Chedel
Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Le petit cigarillo aux grandes qualités



En élégants étuis et coffrets

Tabacs d'outre-mer
Bout-filtre
Doux et légers
De prix avantageux

RF

FRIGOS

Offre spéciale

à partir de

Fr. 268.—

Modèles 165 l, 190 l,

225 l, rabais jusqu'à

Fr. 200.—

Congélateurs

bahut ou armoire

à partir de

Fr. 318.—

de 50 l à 600 l.

Grandes facilités

de paiement.

Grand choix

DISCOUNT

DU VIGNOBLE

Fornachon & Cie

2022 BEVAIX.

Tél. (038) 46 18 77.

A vendre

points SILVA

Mondo-Avanti.

Prix

avantageux.

Ecrire à :

case

postale 281.

1401 Yverdon.

Fr. 4.—

6 photos d'identité

livrables

tout de suite.

Pas d'automate.

Photo express



Photo - Droguerie

de la Gare

A. Messerli,

Sablons 57.

Tél. 25 19 69.

Seulement
35 c. le mot!

C'est le prix

d'une

petite annonce

au tarif réduit

dans la

Feuille d'avis

de Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS

Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel

Tél. 25 55 65

plastiglas so

125, rue de la Côte
Tél. (038) 25 28 762000 Neuchâtel
TX 35 313 fuchs ch

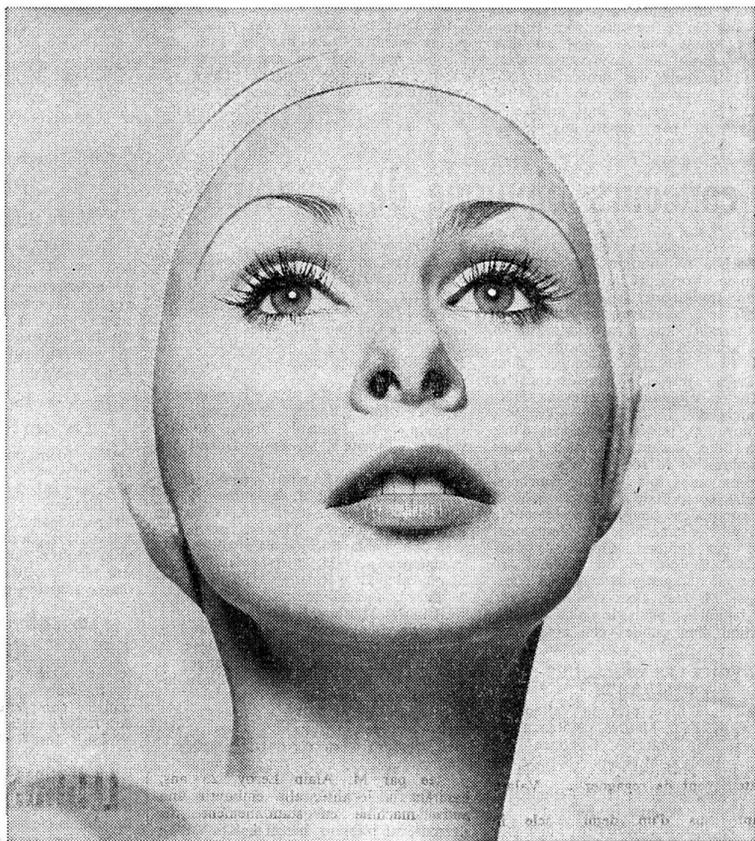
FAÇONNAGE ET VENTE

Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques,
feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimen-
sions.

PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

SANS SOUCIS*

Pour acquérir en douceur une beauté naturelle

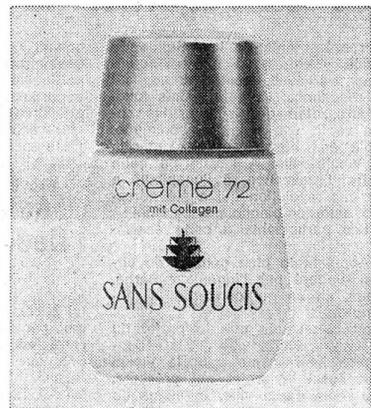


Démonstration avec cadeau

les 4, 5 et 6 septembre.

Madame,
Nous avons le plaisir de vous proposer
cette voie nouvelle et vous invitons à
notre démonstration. En cas d'achat
de produits SANS SOUCIS pour une
valeur de Fr. 18.— seulement, vous
recevrez, gratuitement, contre remise
du bon de beauté, un pot original de
«crème 72» valant Fr. 22.—.

Nous nous réjouissons d'avance de
votre visite.



Votre cadeau: «crème 72», la nou-
velle préparation vedette de SANS SOUCIS,
est une crème parfaite pour les soins de la
peau jour et nuit: le jour comme émulsion
hydratante optimum et fond de maquillage,
la nuit comme crème super-légère veloutée
d'entretien avec effet en profondeur.

Pharmacie-
Parfumerie
TRIPET

Seyon 8, Neuchâtel

Bon de Beauté

pour un pot original de crème d'entretien super-légère
«crème 72» SANS SOUCIS d'une

valeur de Fr. 22.—

à l'achat de produits SANS SOUCIS pour un montant
de Fr. 18.— seulement.

Bon à échanger à la Pharmacie-Parfumerie TRIPET
Seyon 8, Neuchâtel.

Validité jusqu'à épuisement du stock.

* SANS SOUCIS, la gamme cosmétique de réputation mondiale avec le plus
grand choix de soins de beauté. SANS SOUCIS, marque de produits très
supérieurs, a remporté la plus haute distinction pour sa cosmétique d'entretien.

mini
HASSLER prix

Au Miniprix
grand arrivage de

tapis d'Orient

à des prix mini —
grâce à l'importation directe

La raison de nos prix bon marché:
tapis choisis à l'emporter

Notre choix est unique:

- tapis de fond sur rouleaux
- rideaux
- quelque 250 coupons
- milieux et entourages de lit
- plaques de tapis — tapis d'Orient
- articles do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038-25 21 21

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le coût de la sécurité sociale

LAUSANNE (ATS). — Les contributions de sécurité sociale des employeurs, des assurés et des pouvoirs publics pourraient passer, dans le pire des cas, de 11 milliards de francs en 1970 à près de 295 milliards en l'an 2000. Elles absorberaient alors près des deux tiers du revenu du travail, si un frein n'est pas mis à cette évolution. C'est ce qui ressort d'une étude prospective sur l'assurance sociale et l'économie nationale, faite par l'Institut des assurances de l'Ecole des hautes études économiques de Saint-Gall et présentée à la presse, à Lausanne, par l'Association des compagnies suisses d'assurances.

Cette étude sur l'évolution possible du coût de la sécurité sociale en Suisse entre 1975 et l'an 2000 est basée sur certains principes : maintien de la structure politique du pays et de l'organisation des principales formes d'assurances, entrée en vigueur de l'obligation de la prévoyance professionnelle, réorganisation de l'assurance maladie et

obligation de l'assurance accident à partir de 1975, assurance chômage pour tous les travailleurs en 1990.

Parmi les différentes perspectives d'évolution des charges de sécurité sociale, cinq variantes ont été présentées, en fonction de l'évolution différente des prix et des salaires nominaux, de l'augmentation du produit social brut, du coût du traitement médical ambulatoire et du traitement hospitalier, du développement et de la structure d'âges de la population.

Les contributions de sécurité sociale des employeurs, des assurés et des pouvoirs publics ont passé de 3,7 milliards de francs en 1960 à plus de 11 milliards en 1970. Selon les variantes de l'étude saint-galloise, ces contributions atteindraient 25 milliards en 1975, entre 40 et 47 milliards en 1980, entre 85 et 144 milliards en 1990 et entre 155 et 295 milliards en l'an 2000.

Les charges totales des employeurs des assurés et des pouvoirs publics relatives à la sécurité sociale absor-

baient 18 % du revenu du travail en 1960 et 22 % en 1970. Elles pourraient en absorber 31 % en 1975, 36-38 % en 1980, 43-62 % en 1990 et 44-63 % en l'an 2000, la dernière décennie du siècle étant une période de stabilisation.

On constate que ces charges peuvent atteindre une ampleur extrême, bien supérieure à ce qui ressort de toutes les évaluations faites jusqu'à présent. Mais, disent les compagnies d'assurances, s'il ne saurait être question de revenir sur ce qui est décidé en matière de sécurité sociale, il ne saurait être question non plus de se résigner à subir une évolution excessive.

Les assureurs recommandent de renoncer à améliorer nos assurances lorsque cela ne se justifie pas sur le plan social, de restreindre au maximum la surassurance et l'assurance multiple, de combattre l'explosion des coûts des soins médicaux et hospitaliers et de renforcer les mesures de prévention des accidents.

Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national : pas de protection des sites sans planification

BERNE (ATS). — La conservation et le développement harmonieux et rationnel de sites et de localités historiques ne peuvent être réalisés avec chances de succès qu'au moyen de la planification. Ce nouvel aspect de son activité, la ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national l'a mis en valeur l'année passée, en combattant notamment le tracé officiel de la N13, dans le Domleschg, et de la N2, près de Faido. Dans le premier des cas, les experts de la ligue ont élaboré, en collaboration avec les planistes de la vallée, un projet ménageant davantage l'environnement. Mais dans le deuxième, la variante du tunnel dans le coteau proposée par les spécialistes de la ligue attend toujours d'être prise en considération par la commission fédérale.

Dans son rapport annuel, la ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national relève en outre qu'elle a su

imposer, l'année passée, dans de nombreuses localités, son point de vue en matière de planification et de protection des sites. Certaines interventions couronnées de succès concernent Tschierschen, Splügen, Lugano et Goldau où des projets de maisons-tours ont été repoussés. A Bellinzzone, les PTT ont finalement renoncé à leur projet de maison-tour dans la vieille-ville et Fribourg a conservé les abattoirs que l'on voulait démolir pour y aménager un parc à voitures.

Les efforts de la ligue ont cependant échoué pour la station touristique encore pratiquement intacte du San-Bernardino : la forêt y sera défrichée au profit d'énormes lotissements. Ce qui prouve, indique le rapport, que le Tribunal fédéral a fait passer, une fois de plus, l'intérêt public à la conservation des forêts après des intérêts purement privés.

En 1972, la ligue comptait 16.308

membres, soit 2000 de plus que l'année précédente. C'est le Tessin qui a enregistré le plus grand nombre d'adhésions (500) suivi par Berne (270) et la Suisse centrale (230).

Quant au chiffre de vente de l'écu d'or, il s'est encore amélioré. Le produit net de 1972 sera probablement d'environ 1,198 million de francs, contre 1,191 million en 1971. La ligue suisse pour la protection de la nature et la ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en recevront chacune 470.000 francs. Une somme de 20.000 francs sera attribuée à la fédération nationale des costumes suisses et 75.000 francs seront versés au fonds des tâches communes pour les œuvres d'importance nationale. Comme prévu, précise le rapport, 100.000 francs sont allés à l'objet principal de la vente : la réserve naturelle du Vanil Noir, à cheval sur les cantons de Fribourg et Vaud.

VALAIS

Constructions en zone verte : un étrange conflit en Valais

Un étrange conflit vient d'éclater entre l'Etat du Valais et un groupe de propriétaires de chalets au fond du Loetschental. Cinq Valaisiens en effet MM. Peter Steiner, de Steg, Willi Hiltbrand, de Steg, Victor Imboden, de Gampel, Camille Bori, de Vernayaz, et Elias Bregy, de Gampel, ont construit ou sont en train de construire des chalets de vacances à près de 2000 mètres d'altitude.

Hélas pour eux toute cette zone est interdite à la construction. Le conflit

éclata le jour où des habitants de Blatten ayant demandé une autorisation de construire à la commune et à l'Etat se la virent refuser en raison des nouvelles prescriptions fédérales.

Ceux-ci demandèrent à la commune de tirer au clair l'affaire des chalets susmentionnés. Aucun des propriétaires n'était en possession d'une autorisation de construire.

L'autorité intervint à plusieurs reprises pour stopper les constructions commencées. Ce fut peine perdue. On fit même intervenir la police mais en vain. Les intéressés allèrent jusqu'à mobiliser l'hélicoptère pour amener plus rapidement sur place les matériaux nécessaires.

Comme cela s'est déjà produit en

Valais, on pensait que l'Etat allait infliger une amende. Or il n'en est rien. L'Etat exige aujourd'hui la destruction des bâtiments construits ou en cours de construction.

Un ultimatum a été envoyé par l'Etat aux intéressés. Le chef du département exige aujourd'hui qu'avant le 20 septembre les nouvelles constructions soient démontées.

On se demande comment tout cela va finir. En effet, les propriétaires après avoir engagé des dizaines de milliers de francs dans une telle construction n'auront pas le courage, on s'en doute, de procéder à une destruction.

L'ultimatum officiel qui fut donné porte la date d'échéance du 20 septembre.

M. F.

Décès de Me Camille Crittin

MARTIGNY (ATS). — Mardi est décédé à l'hôpital de Martigny où il était en traitement depuis quelques jours à la suite d'un accident Me Camille Crittin, personnalité politique valaisanne de premier plan.

Me Crittin avait été renversé par une auto la semaine passée alors qu'il cheminait en ville en compagnie de sa femme. Il était âgé de 85 ans.

Il fit son droit notamment à Genève et Bruxelles, pratiqua quelque temps à Neuchâtel avant de regagner son Valais natal.

Durant plus d'un demi siècle il marqua de son activité la vie du parti radical valaisan et la politique cantonale.

Il fut juge de commune, député et surtout dès 1928 durant près de vingt ans conseiller national. Il fut même en décembre 1940 candidat au Conseil fédéral.

Me Crittin était marié et père d'un fils, Me Charles Crittin, avocat à Martigny.

Des accidents et plusieurs blessés

(c) Des accidents ont fait mardi plusieurs blessés en Valais. La plupart d'entre eux se sont produits dans la nuit vers 1 heure et 3 heures du matin.

C'est ainsi qu'à Martigny une auto pilotée par M. Alain Leroy, 23 ans, habitant la localité, alla emboutir une autre machine en stationnement. M. Leroy a été blessé et hospitalisé.

Vers 2 heures du matin, au pont du Rhône de Sierre une auto vaudoise conduite par M. Florian Scherer, 40 ans, de Pully, fit une embardée en arrivant du Haut-Valais. Le conducteur fut également blessé et hospitalisé.

On apprend enfin que trois personnes ont été blessées dans un accident survenu sur la route du col du Simplon non loin de Gondo.

Une auto valaisanne a quitté la chaussée et a fini sa course dans un ravin. On a dû hospitaliser le conducteur M. Eugène Cogo, 26 ans, et ses deux passagers MM. Hugo Firoti et Nazareno Firoti, tous trois domiciliés à Simplon-Village également.

SUISSE ALÉMANIQUE

Agriculteur écrasé par son tracteur

KAEGISWIL (OW), (ATS). — Un agriculteur de Kaegiswil (OW), M. Simon Schmitter, 55 ans, a été mortellement blessé lundi en sortant soudain de la route avec son tracteur. L'engin s'est renversé sur le malheureux et l'a écrasé. M. Schmitter a été tué sur le coup.

Drame sur un chantier

BIRR (AG), (ATS). — Un ouvrier yougoslave de 25 ans, M. Kamer Ismaili, célibataire, habitant Wueroslen (AG), s'est tué lundi après-midi sur un chantier de construction, en tombant du dixième étage. M. Kamer Ismaili, qui faisait des travaux de mesures sur une maison-tour, a fait une chute d'environ 25 mètres.

Pétition contre l'agrandissement de l'aérodrome de Beromunster

(c) Une pétition avec 1332 signatures a été déposée mardi matin à la chancellerie d'Etat du canton de Lucerne. Un comité d'action avait rassemblé ces signatures dans les petites communes de Beromunster et des environs. Fait intéressant : 65 % des habitants de Beromunster se sont prononcés contre le projet prévoyant l'agrandissement de l'aérodrome. Les habitants ont précisé dans la lettre, accompagnant la pétition, qu'ils « voulaient vivre tranquilles ». L'office fédéral de l'air a déjà donné son accord, pour que l'aérodrome de Beromunster soit transformé en « aérodrome régional », raison pour laquelle la piste aurait, elle aussi, dû être modernisée et rallongée. Ce n'est pas sans intérêt que l'on attend la suite des opérations.

Il y a quelques mois, les responsables de l'aérodrome — le terrain appartient au canton de Lucerne — avaient déclaré au cours d'une conférence de presse, que la modernisation de cette aérodrome deviendrait réalité en 1973. Dès que cette nouvelle avait été connue, les réactions ne tardèrent pas.



Georges Pollicino

Pour vous aussi, je connais la formule d'assurance-maladie la plus avantageuse. Téléphonez-moi : je vous renseignerai sans aucun engagement. Appelez-moi à l'agence générale Helvetia-Vie, au 038/25 94 44, ou chez moi, au 038/46 10 42

HELVETIA-VIE

GENEVE

ON A RETROUVÉ LA TRACE DE FERNAND LEGROS DANS UNE PRISON DU BRÉSIL

Etats-Unis et France réclament son extradition

De notre correspondant : Quand Fernand Legros le (trop) célèbre escroc et faussaire en tableaux, disparaît, ce n'est jamais pour bien longtemps.

Ainsi Fernand Legros vient-il d'être arrêté à Brasilia (la nouvelle capitale du Brésil) sous l'inculpation d'escroquerie.

Ce sont les premiers ennuis sérieux que rencontre Legros depuis qu'il put quitter si facilement la Suisse, où il s'était rendu coupable d'un grave délit de meurtres (en Valais) à la veille d'être jugé.

Mais il va prochainement être libéré. L'affaire d'escroquerie dans laquelle il a trempé, va, paraît-il, en se décolorant...

Se pose alors le problème de l'extradition...

Les Etats-Unis et la France le réclament à corps et à cris, pour des malversations diverses mais d'importance. Selon certaines rumeurs il apparaît que les

Etats-Unis auraient la préférence. Sur le sol de ce pays, Fernand Legros ne s'est rendu coupable que de fraudes fiscales (un délit qui se règle avec de l'argent) tandis qu'en France on le recherche pour des faux et autres escroqueries.

La Suisse, quant à elle ne s'est pas manifestée. Visiblement les autorités helvétiques, tant fédérales que genevoises, ne souhaitent guère s'engager à nouveau d'un pareil « fardeau ».

Il n'y a donc aucun risque pour Fernand Legros d'être un jour traduit devant un tribunal helvétique. Il a chargé ses avocats genevois de « liquider » son contentieux pénal sur le plan suisse.

Mais une question se pose aux observateurs attentifs : bénéficiant de la liberté (même relative) sur sol brésilien, Fernand Legros ne mettra-t-il pas à profit cette indépendance de mouvement pour « disparaître » à nouveau, comme il en a pris l'habitude ?

Les partis politiques genevois prennent position sur les votations du 23 septembre

GENEVE (ATS). — Les partis politiques genevois ont pris position sur la double votation cantonale qui se déroulera le 23 septembre et dont les deux objets entraînent une modification de la constitution genevoise. Tous sont favorables à l'adaptation à la constitution fédérale des articles sur la nationalité. En revanche, la modification des structures des services industriels de Genève les oppose. Les socialistes, l'Alliance des indépendants, les radicaux, les libéraux et le parti démocrate-chrétien approuvent cette modification alors que le parti du travail et le mouvement

« Vigilance » la rejettent, ces derniers estiment que la fixation des tarifs et des barèmes pour l'eau, le gaz et l'électricité devraient être de la compétence du Grand conseil.

En revanche, les élections prévues pour ce jour-là, seront tacites. Le Grand conseil avait décidé récemment de créer trois nouveaux postes de juges, deux à la cour de justice et un au tribunal de première instance et trois candidats s'ont inscrits, présentés respectivement par les radicaux, les libéraux et les démocrates-chrétiens.

La Suisse et les plus grandes entreprises chimiques mondiales en 1972

BALE (ATS). — La revue professionnelle anglaise « Chemical age international » a publié son classement annuel des 200 plus grandes entreprises chimiques mondiales de l'industrie chimique, prenant pour critère le chiffre d'affaires 1972 de chaque groupe, calculé sur le chiffre moyen du dollar américain pendant l'année.

La première entreprise du classement est du « Pont de Nemours » (Etats-Unis), avec 4,3 milliards de dollars, suivie par « Basf » (Allemagne fédérale) avec 4,2 milliards.

Quatre entreprises suisses figurent parmi les 170 premières sociétés de ce classement. Ciba-Geigy vient en 14me position avec 2,113 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Hoffmann - la Roche est en 22me position avec un chiffre d'affaires estimé de 1,225 milliards. Sandoz se trouve 33me avec un chiffre d'affaires de 889 millions et Lonza est 169me avec 135 millions.

A elles quatre, les maisons suisses totalisent un chiffre d'affaires de 4,363 milliards de dollars, soit approximativement 13 milliards de francs suisses.

Aide aux investissements dans les régions de montagne

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet du Conseil fédéral concernant l'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne a décidé, au cours d'une réunion tenue à Berne, d'entrer en matière. Elle a ensuite commencé l'examen de détail, qui n'a toutefois pas pu être achevé. La commission, qui se réunira à nouveau le 17 octobre prochain, a siégé sous la présidence du conseiller aux Etats Knussel (rad-LU) et en présence du conseiller fédéral Brugger, à Brigels, dans le canton des Grisons.

Le projet, précise un communiqué, qui constitue la principale mesure tendant à promouvoir la politique active de développement économique régional que la Confédération vient de mettre sur pied, a pour but essentiel d'améliorer les conditions d'existence dans les régions de montagne.

Harmonisation fiscale : initiative individuelle examinée par une commission

BERNE (ATS). — Lors de sa 3me séance tenue à Berne, le 3 septembre 1973, la commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative individuelle du conseiller national Stich (soco) concernant l'harmonisation fiscale a décidé, par 8 voix contre 2 et une abstention, de remplacer le texte de cette initiative par sa propre contre-proposition. Celle-ci s'inspire largement des recommandations que la conférence des directeurs cantonaux des finances a formulées, le 15 juin 1973, en vue de la rédaction d'un projet d'article constitutionnel concernant l'harmonisation fiscale. M. Stich a maintenu le texte de son initiative. La commission soumettra sa proposition au Conseil fédéral et aux membres du Conseil national. Elle y joindra un rapport explicatif qu'elle mettra au point lors d'une séance ultérieure.

Voici le texte du projet d'article 42 quinquies proposé par le conseiller national Stich :

« En vue d'encourager l'harmonisation fiscale entre les cantons, la Confédération est autorisée à édicter par la voie législative des prescriptions sur l'assujettissement objectif et subjectif à l'impôt, ainsi que sur la procédure en matière d'imposition. L'imposition des holdings et des sociétés de domicile pourra être réglée de manière uniforme grâce à cette législation. »

Résidus de pesticides Assainissement de la fromagerie suisse

LAUSANNE (CRIA). — En 1968, les autorités américaines refusaient un livraison de fromages suisses. La raison invoquée : les résidus de pesticides. Le principal taufit : le produit employé dans la lutte contre le capricorne domestique.

Cinq ans après, si quelques cas isolés apparaissent encore — et là, de sévères mesures sont prises — on peut dire que la situation est pratiquement assainie en Suisse. Si un assainissement des normes internationales, en matière de résidus de pesticides, survenait, notre pays serait un des seuls à pouvoir faire face à une situation nouvelle, car les normes exigées de la production laitière suisse sont nettement plus strictes que celles en cours sur le marché mondial.

Cependant, il serait juste que l'effort entrepris par les producteurs suisses fut suivi dans le domaine des importations de produits laitiers étrangers.

VAUD

Réforme scolaire dans le canton de Vaud

600 élèves dans une zone-pilote

VEVEY (ATS). — Depuis une semaine, une nouvelle expérience de réforme scolaire est en cours dans la « zone pilote » de la région veveysanne, qui comprend les douze communes des cercles de Vevey, la Tour-de-Peilz, Corsier et Saint-Saphorin. 630 élèves âgés de dix ans ont été répartis entre vingt-six classes ouvertes à Vevey, la Tour-de-Peilz, Saint-Légier, Corsier et Chevres. Une quarantaine d'instituteurs et de maîtres secondaires participent à l'expérience.

Le système actuel — au terme de la troisième année primaire, certains élèves passent au collège secondaire, alors que les autres continuent en quatrième primaire — par un régime de classes communes jusqu'à la fin de la cinquième ou sixième année. Des cours à niveaux et des branches à option tiennent compte des aptitudes différentes des élèves.

L'expérience porte aussi sur des réformes de programmes, de méthodes et de moyens d'enseignement. Commencée en avril 1972 avec une centaine d'élèves du district de Rolle, elle se poursuit maintenant sur une plus grande échelle dans une partie des districts de Vevey et de Lavaux.

Les classes sont dites « hétérogènes », c'est-à-dire qu'elles réunissent des élèves primaires et secondaires. En effet, pour tenir compte à la fois de raisons pédagogiques et de la coordination

Avant la votation du 9 septembre

LAUSANNE (ATS). — Le comité directeur du parti démocrate-chrétien vaudois a décidé de recommander le rejet de l'initiative pour la révision partielle de la loi sur la chasse, soumise au vote populaire du 9 septembre. Le bulletin d'information du parti libéral vaudois recommande également le « non ».

Cette initiative, de caractère technique, préconise le tir à grenaille de préférence au tir à balle pour la chasse en plaine. Mais les organisations de protection de la nature et des animaux font valoir que le tir à balle est plus précis et plus sûr que le tir à grenaille ce dernier ne faisant souvent que blesser les animaux. Elles combattent d'autant plus fermement l'initiative que celle-ci retarderait considérablement l'entrée en vigueur de la nouvelle loi vaudoise sur la faune, considérée comme un modèle du genre en Suisse en matière de protection et d'équilibre de la faune indigène.



L'AUTOMNE MULTICOLORE DES ENFANTS

L'automne, c'est la fête des couleurs. Pour vos enfants aussi. Il leur faut des vêtements gais pour traverser l'automne dans la bonne humeur: en rouge, en jaune, en vert. A prix Migros.

Manteau en polyuréthane, doublure en peluche acryl.
Gr. 116-170 dès Fr. 65.-

Pantalon jersey acryl et polyester.
Gr. 116-164 dès Fr. 20.-

Manteau en polyuréthane, doublure piquée.
Gr. 92-128 dès Fr. 48.-

Pantalon en jersey polyester et laine.
Gr. 86-116 dès Fr. 16.-

Veste légère en polyuréthane. Manches et doublure en peluche acryl.
Gr. 116-164 dès Fr. 58.-

Pantalon en jersey Novacryl.
Gr. 116-170 dès Fr. 20.-

Le polyuréthane est une imitation cuir idéale pour les vêtements d'enfants. Il est solide et facile à entretenir.



En vente aux Marchés Migros.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OMEGA

cherche
pour son secteur
CONTROLE HABILLAGE

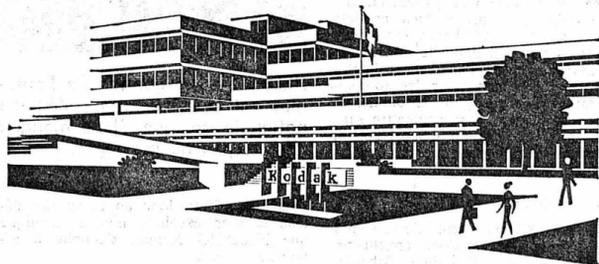
BOÏTIERS

qui se verront entre autres confier le montage des boîtes reçues en parties brisées.

Les candidats sont priés de s'adresser à OMEGA, Département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

En dehors des heures de travail, vous pouvez nous attendre en composant le numéro 3 56 10.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



Nous cherchons pour notre service de vente Produits arts graphiques un

photographe de reproduction

qui, après une période de formation dans notre laboratoire de Lausanne, se verra confier un poste de

représentant technique

pour les secteurs de Genève et Neuchâtel.

Nous attendons de notre futur collaborateur :

- qu'il soit de langue maternelle française
- qu'il ait des connaissances d'anglais
- et une solide expérience dans la photographie de reproduction.

Voiture d'entreprise après formation.

Notre maison offre les prestations sociales d'une entreprise moderne.

Veuillez faire votre offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, à :



KODAK SOCIÉTÉ ANONYME
Service du personnel (référence 30)
Case postale
1001 LAUSANNE



SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DES PRODUITS :
CHOCOLATS VILLARS - CHOCOLATS PERRIER - CAFÉS TOSTO

A la suite du changement d'activité de titulaire, après de nombreuses années de collaboration, nous offrons le poste de

REPRÉSENTANT

pour la région Jura-Neuchâtel, à collaborateur

DYNAMIQUE ET CONSCIENCIEUX

ayant une grande expérience de la vente et capable d'assumer la continuité des excellentes relations que nous entretenons avec notre très fidèle clientèle.

RÉMUNÉRATION INTÉRESSANTE : Fixe et frais en rapport avec les résultats acquis par la forte personnalité que nous désirons engager ;

SITUATION D'AVENIR : assurée par le volume d'affaires existant et le programme de développement prévu ;

PRESTATIONS SOCIALES : selon les critères d'une entreprise moderne ;

DATE D'ENTRÉE : 1er novembre 1973 ou à convenir ;

OFFRE COMPLÈTE : curriculum vitae, copies de certificats, références, photo, à adresser à la Direction de

PERRIER S.A.
1022 CHAVANNES-RENEVS VD

Toutes les offres seront traitées avec grande discrétion.



1022 CHAVANNES-RENEVS TÉL. 021 / 34 05 15

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

secrétaire

Les tâches de notre nouvelle collaboratrice auprès d'un de nos sièges de Bâle, Genève ou Lausanne comprendront la correspondance française sous dictée, la frappe de rapports et divers travaux de bureau en général. La sténographie est indispensable. Des connaissances de la langue anglaise ou allemande rendraient service. Tous les renseignements qui pourront vous intéresser vous seront donnés lorsque vous prendrez contact avec notre chef du personnel.

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

St. Jakobs-Strasse 25, 4002 Bâle Téléphone (061) 22 55 00

PROFESSEUR

d'allemand et d'anglais est cherché par école de la ville.

URGENT.

Ecrire sous chiffres 87-482 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

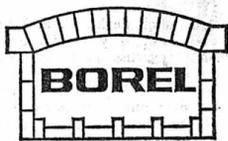
Decatecnic S.A., Corcelles,

cherche

OUVRIERS

pour divers travaux. Bons salaires, semaine de 4 1/2 jours.

Téléphoner au 31 66 00 ou se présenter.



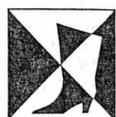
fabrication de fours électriques industriels engagerait :

BON OUVRIER

pour la manutention et l'emballage.

La préférence sera donnée à candidat possédant une bonne écriture ainsi que le permis de conduire A.

Faire offres ou téléphoner à BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.



Chaussures
Diana

CHERCHENT
CHERCHENT

VENDEUSES et VENDEUSES AUXILIAIRES

pour quelques heures et samedi toute la journée.

Pour tous renseignements, adressez-vous au magasin CHAUSSURES DIANA, NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 29 54.



DÉPARTEMENT «G»
LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Girardet 29 - 2400 LE LOCLE

engagent pour leur nouvelle usine :

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour son service des achats et divers travaux de bureau, tels que secrétariat et contrôle de stocks.

La personne que nous cherchons doit :

- être en possession d'un CFC d'employée de commerce ou avoir un diplôme équivalent
- aimer un travail indépendant
- être animée d'un esprit d'initiative.

AIDE-CONCIERGE

pour travail à plein temps. Matériel moderne à disposition.

Les offres de service pour ces deux emplois doivent être adressées au Service du personnel de l'entreprise.

Je suis chargé, par la succursale suisse d'une entreprise commerciale et industrielle américaine exerçant son activité dans le monde entier, de chercher une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

En tant que secrétaire de direction, secrétaire particulière ou secrétaire allround hautement qualifiée, vous désirez un poste de confiance dans la région de Zurich.

Langues : allemand, français et anglais parlés et écrits.

Nous attendons de vous que vous puissiez, de votre propre initiative, tenir vraiment les rênes, que vous montriez assurance et cordialité envers les collaborateurs, clients et hôtes et que, pour vous, « penser patron » soit absolument naturel.

Nous savons que les bonnes secrétaires de direction ne sont pas légions. Et nous savons aussi ce qu'elles valent.

Veuillez me faire parvenir vos offres de service détaillées, avec lettre d'accompagnement manuscrite, photo, curriculum vitae et copies de certificats. La plus entière discrétion est garantie.



Walter Cadonau Personalmarketing
8008 Zürich Mühlebachstrasse 35
Telefon 01. 32 21 55

posalux s.a.

18, rue F.-Opplinger, 2500 BIENNE (Suisse)

Nous cherchons au plus tôt :

mécaniciens de précision électriciens ou électro-mécaniciens peintre-machines

Dans le cadre de notre entreprise moderne, au sein d'une équipe dynamique, nous offrons pour chaque poste à repourvoir un travail très intéressant et varié, avec la possibilité de se créer une situation stable. Ambiance de travail agréable et prestations sociales d'avant-garde.

Les Intéressés sont priés de prendre contact avec POSALUX S.A., rue F.-Opplinger 18, 2500 Bienne, tél. (032) 41 68 22.

Jeune société suisse en pleine expansion cherche pour son service externe en Suisse romande quelques

DÉBUTANTS (ES)

Nous offrons :

- une variété d'articles très populaires en exclusivité
- une formation solide et très simple assurée par notre chef de vente
- aucune tracasserie administrative
- une indépendance quasi totale, mais soutien constant
- un contact humain extraordinaire
- des prestations de salaire intéressantes
- la semaine de 5 jours (à environ 5 heures de travail par jour)
- des avantages sociaux.

Nous demandons :

- persévérance, entregent et bonne présentation
- âge idéal de 20 à 35 ans.

Si la monotonie et les horaires de votre travail vous « pèsent », vous ne regretterez pas de nous rencontrer !

Veuillez nous retourner le coupon ci-dessous sous chiffres E 920532-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ No tél. _____
Ville : _____ No postal _____ Canton : _____
Date de naissance _____ Libre dès le _____

Ne FA 593

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois
par mois mais
**TOUS
LES JOURS**

le tirage **CONTROLÉ**
de la **FAN**
Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

natation

Première à Belgrade : relayeuses américaines battues

CINQ RECORDS DU MONDE TOMBENT

Pour la première fois dans l'histoire de la natation, une équipe de relais américaine ne l'emporte pas dans une compétition officielle. Cinq records du monde battus, dont quatre lors des cinq finales de la soirée. Tels sont les faits marquants de la première journée de natation, fort intéressante, des championnats du monde de Belgrade.

Allemandes ont frappé d'entrée un grand coup avec Ulrike Richter qui, il y a trois semaines à Utrecht, avait ravi à Karen Muir le plus vieux des records du monde en réalisant l'05"4 sur 100 m dos. A l'image de son compatriote Roland Matthes, qui affectionne ce relais pour battre ses records du monde, Ulrike Richter a donné le ton d'emblée avec l'04"99, qui se traduit à l'05", nouveau record du monde. Renate Vogel (1'12"9), Rosemarie Kother (1'01"7) et Cornelia Ender (57"2) poursuivirent l'action de leur compatriote pour réussir un temps total de 4168 qui améliorerait de près de quatre secondes le record du monde détenu par les Etats-Unis depuis Munich en 4'20"7.

ALLEMANNES DÉCEVANTES Les Allemandes de l'Est Ulrike Richter, Renate Vogel, Rosemarie Kother et Cornelia Ender ont enlevé, lors de la dernière épreuve — la finale du relais 4 fois 100 m quatre nages féminin — le titre mondial en dominant plus encore qu'on ne le prévoyait une équipe américaine un peu décevante qui s'est trouvée reléguée à neuf secondes. Les



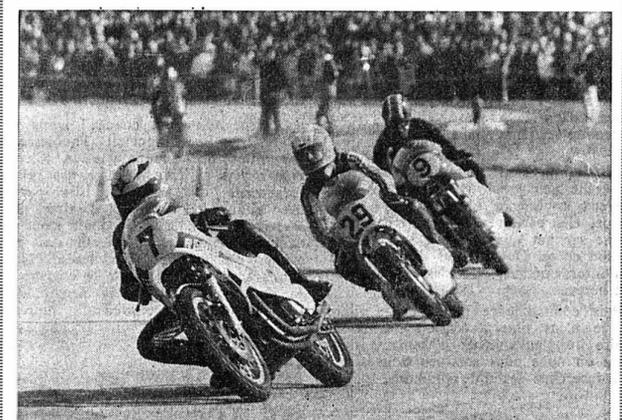
KURT KRUMPHOLZ. — Le jeune Américain s'est mis en évidence en prenant la médaille d'argent du 200 m libre. (Téléphoto AP)

débuté. Le blond Américain John Montgomery (18 ans) enlevait le 200 m libre en 1'53"02, deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps derrière Mark Spitz (1'52"8). Un instant, on crut même que la révélation de l'année allait mettre à mal le record du monde de Spitz, car, aux 100 mètres, il avait viré plus vite (54"81 contre 55"06 à

Spitz à Munich). Mais, dans la deuxième partie de la course, il faiblissait un peu, conservant toutefois assez de ressources pour contenir son compatriote Kurt Krumpholz et l'Allemand de l'Est Roger Pyttel qui, en 1'53"97, égalait le record d'Europe de Werner Lampe.

- Messieurs
- 100 m dos: 1. Matthes (RDA) 57"47; 2. Stamm (EU) 58"77; 3. Wanjia (RDA) 59"08; 4. Murphy (EU) 59"37; 5. Cesch (Hon) 59"51; 6. Steinbach (RFA) 59"77; 7. Arantes (Bre) 1'00"37 (record d'Amérique du Sud); 8. Mackenzie (Ca) 1'00"60.
 - 100 m brasse: 1. Hencken (EU) 1'04"02 (record du monde); 2. Kriukine (URSS) 1'04"61 (record d'Europe); 3. Taguchi (Jap) 1'05"61; 4. Wilkie (GB) 1'05"74; 5. Pankine (URSS) 1'06"55; 6. Colella (EU) 1'06"69; 7. Glass (RDA) 1'07"41; 8. Cluer (N. Guinée) 1'08"12.
 - 200 m nage libre: 1. Montgomery (EU) 1'53"02; 2. Krump-holz (EU) 1'53"61; 3. Pyttel (RDA) 1'53"97; 4. Bagder (Aus) 1'55"66; 5. Brinkley (GB) 1'56"42; 6. Bure (URSS) 1'56"45; 7. Zarnowiecki (Su) 1'56"58; 8. Nocke (RFA) 1'58"97.

- Dames
- 4 fois 100 m quatre nages: 1. Allemagne de l'Est, 4'16"84, record du monde (Ulrike Richter, 1'04"99 au 100 mètres dos, record du monde, Vogel, Kother, Ender); 2. Etats-Unis, 4'25"80; 3. Allemagne de l'Ouest, 4'26"57; 4. Hollande, 4'28"86; 5. Canada, 4'29"60; 6. Suède, 4'30"59; 7. URSS, 4'33"38; 8. Australie, 4'34"45.
 - 200 m quatre nages: 1. Andree Huebner (RDA) 2'20"51 (record du monde); 2. Cornelia Ender (RDA) 2'21"21; 3. Cally Heddy (EU) 2'23"84; 4. Novella Calligaris (I) 2'24"07; 5. Mary Woodcock (EU) 2'25"72; 6. Leslie Cliff (Ca) 2'26"26; 7. Yukari Takemoto (Jap) 2'26"47; 8. Deby Cain (Aus) 2'26"63.



LIGNIÈRES. — Unique en Suisse... (Avipress - Pécoud)

motocyclisme

Championnat suisse LIGNIÈRES À L'HEURE DE... DAYTONA

Pour la seconde fois cette année le plateau de Diesse sera le rendez-vous des nombreux fanatiques des sports motorisés suisses. L'engouement toujours plus marqué de la jeunesse pour cette forme de sport le souligne. En mai, plus de 20.000 personnes se pressaient autour de l'unique circuit helvétique et le week-end dernier, à Wohlén, pour le Motocross des Nations, elles étaient plus de 40.000, venus pour applaudir leurs héros du jour!

préférés s'abstenir plutôt que de diviser l'épreuve en deux groupes. C'est que les équipages s'adonnent à cette discipline hautement spectaculaire sont de plus en plus nombreux.

PRESENCE DE L'ÉLITE Organisée par le Norton-club de Neuchâtel et le Centre de pilotage de Lignières, cette avant-dernière manche du championnat suisse motocycliste sur route — la dernière ayant lieu la semaine suivante sur le motodrome ouest-allemand de Hockenheim — verra la participation de plus de deux cents pilotes, représentant une très grande partie de l'élite helvétique.

INNOVATION Les 50 cmc en effet n'ont jamais participé aux épreuves de Lignières, chacun s'accordant à dire que le tracé du circuit ne leur convenait pas. Par contre les side-cars, qui jusque-là officiaient à part entière sur les contreforts du Chasseral, s'allieront ce prochain week-end hors championnat, les organisateurs ayant

aviron

MALGRÉ LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN ARTIFICIEL

Les championnats du monde faussés par le vent

Les championnats d'Europe continueront pour de nombreux rameurs venus de tous les azimuts un mauvais souvenir. En effet, malgré une bonne organisation soviétique, il est indispensable de faire remarquer que les courses n'ont pas été régulières, surtout en finales. Si les organisateurs, et la FISA, avaient presque tout prévu, et l'on doit tirer un grand coup de chapeau aux Russes (les critiques dont la presse avait fait état avant de partir pour Moscou se sont révélées infondées, heureusement), le vent a joué un rôle important dans toutes les courses finales.

s'ils présentent d'énormes avantages sur les lacs ouverts, deviennent irréguliers, lorsqu'il y a du vent, du fait du manque de protection naturelle par des rangées d'arbres ou des collines. Il est temps, pour la FISA, de prendre sérieusement le couteau par le manche et de faire le nécessaire, pour imposer un cahier de charges précis aux organisateurs de ses championnats. Il est anormal que, pour la seconde fois en deux ans (ceci sans comprendre les courses pour juniors de Nottingham), les courses décourant des titres internationaux soient faussées par le vent.

équipes qui s'entraînent et qui rentrent aux garages à bateaux. Il a été possible, par ce système, d'éliminer du bassin principal toutes les formations qui n'avaient rien à y faire. D'ailleurs, l'entrée dans le bassin principal est accordée par un fonctionnaire.

disposition. Le centre de presse est fort bien installé et les communications avec l'Europe occidentale ont bien fonctionné. Le président de la FISA avait donc tout lieu d'être satisfait de l'organisation et les critiques qu'il avait essayées lors de sa conférence de presse de Lucerne l'ont bien fait sourire à l'issue de la cérémonie de clôture. Il faut aussi dire qu'il avait eu toute l'organisation des championnats féminins (disputés une semaine auparavant) pour roder l'organisation soviétique.

INÉGALITÉS

S'il s'était montré relativement peu gênant lors des trois premiers jours de la régate (le temps étant principalement ensoleillé), il devient très fort le dimanche matin, alors que le temps était couvert et qu'il pleuvait par moment.

Lorsque l'on connaît les sacrifices que consentent les rameurs d'élite pour parvenir en finale d'un championnat FISA, il faut être certain de leur assurer une parfaite régularité des compétitions. Ceci dans l'intérêt-même du sport de l'aviron. Sans cela, on s'acheminera tranquillement vers la mort de l'aviron car les rameurs trouveront que le jeu n'en vaut plus la chandelle.

SOURIRE

Une belle tribune a été construite aussi bien à l'intention des spectateurs que de la presse. Pour cette dernière, de nombreuses places assises avec table, ainsi que des cabines de TV sont à

REVERES

Tous ont été vaincus par la chaleur et la distance. Depuis qu'ils ont quitté les rangs des amateurs, la situation n'a cessé de se dégrader et les possibilités de courir ont devenues plus limitées. La faille de la « firme » qui équipait Hub-schmid, Savary et Zweifel a fait resurgir au premier plan le problème financier alors que la participation aux championnats du monde demandait une préparation intense et soutenue.

POUR LA SECONDE FOIS

De plus en plus, de par le monde, des bassins artificiels se construisent pour y faire disputer des compétitions d'aviron. Trois d'entre eux ont été inaugurés en une année: Feldmoching-Munich, Nottingham et Moscou. Tous ces bassins,

VÉRITABLE RUSSITE Par contre, comme dit plus haut il faut relever l'excellente organisation des Soviétiques. Le bassin construit en rase campagne, à une demi-heure du centre de la ville, est une véritable réussite.

LA SITUATION EMPIRE

En vérité, sans espérer des miracles, on attendait plus des couriers d'Oscar Plattner et des professionnels. Ces derniers ont tous abandonné dimanche sous une chaleur torride. Chez eux, la situation a nettement empiré depuis l'an

REVERES

Il y a longtemps que le cyclisme helvétique n'avait connu pareille déconvenue à l'occasion des championnats du monde. Sur le circuit de Montjuich, la cote d'alerte a été dépassée, que ce soit par équipes ou individuellement.

motocross

LES BILANS FINALS

Deux Suisses champions du monde

- La Fédération motocycliste internationale a publié les classements finals des championnats du monde 1973 (ces classements doivent encore être confirmés par le prochain congrès de Madrid) en 500 cmc, ae Belge Roger de Costerd s'est adjugé le titre pour la troisième fois consécutive alors qu'en 250 cmc, son compatriote Joël Robert, qui avait totalisé cinq titres entre 1968 et 1972, a dû se contenter cette fois de la 18ème place. La victoire est revenue au Suédois Hakan Andersson. Le prix de la FIM pour side-cars 750 cmc a permis d'enregistrer un doublé Suisse avec le succès de Haller-Haller devant Grogg-Graber.
- CLASSEMENTS FINALS
- 250 cmc (après 22 manches, dont 12 comptent): 1. H. Andersson (Su) Yamaha, 177 p; 2. A. Weil (RFA) Maico, 157; 3. H. Mikkola (Fin) Husqvarna, 143; 4. T. Hansen (Su) Kawasaki, 111; 5. G. Moiseev (URSS) KTM, 104; 6. J. Falta (Tch) CZ-KTM, 86; 7.

- J. Pomeroy (EU) Bultaco, 71; 8. P. Roulev (URSS) KTM-CZ, 49; 9. U. Palm (Su) Puch, 49; 10. K. Vehkonen (Fin) Montesa, 43; 11. H. Malsch (RFA) Maico, 39; 12. L. Schinarenko (URSS) CZ, 35.
- 500 cmc (après 20 manches, dont 11 comptent): 1. R. de Costerd (Be) Suzuki, 145; 2. W. Bauer (RFA) Maico-CZ, 143; 3. J. Van Velthoven (Be) Yamaha, 122; 4. A. Jonsson (Su) Yamaha, 109; 5. G. Wolsink (Ho) Maico, 105; 6. C. Hammargren (Su) Yamaha, 87; 7. J. Stodulka (Tch) CZ, 56; 8. W. Schuetz (RFA) Maico, 56; 9. O. Hammerschmid (Tch) CZ, 45; 10. O. Toman (Tch) CZ, 45; 11. J. Banks (GB) BSA, 36; 12. B. Aberg (Su) Husqvarna, 35.

- Succès de prestige pour Brian Redman
- Le Sud-Africain Jody Scheckter a remporté le championnat des Etats-Unis de la formule 5000 grâce à sa troisième place dans la huitième manche qui s'est courue à Mout Pocono (Pennsylvanie) et qui a vu la victoire du Britannique Brian Redman. Ce dernier, lors de la dernière épreuve le 30 septembre à Seattle (Washington), n'aura plus aucune chance de le détrôner en tête du classement. Tous deux ont obtenu quatre succès mais Scheckter, qui a participé à deux courses de plus que son rival, totalise un plus grand nombre de points.
- CLASSEMENTS
1. Brian Redman (GB), Lola-T-330, 81 miles en 41'48"6 (moyenne 116,239 miles-heures). 2. Bert Langer (EU), à 14"04. 3. Jody Scheckter (Af-S). 4. Tony Adamowicz (EU). 5. Eppie Weitzers (Can). 6. Mark Donohue (EU).
- Classement provisoire: 1. Scheckter 132 points. 2. Redman 110.

- dernière
- FOOTBALL
- Angleterre. — Première division: Ipswich Town - Newcastle United 1-3; Liverpool - Derby County 2-0; Queens Park Rangers - West Ham United 0-0; Sheffield United - Arsenal 5-0; Southampton - Norwich City 2-2. Classement: 1. Leeds United 3-6. 2. Southampton 4-6. 3. Burnley 3-5. 4. Coventry City 3-5. 5. Liverpool 4-5. 6. Newcastle United 4-5.
 - Match amical: Frauenfeld - Tossfeld 1-2 (1-2).
 - International brésilien Roberto Rivellino est à vendre. N'ayant pu s'entendre avec son joueur pour le renouvellement de son contrat, le président de Corinthians, M. Mateus, a pris la décision de transférer son meilleur élément. Son prix a été fixé à 8 millions de croizeiros, soit approximativement 1 million 200.000 dollars.
- MARCHE
- Les Soviétiques ont encore pris les trois premières places des deux demi-étapes qui figuraient au programme de la journée de mardi au Tour de Romandie à la marche. Entre Marly-le-Grand et Estavayer, le Lausannois Alfred Badel leur furent aux dépens. Son prix a été fixé à 500 mètres de l'arrivée.
- TENNIS
- La confrontation des trois nations à Wengen a débuté par un match Suisse-Yougoslavie. La formation helvétique féminine a triomphé par 4-2. Les deux points remportés par les joueuses des Balkans le furent aux dépens de la championne suisse Marianne Kindler, qui perdit son simple et son double.

tennis

«Open» de Forest Hills Tom Okker éliminé

Excuse

Critérium de Boncourt Succès neuchâtelois

En éliminant le Hollandais Tom Okker, le jeune Américain Jimmy Connors qui a fêté dimanche son 21ème anniversaire, s'est qualifié pour les quarts de finale du simple messieurs des championnats «open» des Etats-Unis, à Forest Hills.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfarth

Rédacteur en chef: Jean Hostettler

CET APRÈS-MIDI, mercredi 5 septembre, à 14 heures

Ecole de football de Neuchâtel Xamax

Séance générale au Stade de la Maladière

Entraîneurs: MANTULA, BLUSCH, ELSIG, MATHEY, CLAUDE, CITHERLET, ANDREY, RICHARD, MERLO, RUB, SIEGENTHALER

TOURNAGE D'UN FILM

Exceptionnellement, pas d'entraînements aux Fourches et au Chanet

Présence indispensable

TROIS ANS APRÈS JE REVIS CLAIRE ... ET NE LA RECONNUS PAS TOUT DE SUITE

Pourtant c'est une amie d'enfance. Nous avons régulièrement passé nos vacances dans le même village, jusque vers notre seizième année.

A l'époque, c'était une longue fille trop pâle ou trop maquillée ayant une démarche peu gracieuse, mal vêtue, les cheveux serrés par un élastique. Assez timide, elle parlait peu et se tenait raide ne sachant que faire de ses bras et de son corps. Quand nous discutions de nos futurs métiers, elle disait qu'elle serait hôtesse.

Puis, comme je cessai d'aller au village, je n'eus plus l'occasion de revoir Claire jusqu'au soir de la semaine dernière où nous nous sommes retrouvés face à face chez des amis communs.

Grâce à l'ÉCOLE INTERNATIONALE D'HÔTESSES TUNON

D'abord, je ne la reconnus pas, admirant seulement cette agréable jeune

filie. Mais elle vint vers moi en souriant et me salua avec chaleur.

Comme elle avait changé! Dans son allure, rien ne rappelait l'adolescente empruntée des années passées. C'était, sans aucun apprêt, la grâce des gestes, l'assurance du maintien. Elle parlait avec aisance de choses et d'autres, plaisantait et riait. Elle évoquait gaie ment quelques souvenirs, décrivant des personnes qu'elle avait rencontrées. Nous étions tous subjugués par le charme de sa conversation et de sa personnalité. Elle nous raconta ensuite son nouveau métier.

Une profession qui s'apprend

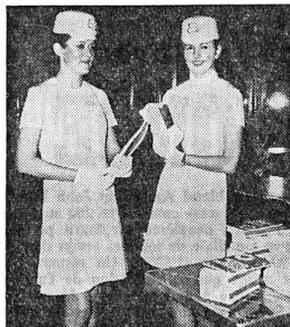
A 18 ans donc, elle fut admise à l'ÉCOLE INTERNATIONALE D'HÔTESSES TUNON car elle remplissait toutes les conditions requises: niveau fin classe de première, bonnes connaissances en anglais. Elle s'inscrivit directement en année de formation profes-

sionnelle spécialisée, sans avoir à faire la classe préparatoire prévue pour les étudiants n'ayant pas le degré scolaire suffisant.

Pendant l'année de sa formation, Claire suivit assidûment les cours, portant l'uniforme élégant qui caractérise les hôtesse de cette école privée.

Un programme d'études complet

- Perfectionnement obligatoire de l'anglais. Claire choisit d'apprendre également l'allemand et en option l'espagnol.
- Cours de culture générale avec visites culturelles: littérature, arts; analyse de l'actualité; étude des moyens d'information modernes: presse, radio, TV; calcul rapide, change, notions de comptabilité; ticketing, organisations voyages, etc.
- Enseignement des techniques professionnelles, basé sur des études de cas; savoir-vivre et protocole; tourisme.



- Hôtesse: un métier passionnant pour jeune fille moderne et accomplie.
- Cours de maintien et d'esthétique; secourisme.
- Stages pratiques dans des entreprises importantes.

Après le diplôme

A la fin de l'année, Claire était non seulement hôtesse professionnelle, mais également une jeune fille parfaite.

ÉCOLE INTERNATIONALE D'HÔTESSES TUNON
2, rue Vallin — 1201 Genève — Tél. (022) 32 83 20

Ayant reçu son diplôme de l'École de Genève, elle se rendit alors à Monaco, siège européen de l'École, pour y passer l'examen lui donnant droit au seul diplôme international officiel existant actuellement dans ce domaine.

Grâce aux stages qu'elle avait faits par l'École, elle obtint immédiatement un poste d'hôtesse d'accueil dans un congrès international, recevant, informant, guidant des centaines de visiteurs venus du monde entier.

Un avenir assuré

Aujourd'hui, les hôtesse sont recherchées, à temps complet ou partiel, par tous les organismes, entreprises ou personnalités privées qui doivent maintenir un contact avec le public. Plus l'hôtesse est qualifiée, plus elle se voit proposer des engagements passionnants comme hôtesse d'accueil, de croisière, de congrès ou d'agence de voyage.

Pour elle, c'est alors l'assurance de réussir dans une profession vivante et indépendante — un métier de femme moderne. Comme Claire.

P.S. Claire m'a téléphoné hier: elle part faire une croisière autour du monde. Comme hôtesse, bien sûr.

Dem. à acheter

J'achèterais **points Silva** et MONDO.

Ecrire sous chiffres OFA 1930 à Orell Füssli, Publicitas, 1003 Lausanne.

Dem. d'emplois

Jeune fille suédoise

cherche place au pair dans famille de langue française.

Faire offres à E. Bennet, 3235 Carlier, Tél. (032) 88 18 23.

Employée de bureau

cherche place à Bôle ou aux environs, à partir du 1er novembre ou à convenir.
Tél. (039) 23 22 18, heures de bureau.

Jeune

employé de commerce diplômé

aimant les chiffres, cherche, pour le 1er novembre, une place où il pourrait se perfectionner en français. Faire offres sous chiffres A 920366 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Employée de commerce

cherche travail fixe ou à mi-temps dans petite ou moyenne entreprise. 2 ans de pratique. Expérience dans la vente, libre tout de suite.
Faire offres sous chiffres 22-472.528, à Publicitas, 1401 Yverdon.

VÉHICULES À MOTEUR



Vente achat échange

Rapporte au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

Lancia HF 1600

5 vitesses, modèle 1971, rouge, 22.000 km.

Valiant 14 CV

1970, 48.000 km, très belle.

DS 21

1972, 25.000 km. Prix intéressant.

Une D super

5 vitesses, 1971, ainsi que 10 autres

volitures bon marché, expertisées.

☎ Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette H. Bayard Yverson

Rue des Tunneliers 2008 Neuchâtel Tél. (038) 25 29 50

A vendre **BUS VW**

avec ou sans aménagement camping. Expertisé.

Tél. 33 59 46.

A vendre **FIAT 124 S**

28.000 km.

Tél. (038) 55 29 93.

A vendre **Kawasaki Trial**

250 cm³, modèle 1973, 1500 km.

Tél. 33 42 23, de 18 h 30 à 20 heures.

service de dépannage trois lacs

Moteurs hors bord

d'occasion, avec garantie;

Johnson 5 CV, 800 fr.;

8 CV, 1400 fr.;

Johnson 35 CV, 1000 fr.

Agence Johnson Fredy Faton, Tombat 28, 2034 Pesoux.

Tél. (038) 31 72 50.

A vendre, de première main,

RANGE-ROVER

REMORQUE AEBY

Tél. (038) 46 13 88, heures de bureau.

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE

alfa romeo

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

H. VUARRAZ

2043 BOUDEVILLIERS / NE

Tél. 038/36 15 15

Fascinant Mexique!

Terre des contrastes, merveilleux pays où les extrêmes se côtoient. Un monde neuf qui conjugue au présent les charmes du passé. Vacances balnéaires à Acapulco.

17 jours, dès **Fr. 1590.-** départ de Zurich

Vols spéciaux à bord d'un jet DC-8 BALAIR, filiale de SWISSAIR (formation des pilotes et entretien des appareils assurés par SWISSAIR).

Où que vous alliez, vous serez toujours en bonne compagnie avec les animateurs KUONI.

17 jours à Acapulco, 17 jours à Mexico - Acapulco.



17 jours à Mexico et grand périple à travers le Mexique jusqu'à la presqu'île du Yucatan. Excursion facultative: Oaxaca.

Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Colliège, Tél. (032) 299 22

Transports de pianos Déménagements GRANDIDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

Entreprise de nettoyages Molliet

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour la prochaine ouverture d'un snack-bar à Neuchâtel, on cherche

SERVEUSE

pour début octobre 1973.

Tél. (038) 53 36 63 entre 8 et 9 heures.

FROIDEVAUX S.A., HORLOGERIE

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

Travail en atelier

REMONTEURS (EUSES) DE FINISSAGE RETOUCHEUSE DE MOUVEMENTS SUR RÉGLOMÈTRE RÉGLEUSES

Travail en atelier ou à domicile

METTEURS (EUSES) EN MARCHÉ REMONTEUSES DE MÉCANISME

Prière de faire offres à la Direction de Froidevaux S.A., ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 70 21.



fabrique de fours électriques industriels cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

SECRÉTAIRE

pour le département de vente.

Langue maternelle française avec, si possible, de bonnes connaissances d'anglais.

Faire offres à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 PESEUX. Tél. (038) 31 27 83.

adia interim URGENT
Nous cherchons **monteur-électricien**
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim URGENT
Nous cherchons **SERRURIERS**
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim URGENT
Nous cherchons **rectifieur**
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim URGENT
Nous cherchons **carreleur**
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim URGENT
Nous cherchons **mécanicien d'entretien.**
Tél. (038) 24 74 14.

adia interim URGENT
Nous cherchons **mécanicien d'entretien.**
Tél. (038) 24 74 14.

MADAME MADEMOISELLE

Si vous avez ces qualités :

- habile et consciencieuse
- le sens de la mécanique
- du goût pour le travail artisanal
- de l'intérêt pour la fabrication et
- la création de parures féminines

... et même autant de défauts, nous vous offrons une occupation variée, propre et agréable au sein d'une petite équipe!

Méroz S.A., manufacture de boîtes de montres or, Crêt-Taconnet 30, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 13.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION SGT SA

Madame,

vous désirez peut-être un emploi à mi-temps ou à temps partiel, afin de combler la solitude de trop longues journées, ou d'apporter un peu plus de bien-être au nid familial.

En ce cas, nous sommes en mesure de vous proposer :

L'HORAIRE NÉGOCIABLE

de notre

DÉPARTEMENT INERTIE

Chasseran 17 - DOMBRESSON.
Tél. (038) 53 37 47.

Madame WEBER vous recevra avec plaisir ou répondra à vos appels, pour vous informer des multiples possibilités que nous offrons.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

Portescap
Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de production, un

agent de méthodes

pour études et réalisations de travaux variés pour ses divers départements.

Profil désiré :

- apprentissage complet de mécanicien de précision ou horloger
- formation BTE, ASET ou équivalente; éventuellement possibilité de compléter une formation en cours.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, la Chaux-de-Fonds.

METAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étréage, etc., et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :

- une bonne formation
- places stables et bien rémunérées
- excellentes prestations sociales
- ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

caissière

ou aide-caissière

pour notre caisse département Confection

1 emballeuse

département Ménage

Nous offrons :

- Places stables et bien rémunérées.
- Bonne ambiance de travail, possibilités d'avancement.
- Avantages sociaux d'une grande maison, dont assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats.
- Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE
alfa romeo
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

Wladimir vit avec ses parents dans une villa près de Moscou. Dans une dépendance s'installe un jour la comtesse Sassékine en compagnie de sa fille Snaida. On dit de la jeune fille qu'elle est intelligente et fort jolie. Lorsque Wladimir aperçoit pour la première fois sa charmante voisine, il est immédiatement fasciné par sa grâce et sa beauté. Jeune et sensible, Wladimir va fréquenter les amis de Snaida, malgré la douleur qu'il éprouve de voir la jeune fille courtisée par d'autres jeunes gens. Profondément épris de Snaida qui le traite cependant comme un frère et un ami, Wladimir ne peut se résoudre à renoncer à l'objet de sa flamme. Au cours d'un dîner, Wladimir apprend d'un serviteur qu'une violente dispute avait opposé ses parents au sujet de Snaida et qu'ils allaient déménager afin de s'éloigner de la jeune fille. Une découverte va bouleverser Wladimir : il croit savoir que Snaida est la maîtresse de son père... (Sur notre photo TV suisse : IRINA PET-SCHERNIKOWA, dans le rôle de Snaida).



Vendredi 7 septembre à 20 h 15 à la TV romande (couleur)

Le « Premier Amour » de Tourgueniev

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 193 NEUCHÂTEL, 5 SEPTEMBRE 1973

APPAREILS MÉNAGERS
Formacon & Cie
Bevelx - La Chaux-de-Fonds

FAN L'EXPRESS MAGAZINE
TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

Tel. (038) 25 37 21.
Formuler offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
du 1^{er} salaire en 3 ans
des habits de travail gratuits
d'une caisse accidents professionnels et non professionnels gratuite
d'un taux d'épargne de 5 % pour le personnel Coop
d'un service social gratuit
d'une caisse de retraite des plus avantageuses, etc.

- Vous bénéficierez :
- UN RESPONSABLE rayon boulangerie produits frais surgelés
 - UNE FLEURISTE
 - UN PATISSIER-BOULANGER
 - DES DAMES DE BUFFET
 - DES DESSERVEUSES
 - DES AUXILIAIRES
 - DES VENDEDUSES
 - DES CHARCUTIÈRES
 - DES BOUCHERS
 - UN RESPONSABLE charcuterie
 - CONGÉ le dimanche
 - (alimentation, textiles, chaussures)

POUR LA CAFETERIA

L'extension de la société nous permet d'offrir à votre choix les emplois suivants :



Super-Centre Portes-Rouges

le 29 novembre 1973

L'ouverture du nouveau

- cherchez du travail...
- désirez améliorer votre situation...
- voulez bénéficier des avantages d'une grande entreprise...

VOUS...

AU BANC D'ESSAI

LA PEUGEOT 104

Une berline quatre portes adaptée au budget familial

Au moment où le renchérissement du prix d'utilisation d'une voiture a tendance à augmenter plus rapidement encore que le prix de la vie, la clientèle semble depuis quelque temps vouer plus d'attention à l'aspect économique de l'automobile. Les pères de famille dont le budget a des limites s'intéressent plus que précédemment à la catégorie de voitures dont le prix est compris entre 8000 et 9000 fr., catégorie qui n'est plus aussi encombrée que par le passé. C'est à cette dernière qu'appartient la Peugeot 104 de 5 CV, benjamine de la marque, lancée l'automne dernier pour un prix de 8975 fr. et qui a élargi la gamme des modèles vers le bas.

Le cahier des charges de la 104 comprenait les conditions suivantes :
— Berline à quatre portes, de dimensions extérieures aussi compactes que possible, offrant à quatre occupants le maximum de place et de liberté de mouvement dans le cadre de son encombrement.

— Moteur moderne à quatre cylindres, placé transversalement en vue de gagner de la place, et faisant corps avec la boîte de vitesses et le différentiel ; performances supérieures à la moyenne en dépit de la modestie de la cylindrée (environ 1 litre).
— Aptitudes routières extrêmement

sûres grâce à la traction avant ; confort aussi parfait que possible grâce à la suspension à quatre roues indépendantes avec jambes élastiques à l'arrière aussi. Équipement limité à l'essentiel mais pourtant aussi complet que possible.

L'essai de la 104 a démontré que le but fixé a été pleinement atteint, si bien que nos critiques ne concernent que des détails d'importance secondaire surtout.

Tempérament et sobriété

Le cœur et les poumons de la 104 sont constitués par le groupe motopropulseur placé au-dessus de l'essieu antérieur et dont le bloc-cylindres est incliné à 72 degrés en arrière. Même quand le thermomètre est bien au-dessus de zéro, le moteur se met en marche instantanément lorsque le volet de départ est tiré, puis accepte très vite des ordres de la pédale des gaz. Lorsqu'il est chaud, son régime de ralenti (nominalement 850 tr/mn) augmente un peu dès que le ventilateur à commande thermostatique se déclenche. Le moteur à arbre à cames en tête se révèle très nerveux, mais tourne silencieusement et sans vibrations. Jusque vers 80 km/h, le niveau sonore est très modeste, mais il augmente ensuite rapidement quand la vitesse s'élève. Dans les plages de 90 à 105 km/h et de 120 à 125, nous avons observé des phases de vrombissement accentué, dont on s'échappe d'ailleurs facilement lorsqu'on roule sur des autoroutes.

Le moteur plaît autant aux conducteurs calmes qu'à ceux qui font preuve de plus de brio. Si l'on exploite à fond

les rapports de la boîte, la voiture accélère avec vivacité en dépit de son poids à vide de 780 kg, relativement élevé en regard de sa cylindrée d'un litre. Départ arrêté, on atteint 100 km/h en moins de 20 secondes, chiffre remarquable pour une voiture de cette cylindrée occupée par deux personnes. Les vitesses de 120 km/h et plus sont assez rapidement atteintes sur les autoroutes et le maximum de 141 km/h se situe notablement au-dessus de la moyenne obtenue par des véhicules de ce gabarit.

Bien que sa puissance maximale soit élevée — 46 ch DIN à 6000 tr/mn, soit 48,2 ch/1 DIN — ce moteur de 984 cm³ surprend par l'importance de son pouvoir de traction sur toute l'étendue des régimes comprise entre 1500 et 4500 tr/mn, la courbe du couple se situe au-dessus des 90% du maximum (6,9 mkg à 3000 tr/mn) ; à partir de 35 km/h en 4^{me} vitesse, le moteur tire sans saccades, si bien qu'il est possible de circuler sans devoir beaucoup changer de vitesse. En conduite, calme, on passe de 1^{re} en 2^{me} entre 25 et 35 km/h environ, puis en 3^{me} entre 45 et 60 km/h et finalement en 4^{me} entre 70 et 95 km/h. Pour l'exploitation complète des régimes, lors de dépassements par exemple, le moteur monte en se jouant jusqu'à 6500 tr/mn, chiffre pour lequel l'indicateur de vitesse de la voiture annonce environ 45, 75 et 110 km/h pour les rapports inférieurs ; le fait de dépasser ce régime est déconseillé et ne présente aucun avantage pratique.

L'embrayage est doux et fonctionne avec progressivité, mais son palier de butée engendre des bruits de « mouture », qui se complètent de ceux du différentiel. Les plans de déplacement



du levier des vitesses, au demeurant correctement placé, ne sont pas définis de manière légère, l'engagement des rapports parfaitement synchronisés ne pose aucun problème. Aux positions extrêmes, des bruits d'arrêt sont nettement perceptibles. Dans les côtes, lorsque la voiture est occupée, la deuxième vitesse a été jugée trop courte. On s'habitue très bien à la proximité des plans d'oscillation du levier des vitesses.

Bien que les régimes du moteur soient relativement élevés en regard de la vitesse du véhicule, la Peugeot 104 s'est révélée très sobre ; si l'on roule à l'économie, on s'en tire avec 7 à 8 l/100 km et en cas de conduite irrégulière avec 9 à 10 l/100 km. Pour l'ensemble du test, la moyenne s'est élevée à 9,1 l/100 km de supercarburant.

D'abord l'essentiel

En ce qui concerne l'équipement, on se heurte constamment à la règle adoptée pour la 104 qui consiste à renoncer à certains détails, pourtant

désirables, au profit de ce qui compte le plus pour la majorité des automobilistes. Les fils chauffants de dégivrage de la glace arrière agissent efficacement et vite, alors que, par suite de l'absence d'une ventilation forcée, les glaces latérales ont tendance à se couvrir rapidement de buée. Le capot du moteur et le couvercle du coffre sont maintenus automatiquement ouverts. Des boucles de remorquage sont montées à l'avant et à l'arrière ; les portes arrière sont pourvues de verrous de sécurité-enfants. Tandis que les portes avant s'ornent d'accoudoirs, les autres portent de simples boucles ; et l'on note aussi l'absence de poignées de maintien et de patères.

Au cours de notre essai, nous n'avons pas perçu de bruits de carrosserie, mais en revanche des bruits de glaces avant et les gouttières, bruits qui s'accroissent fortement lorsque la vitesse s'accroît. Le traitement de la carrosserie contre la corrosion par électrophorèse permet d'escompter une protection durable.

TEST TEAM « RA »

GARAGE DU LITTORAL

M. + J.-J. Segessemann & Cie

Concessionnaire officiel : Peugeot

51, Pierre-à-Mazel — Neuchâtel — Tél. (038) 25 99 91

Agents :

- Val-de-Travers P. JOSS Garage Place-d'Armes, Fleurier
- Est du canton M. RICHARD Garage du Château, la Neuveville
- Ouest du canton J.-P. AERNI Garage des Jordils, Boudry
- Val-de-Ruz A. GERMOND, Dombresson
- Peseux-Corcelles R. GREUTTER, Corcelles

1. L'aéroplane est une météorite tombant de l'espace.

Réponses

Moins de trois points : Ne vous désolerez pas de ce résultat les questions n'étaient pas faciles du tout.

Entre trois et six points : Malgré quelques lacunes, vos réponses sont bonnes, ce qui prouve que Cyrano n'est pas un inconnu pour vous.

Puis de sept points : Un grand bravo, vous auriez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 2, 3, 6, 7, 9, 10.

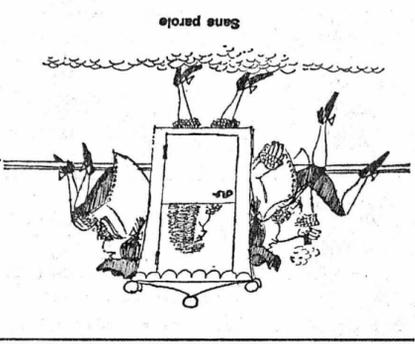
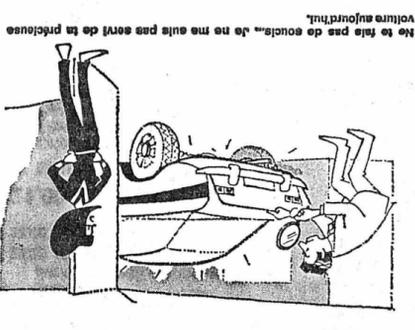
Attribuez-vous un point chaque fois que vous faites le compte de vos points

Un point également pour NON à : 1, 4, 5, 8.

Solution des jeux

Les 7 erreurs

1. Un tube de plus dans la boîte. — 2. Cravate de plus sa petite couronne. — 3. La palette est plus large de bords. — 4. L'hamac est plus petit. — 5. Le chapeau de l'on vert, en compagnie d'Alex Guiness. — 6. La maison du plus sa petite couronne. — 7. Le réverbère du haut n'a pas sa petite couronne.



Interprétation

Attribuez-vous un point chaque fois que vous faites le compte de vos points

Un point également pour NON à : 1, 4, 5, 8.

1. L'aéroplane est une météorite tombant de l'espace.

2. Le réverbère du haut n'a pas sa petite couronne.

3. La palette est plus large de bords.

4. L'hamac est plus petit.

5. Le chapeau de l'on vert, en compagnie d'Alex Guiness.

6. La maison du plus sa petite couronne.

7. Le réverbère du haut n'a pas sa petite couronne.

8. Un capucin est un religieux.

9. Les tire-laine étaient les voleurs de manteaux de Paris ?

10. La vigogne est un tissu très fin à base de lama sauvage ?

Ces dix noms sont tirés de la comédie héroïque d'Edmond Rostand, « Cyrano de Bergerac ». Les connaissez-vous ? Pour le savoir répondez par OUI ou par NON à chacune de ces dix questions.

PSYCHOTEST * PSYCHOTEST * PSYC

SI VOUS DEVIEZ PARLER AVEC EDMOND ROSTAND LE COMPRENDRIEZ-VOUS ?

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal

18.25 (C) Vacances-jeunesse

— Le balais, un bois très très léger...

— L'Ours Colargol

19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse

1me épisode

Avec Daniel Sarry, Danielle Volle

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 (C) Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Vivre au présent

18.45 Pour les petits...

18.55 Emission pour les Jeunes

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 L'Etang de la Breure

22me épisode

20.35 Histoire d'animaux

de Frédéric Rossif

21.30 Pourquoi pas ?

Les scientifiques répondent

22.05 Jazz band

22.50 24 heures dernière



Nous aurons la grande chance de revoir, dans cet épisode de « Opération vol », la grande Bette Davis que nous avons tant admirée dans de nombreux films où son tempérament dramatique faisait merveille. (Photo TV romande)

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Pour un sourire

Film de Fr. Dupont-Midy

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 L'homme du Picardie

3me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

présentés par Alain Jérôme

(C) L'Affaire Dreyfus

Film de José Ferrer

(C) Débat

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Faites un vœu (30)

19.55 (C) Un peintre voulait voir la mer

20.30 (C) Maître Zaccharius

d'après Jules Verne

Avec : des acteurs et les habitants de Riquewhir (Haut-Rhin)

21.25 (C) Bateaux de béton

21.50 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) Télévision scolaire

9.50 Reprise

10.30 (C) Comment s'élabora une carte de la Suisse

11.10 Reprise

17.00 La maison des Jouets

17.30 Le Congrès de Vienne

18.45 Fin de Journée

18.50 Téléjournal

19.00 (C) Dick et Doof

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.20 Que fait-il ?

21.05 Sport 73

21.50 Téléjournal

22.00 (C) Reportage en direct du 23me Festival International de Jazz à Zurich

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal

18.25 (C) Vacances-jeunesse

— Sol et Gobelet

— L'Ours Colargol

19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse

13me épisode

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Vivre au présent

18.45 Pour les petits...

18.55 Emission pour les Jeunes

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 L'Etang de la Breure

22me épisode

20.35 Histoire d'animaux

de Frédéric Rossif

21.30 Pourquoi pas ?

Les scientifiques répondent

22.05 Jazz band

22.50 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Pour un sourire

Film de Fr. Dupont-Midy

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 L'homme du Picardie

3me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

présentés par Alain Jérôme

(C) L'Affaire Dreyfus

Film de José Ferrer

(C) Débat

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Faites un vœu (30)

19.55 (C) Un peintre voulait voir la mer

20.30 (C) Maître Zaccharius

d'après Jules Verne

Avec : des acteurs et les habitants de Riquewhir (Haut-Rhin)

21.25 (C) Bateaux de béton

21.50 (C) Inter 3 dernière

MARDI

11 SEPTEMBRE

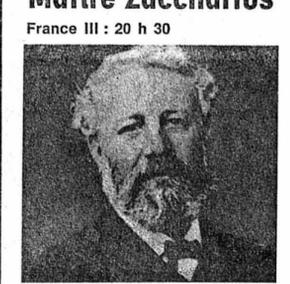
Les dossiers de l'écran

France II : 20 h 35

En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus est accusé d'espionnage. Ses origines sémites, et son aspect froid ne lui attirent aucune sympathie. Seul, sa femme, son frère et le chef des services de renseignements, le commandant Picard, le soutiennent.

Il sera condamné, dégradé et interné à l'Île du Diable en dépit de ses protestations d'innocence.

Dreyfus fut réhabilité en 1904 après dix années de lutte qui bouleversèrent la France entière, tant par ses aspects politiques que raciaux.



Petits et grands, tons, nous aimons Jules Verne (1828-1905), auteur de quelque quatre-vingts romans, merveilleux précurseur de biens des choses qui nous sont aujourd'hui familières. (Archives FAN)

Maître Zaccharius

France III : 20 h 30

Maître Zaccharius est un maître horloger qui rêve d'égaliser Dieu en assujettissant le temps, et qui pour atteindre son but est prêt à donner sa propre fille au diable... « Mais qui tentera de se faire l'égal de Dieu sera damné pour l'éternité » a dit le prophète.

Or, un soir d'orage, voici qu'apparaît à l'auberge du village un étranger. Il est jeune et vêtu comme un prince.

Le hasard le met en présence d'une jeune fille, Grande, c'est la fille de l'horloger. Il en tombe amoureux. Sous prétexte de faire réparer sa montre, il se rend chez Zaccharius. Là, il admire en connaisseur sa dernière invention, et promet au vieil homme, une fois rentré dans son pays, de l'aider à achever son œuvre. Puis il s'en va.

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal

18.25 (C) Vacances-jeunesse

— Le balais, un bois très très léger...

— L'Ours Colargol

19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse

1me épisode

Avec Daniel Sarry, Danielle Volle

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 (C) Télévision scolaire

9.50 Reprise

10.30 (C) Comment s'élabora une carte de la Suisse

11.10 Reprise

17.00 La maison des Jouets

17.30 Le Congrès de Vienne

18.45 Fin de Journée

18.50 Téléjournal

19.00 (C) Dick et Doof

19.30 L'antenne

20.00 Téléjournal

20.20 Que fait-il ?

21.05 Sport 73

21.50 Téléjournal

22.00 (C) Reportage en direct du 23me Festival International de Jazz à Zurich

FRANCE I

12.30 Le francophonisme

Jeu de Jacques Antoine

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

18.35 Emission pour les Jeunes

19.10 Pour les petits...

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 L'Etang de la Breure

19me épisode

20.35 Au cinéma

ce soir

Une si jolie petite plage

Film d'Yves Allégret

20.00 Natiou

Championnats du monde à Belgrade

20.30 (C) Natiou

Championnats du monde à Belgrade avec Bernard Vité et Eiga Andersen

Avec Pierre Vanack

Les créateurs du visible du possible

21.55 (C) Aux frontières

Le Barrage d'Emosson

20.15 (C) Temps présent

19me épisode

20.20 L'Etang de la Breure

19.45 24 heures sur la une

19.20 Actualités régionales

19.10 Pour les petits...

18.35 Emission pour les Jeunes

1me épisode

Avec Daniel Sarry, Danielle Volle

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

SUISSE ROMANDE

18.15 (C) Téléjournal

18.25 (C) Vacances-jeunesse

— Le balais, un bois très très léger...

— L'Ours Colargol

19.00 (C) Ton amour et ma jeunesse

1me épisode

Avec Daniel Sarry, Danielle Volle

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

FRANCE I

12.30 Midi trente

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Je voudrais savoir

13.45 Fin

18.20 Vivre au présent

18.45 Pour les petits...

18.55 Emission pour les Jeunes

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 L'Etang de la Breure

22me épisode

20.35 Histoire d'animaux

de Frédéric Rossif

21.30 Pourquoi pas ?

Les scientifiques répondent

22.05 Jazz band

22.50 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Pour un sourire

Film de Fr. Dupont-Midy

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 L'homme du Picardie

3me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

présentés par Alain Jérôme

(C) L'Affaire Dreyfus

Film de José Ferrer

(C) Débat

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Faites un vœu (30)

19.55 (C) Un peintre voulait voir la mer

20.30 (C) Maître Zaccharius

d'après Jules Verne

Avec : des acteurs et les habitants de Riquewhir (Haut-Rhin)

21.25 (C) Bateaux de béton

21.50 (C) Inter 3 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Faites un vœu (26)

19.55 (C) La restauration du Grand Trianon

20.30 (C) La prise de Pékin

Série : Histoire

21.30 (C) Initiatives

2. Poètes

22.00 (C) Inter 3 dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Série

16.05 Fin

18.30 (C) Natiou

Championnats du monde à Belgrade

19.30 (C) Natiou

Championnats du monde à Belgrade avec Bernard Vité et Eiga Andersen

Avec Pierre Vanack

Les créateurs du visible du possible

21.55 (C) Aux frontières

Le Barrage d'Emosson

20.15 (C) Temps présent

19me épisode

20.20 L'Etang de la Breure

19.45 24 heures sur la une

19.20 Actualités régionales

19.10 Pour les petits...

18.35 Emission pour les Jeunes

1me épisode

Avec Daniel Sarry, Danielle Volle

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

FRANCE I

12.30 Le francophonisme

Jeu de Jacques Antoine

13.00 24 heures sur la une

13.15 Treize heures magazine

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

18.35 Emission pour les Jeunes

19.10 Pour les petits...

19.20 Actualités régionales

19.45 24 heures sur la une

20.20 L'Etang de la Breure

19me épisode

20.35 Au cinéma

ce soir

Une si jolie petite plage

Film d'Yves Allégret

20.00 Natiou

Championnats du monde à Belgrade

20.30 (C) Natiou

Championnats du monde à Belgrade avec Bernard Vité et Eiga Andersen

Avec Pierre Vanack

Les créateurs du visible du possible

21.55 (C) Aux frontières

Le Barrage d'Emosson

20.15 (C) Temps présent

19me épisode

20.20 L'Etang de la Breure

19.45 24 heures sur la une

19.20 Actualités régionales

19.10 Pour les petits...

18.35 Emission pour les Jeunes

1me épisode

Avec Daniel Sarry, Danielle Volle

19.15 (C) Un jour, une heure

19.40 (C) Téléjournal

20.00 (C) Un jour, une heure

20.15 Les grandes batailles

4me et fin

21.45 (C) Opération vol

Les doigts de fée avec Robert Wagner et Bette Davis

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) Pour un sourire

Film de Fr. Dupont-Midy

16.50 Fin

19.00 (C) Des chiffres et des lettres

19.20 (C) Actualités régionales

19.45 L'homme du Picardie

3me épisode

20.00 (C) I.N.F. 2

20.35 (C) Les dossiers de l'écran

présentés par Alain Jérôme

(C) L'Affaire Dreyfus

Film de José Ferrer

(C) Débat

23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

19.15 (C) Inter 3

19.20 (C) Actualités régionales

19.40 (C) Faites un vœu (30)

19.55 (C) Un peintre voulait voir la mer

20.30 (C) Maître Zaccharius

d'après Jules Verne

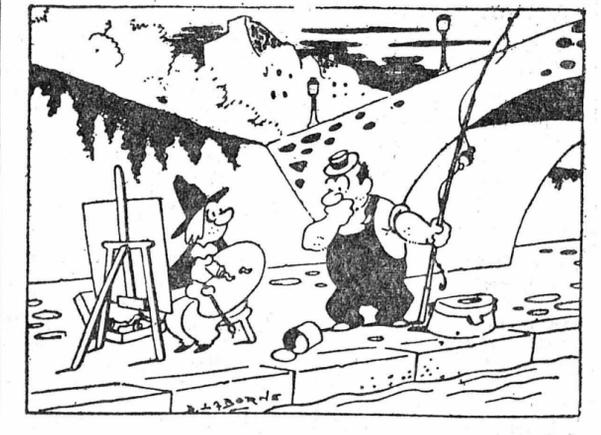
Avec : des acteurs et les habitants de Riquewhir (Haut-Rhin)

21.25 (C) Bateaux de béton

21.50 (C) Inter 3 dernière



— Pourriez-vous me prêter un tube de rouge... Je n'ai plus de vers.



Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait « jumeaux ». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles ? Cherchez bien !

Solution page XIV

OFFRE SPECIALE

Poires Williams du Valais

le panier de 2,5 kg

le kilo

1 20

2⁹⁰

(le kilo = 1.16)

MIGROS

ADOC

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
ANDRÉ FIVAZ

Fermé du 3 au 23 septembre pour vacances annuelles.

Monruz 22 2000 NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 13 29

FRANÇAIS POUR ÉTRANGERS

Cours Intensifs du jour et du soir

- méthode audio-visuelle
- 5 degrés différents
- classes à effectif limité

Début des cours : 10 et 24 septembre

Bénédict

Ruelle Vaucher 13 — Tél. 25 29 81

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 21 heures.

CENTRE DE LOISIRS

Nouvelles activités
3^{me} trimestre 1973

Atelier d'expression manuelle :

Pour jeunes et adultes.
Bricolage - expression - créativité.
Le programme sera fait et réalisé par les participants, le lundi, dès 20 h, dès le 24 septembre ;

séminaire :

Comment animer un groupe, une réunion, une séance... Ce séminaire s'adresse à toute personne qui se trouve en présence de problèmes d'animation de groupe, le mercredi, dès 20 h, dès le 26 septembre ;

cours de céramique

Pour enfants, jeunes et adultes.
Le mercredi, à 14 h (7-12 ans).
Le mercredi, à 16 h (12-16 ans).
Le lundi, à 20 h, pour jeunes et adultes.

cours de guitare :

Pour jeunes et adultes.
Le mercredi à 17 h (dès 8 ans).
Le mercredi à 18 h (dès 16 ans),
dès le 5 septembre ;

judo :

dès 12 ans, le mardi à 18 h, dès le 4 septembre.

Renseignements et inscriptions : Centre de loisirs,
Boine 31, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 47 25.



L'annonce
reflet vivant du marché

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 29

Envoyez-nous documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

A vendre, pour cause de départ,
mobilier complet
état de neuf, Prix intéressant.
Pour renseignements, téléphoner au (038) 61 28 61.

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Le restaurant de la Tonnelle, Montmollin
informe sa clientèle que le restaurant est ouvert.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Big Ben

Très grand choix de
DISQUES 45 tours
au rabais
yé-yé, chansons françaises, Italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Comuz Automatic
Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer
CHAMBRE meublée indépendante, eau courante, possibilité de cuisiner. Tél. 41 28 15.

24 SEPTEMBRE, STUDIO + coin cuisine et salle de bains, rue Fausses-Braves 11. Téléphone 55 23 23.

GARAGE, quartier Belleruche, 65 fr. par mois, libre 24 septembre. Tél. 24 44 46.

STUDIO MODERNE, meublé, lit français, haut Cortailod. Tél. 42 14 31.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, confort, libre immédiatement. Tél. 24 40 42 ou 24 42 98.

GRAND STUDIO meublé, confort, à deux personnes, centre ville, 360 fr. plus charges. Tél. 25 84 64.

PRES DU CENTRE, chambre pour le 1er octobre, à jeune fille ou dame. Tél. (038) 25 11 90.

4 CHAMBRES à l'ouest de Neuchâtel, dans villa, à couple sérieux. Tél. 31 51 41.

STUDIO MEUBLE OU NON + parking, à 3 km de Corcelles-Neuchâtel. Tél. 31 51 96, dès 19 heures.

APPARTEMENT 2 pièces, confort, ouest de la ville, 230 fr. + charges. Tél. 25 76 61.

CHAMBRE modeste à monsieur. Téléphoner dès 8 heures au 25 54 76.

POUR LE 15 SEPTEMBRE, grande chambre à monsieur. Locher, Ecluse 10.

CENTRE-VILLE, appartement-studio meublé, tout confort, à l'année, 325 fr. + charges. Personnes suisses. Tél. 25 27 02.

A JEUNE HOMME soigneux, chambre meublée aux Parcs (part à la salle de bains). Tél. 25 72 20.

CHAMBRE INDEPENDANTE, eau chaude et froide. Tél. 25 29 29, matin et soir.

CHAMBRE meublée, indépendante, confort, dans villa, à Bôle. Tél. (038) 41 32 44.

A JEUNES FILLES, belle grande chambre à deux lits, avec pension complètes, près des écoles. Tél. 25 34 19.

STUDIO MEUBLE EN VILLE. Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

STUDIO NON MEUBLE dans immeuble neuf, à Marin, tout confort, libre immédiatement. Tél. 24 64 64.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Offres d'emplois
COUTURIERE pour différents travaux de retouche. Tél. 25 24 02, la journée ; 25 97 95 le soir.

FAMILLE DE MEDECIN cherche jeune fille pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à LE 2087 au bureau du journal.

Divers
PUERICULTURE : soins aux bébés. Prochaine leçon : jeudi 6 septembre, de 14 h 30 à 15 h 30, Promenade-Noire 10. Entrée libre. Renseignements : tél. 25 42 38.

SECRETARE divorcée, 44 ans, cherche compagnon aimant danse et sport, si possible avec voiture, Suisse ou Italien. Ecrire à EX 2080 au bureau du journal.

POUR ROMPRE SOLITUDE, je cherche jeune fille ou jeune femme pour amitié. Age 18-33 ans. Ecrire à IB 2084 au bureau du journal.

A vendre
PENDULE de cheminée, marbre rose et noir, avec deux chandeliers ; pendule Louis-Philippe d'époque. Tél. 31 60 06.

MANTEAUX, taille 36-38, à partir de 45 fr. ; robes, taille 34-36, à partir de 8 fr. ; jupes, taille 34 (mini), à partir de 8 fr. ; pantalons à partir de 12 fr. Tél. (038) 33 20 35 (repas).

MOTEURS ELECTRIQUES neufs et d'occasion, triphasé, monophasé, de 0,12 à 10 CV ; perceuses ; meuleuses ; 1 chauffage à huile de vidange ; layette en bois, 40 tiroirs. Téléphone 25 22 53.

CHAMBRE A COUCHER, 2 lits, armature métallique, 90 x 190 ; 1 lampe de salon, pieds fer forgé. Tél. 42 14 31.

POUR CAUSE DE DOUBLE emploi : cuisinière électrique Amsa, 3 plaques ; frigo Amsa, encore sous garantie. Tél. 31 70 30, heures des repas.

POUSSETTE ciré rouge, 60 fr. ; parc rond 30 fr., petit lit de camping, 50 fr. Téléphone 42 30 10.

CHAUFFAGE à huile de vidange, 5000 k/cal. Tél. 25 22 53.

MEUBLES MODERNES pour chambre de jeunes, armoire et commode neuves, avec rabais. Tél. 31 42 01, heures repas.

MODULATEUR DE LUMIERE 500 W. Téléphone 41 15 48, aux heures du soir.

MANTEAUX, JUPES, etc., 10-12 ans ; lots d'habits 1-3 ans ; manteau reporter 40-42 ; blouson cuir 38 ; vitrages 1,50 x 4,00 ; 2,25 x 4,00 ; chaise d'enfant combinée ; niche chien ; remorque voiture. Etat de neuf, bas prix. Tél. 41 19 00.

SALON CUIR LYCRA, état de neuf, bas prix. Tél. 41 19 00.

UNE PAIRE DE SOULIERS de marche No 39 1/2. Tél. 25 05 38.

CHAMBRE A COUCHER palissandre, avec literie, armoire à glace 4 portes. Téléphone 51 14 66.

TAPIS USAGE 340/250 cm. Frigidairer 130 litres ; 3 chaises de cuisine. Bon état. Bas prix. Tél. 25 29 29, le matin.

FOURNEAU A MAZOUT air-flamme 120 fr. Tél. (038) 24 78 05.

2 AMPLIFICATEURS : 2 x 9 watts et 2 x 15 watts ; une radio portable, une radio cassettes stéréo, une batterie auto 12 volts, un complet jeune homme, avec gilet. Téléphone 42 26 58, aux heures des repas.

FOURNEUX A CATELES, différents modèles, portes, parois et plafonds en bois boisés. Tél. 42 18 04.

BELLE ROBE DE MARIEE avec mantille et capuchon, taille 38-40 ; bottes équitation en caoutchouc, No 39-40. Tél. (037) 71 24 28.

PROJECTEUR Super 8 avec garantie. Prix 300 fr. Tél. (038) 53 21 09.

Demandes à louer
APPARTEMENT 2-3 pièces, prix modéré, Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à 59-198 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2-3 pièces, sans confort, loyer modeste, Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à 59-197 au bureau du journal.

COUPLE cherche appartement de 2 1/2 ou 3 pièces. Tél. 25 82 56, dès 18 heures.

INSTITUTRICE cherche petit appartement ou studio, à Montmollin, début octobre. Adresser offres écrites à JC 2085 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche appartement de 3 pièces, prix raisonnable, région Neuchâtel et environs. Tél. 33 59 93, dès 18 h 30.

PROFESSEUR à l'université cherche, pour le 1er octobre, appartement de 4-5 chambres, environs de Neuchâtel ; tranquillité exigée. Adresser offres écrites à DS 2052 au bureau du journal.

DEMOISELLE cherche local en ville où elle pourrait faire de la poterie. Tél. 25 76 04.

APPARTEMENT 4 pièces, région Neuchâtel à Saint-Aubin. Téléphoner au 42 18 52.

CERNIER, dame cherche logement modeste, trois pièces. Tél. 53 11 53.

JEUNE FILLE cherche, pour le 15 septembre, chambre indépendante. Tél. 25 17 70.

Demandes à acheter
ACCORDEON CHROMATIQUE, petit format, genre Hohner piccolo. Tél. 41 24 39.

BAHUT OU COMMODE anciens, restaurés ou non, recherchés par particulier. Tél. (038) 41 27 08.

QUI ME VENDRAIT une grande perruche ? Tél. 25 95 70.

BIBLIOTHEQUE ANCIENNE, vitrée ; vaissellerie ancien. Tél. (038) 93 44 56.

ACHETE REVUE « UNION » No 1 : 25 fr. Tél. 51 26 67 (7 h, le matin).

Demandes d'emplois
PERSONNE CHERCHE HEURES de ménage. Adresser offres écrites à 59-199 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail à domicile. Urgent : horlogerie ou enfant. Tél. 41 31 25.

VENDEUSE QUALIFIEE, parlant français, allemand, cherche place pour la demi-journée ou dans bureau, etc. Adresser offres écrites à BT 2077 au bureau du journal.

DAME cherche travail de 7 à 12 heures dans commerce. Adresser offres écrites à GZ 2082 au bureau du journal.

JEUNE SUISSE cherche place d'employé de bureau connaissance deux langues nationales, diplôme de commerce. Adresser offres écrites à DW 2079 au bureau du journal.

The Dow Chemical Company Midland, Michigan, U.S.A.

Emission d'un emprunt 6 1/4 % 1973-88
de francs suisses 80 000 000

Le produit net de cet emprunt obligataire sera utilisé pour le financement des besoins en capital des sociétés filiales de The Dow Chemical Company hors des Etats-Unis d'Amérique et de la Suisse et pour rembourser des engagements encourus à cet effet par elle.

Modalités de l'emprunt

Titres et coupons : Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 20 septembre. Le premier coupon viendra à échéance le 20 septembre 1974.

Durée : 15 ans au maximum.

Remboursement : Tranches d'amortissement annuelles de fr.s. 16 000 000 à partir de 1984 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 20 septembre 1988 au plus tard.

Impôts : Le capital et les intérêts seront payables net de tous impôts ou droits quelconques, présents ou futurs, qui seraient établis ou levés ou viendraient à être établis ou levés aux Etats-Unis d'Amérique.

Service financier de l'emprunt En francs suisses librement disponibles, sans aucune restriction et quelles que soient les circonstances.

Cotation : Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission : 100 % net.

Délai de souscription : du 5 au 10 septembre 1973, à midi.

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse	Groupe des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupe des Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		

Le bref trajet
s'avère payant!

Demain JEUDI, vente du soir
jusqu'à 21 heures à Bienne
au «Paradis du meuble» chez

Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt
- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes



BIENNE
Place du Marché Neuf

Devant la maison et dans les environs Téléphone 032 - 3 68 62

Heures d'ouverture :
LU de 13.30 à 18.30 VE de 08.00 à 18.30
MA-ME de 08.00 à 18.30 SA de 08.00 à 16.00

Arrêt de bus - Place du Marché-Neuf
De la gare, 8 minutes à pied

1218/9-72



Madeleinettes

5 pièces

1.-

net

NEUCHÂTEL

Epinards

Gold Star
hachés, prêts 600 g

(avec timbres COOP)

1.25



au lieu de Fr. 1.60

NEUCHÂTEL

G-tex®

8

Best-sellers
de notre gamme

G-tex®

Notre propre marque
vous garantit qualité
et coupe très étudiée



- a) Soutien-gorge non renforcé, bonnets dentelle, dos élastique, bretelles stretch, blanc, poudre, 65 à 80 7.—
Gaine-slip, tulle Lycra renforcé, blanc, poudre, 65 à 80 16.—
- b) Balconnet, bonnets renforcés Fibrefil, dos élastique, bretelles stretch, blanc, naturel, 70 à 80 8.—
Gaine-culotte, tulle jacquard, blanc, noisette, 65 à 80 20.—
- c) Balconnet, bonnets fine dentelle et valenciennes, dos élastique, bretelles stretch, blanc, poudre, 70 à 80 15.—
Gaine-culotte, tulle jacquard, blanc, noisette, 65 à 80 24.—
- d) Soutien-gorge, bonnets dentelle, bord valenciennes, dos élastique, bretelles réglables, blanc, poudre, 65 à 85 11.—
Gaine-culotte, tulle Lycra, ruban de taille, fermeture éclair, blanc, poudre, 75 à 85 30.—

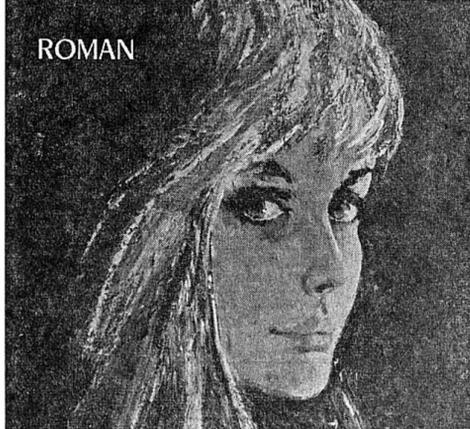
Gonset

YVERDON NEUCHÂTEL CHAUX-DE-FONDS DELEMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHÉY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE

MARY MULLER

UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

ROMAN



Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi ÉDITIONS DE TRÉVISE 49

Anton décida qu'il ne pouvait plus attendre passivement que les sentiments de Christine à son égard évoluent. S'il n'agissait pas, il risquait de la perdre pour toujours. Il alla dans le hall et appela Johannesburg.

Sitôt que Christine reçut l'avis d'appel du Cap pour sept heures du soir elle devina qu'il provenait d'Anton. Elle l'attendit avec nervosité et irritation. Lorsque le téléphone sonna, elle sursauta, humecta ses lèvres et dut faire un effort sur elle-même pour décrocher le récepteur.

La voix d'Anton était très distincte.
— Est-ce toi, Christine ?
Elle ouvrit la bouche pour répondre, mais demeura sans voix. Le son de celle d'Anton l'avait bouleversée.

— Chris, tu m'écoutes ?
La main de Christine se crispa sur le récepteur. Elle se maîtrisa :

— Pourquoi téléphones-tu ? demanda-t-elle.
— Je voulais te demander si tu accepterais de laisser Jan passer un long week-end avec moi. Je sais que c'est son anniversaire.

Elle se détendit.
— Mais bien sûr. Je n'y vois pas d'objection.
— Je retiendrai sa place d'ici si tu peux le faire conduire à l'aéroport vendredi à six heures.

— Je l'y conduirai moi-même.
— Parfait. Comment va-t-il ?
— Très bien.

— Je l'ai trouvé plutôt maigre. A-t-il perdu du poids ?
Elle se raidit. Lui reprochait-il de mal s'occuper de leur fils ?

— Je ne l'ai pas pesé, mais je ne le crois pas.
— Et toi, comment vas-tu, Christine ?

La chaleur de sa voix la pétrifia.
— Je vais bien, répondit-elle sèchement.
— Jan me dit que toi aussi tu as maigri.
— Désires-tu autre chose ? coupa-t-elle.
Il y eut un silence, puis Anton reprit :

— Oui. C'est le plus important. Ne voudrais-tu pas accompagner Jan, ma chérie ?
Elle sentit le sang lui monter au visage.
— Comment oses-tu... ? bégaya-t-elle, puis elle raccrocha violemment.

Elle en tremblait. Elle tenait à peine debout. Comment osait-il lui téléphoner et la bouleverser à ce point ? C'était impardonnable.

Ses yeux se remplirent de larmes. Elle chercha fébrilement une cigarette et inhala profondément. Puis elle se mit à marcher de long en large jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé son empire sur elle-même.

Quand elle se sentit suffisamment calme, elle alla frapper à la porte de Jan. Il aurait dû être en train de faire ses devoirs, mais il était debout devant la fenêtre, les mains dans les poches. Lorsqu'elle entra, il se retourna, sur la défensive, s'attendant à une réprimande.

— Jan...
Elle eût voulu lui dire « ne me regarde pas comme cela, chéri ».

— C'est ton père qui vient de téléphoner.
— Papa ! s'exclama-t-il, radieux. Mais pourquoi ? Que voulait-il ?

— Il voudrait que tu ailles passer ton anniversaire avec lui. J'ai dit que j'étais d'accord.

Il la regarda, menton frémissant, puis se jeta contre elle, mettant ses bras autour de sa taille, et pressa son visage contre son corps.

Lorsque Magda Roussow vit Christine assise à une table en compagnie de Jan à l'aéroport Jan Smuts, elle la reconnut immédiatement. Elle mit des lunettes noires pour pouvoir l'observer à son aise. « Christine, songea-t-elle, était maigre, élégante et guindée. L'enfant lui ressemblait. Ce devait être le fils d'Anton. »

Lorsque Magda monta dans l'avion, elle se retourna et vit que l'enfant, du bas de la passerelle, faisait signe à sa mère.

« Il faut que je m'installe à côté de lui », se dit-elle. C'était un hasard providentiel, un moyen éventuel de revoir Anton. Anton, comme il avait été cruel ! Elle n'oublierait jamais la façon dont il lui avait parlé au téléphone. C'était tellement injuste ! Jamais elle n'avait eu l'intention de provoquer une rupture entre lui et sa femme. Mais puisqu'ils divorçaient, il n'y avait plus de raison qu'elle ne le revît pas. Christine avait l'air d'une femme froide et hautaine. Anton n'avait jamais répondu à aucune de ses lettres. Elle se demandait s'il les lisait. Depuis leur entretien au téléphone, jamais elle n'avait

réussi à le joindre. La femme de chambre lui répondait toujours, sur le ton le plus désagréable possible, qu'il était sorti. Si seulement elle arrivait à le voir une fois, elle était sûre de le reconquérir. Au besoin, elle s'humilierait. Il n'avait aucune idée combien elle l'aimait. Et il était libre. Il était à elle si elle savait mener son jeu.

Elle défit sa ceinture et regarda autour d'elle. Jan était assis à côté d'un vieux monsieur, trois rangs plus loin.

Elle sourit et fit signe à l'hôtesse. Quelques instants plus tard, celle-ci se pencha vers le vieux monsieur, qui grommela, acquiesça et alla s'installer à une autre place. Jan regarda Magda tandis qu'elle s'asseyait à côté de lui.

Elle lui souriait d'une façon contagieuse.

— Vous êtes le fils d'Anton Olivier, n'est-ce pas ?
Il rougit et lui rendit son sourire.

— Oui.
— Je connais très bien votre père. Vous allez passer le week-end avec lui ?

— Oui. C'est mon anniversaire.
— Votre anniversaire ! Mais c'est merveilleux. Quel jour exactement ?

— Demain.
— Et quel âge aurez-vous ?
— Onze ans.

— Je vous croyais plus âgé. Vous êtes très grand pour votre âge. Je pense que vous serez aussi grand que votre père un jour. Il va sans doute inviter des amis ?

— Non, dit Jan, j'espère que nous irons à la pêche.
Elle chercha son poudrier et se regarda dans la glace d'un œil critique, lissant ses sourcils. Anton viendrait sûrement chercher son fils à l'aéroport. Elle réajusta ses cheveux, referma le poudrier et le remit dans son sac, tout en regardant Jan. Il ne ressemblait pas à son père. Il avait les cheveux cuivrés de sa mère. Ce n'était pas le garçon d'aspect viril qu'on aurait pu imaginer à connaître Anton.

Si seulement elle trouvait un moyen d'entrer en contact avec lui !

— Votre père vit-il seul ? demanda-t-elle.
Jan leva les yeux, posant son journal illustré.
— Oui, excepté lorsque je passe des vacances avec lui.

(A suivre)

Les 7, 8 et 9 septembre 1973 26^{me} Fête du peuple jurassien

Vendredi, 7 septembre 1973, à 20 h 30 :

Cour du château et salle de gymnastique

Grande soirée de gala animée par les chanteurs, danseurs et musiciens de l'ensemble national du Zaïre

« CHEM CHEM YETU »

vedettes des dernières Fêtes de Genève

Dès 22 heures :

Danse

avec l'Orchestre « Les Vitamines » (7 musiciens)

Prix des places :

10 francs — 5 francs après le spectacle.

Samedi, 8 septembre 1973, à 20 h 30

Cour du château : concert de jazz par le

NEW RAGTIME BAND

(sept musiciens) et en vedette le tromboniste de renommée internationale

RAYMOND DROZ

Dès 22 heures : Danse avec « Les Vitamines » et « Early Birds » — Entrée : 6 francs.

Salle Saint-Georges à 21 h 30 :

Soirée culturelle animée par

PAULINE JULIEN

célèbre chanteuse québécoise

Entrée : 10 francs.

Dans les caves de la rue de l'Eglise : dès 23 heures : spectacle de cabaret animé par des artistes jurassiens. Entrée libre.

Dimanche, 9 septembre 1973, dès 14 heures :

GRAND CORTÈGE

SATIRIQUE ET ALLÉGORIQUE

6000 participants — 15 fanfares — 25 chars.

A 11 heures : concert apéritif dans la cour du château par l'Harmonie municipale de la Ville de Lausanne.

Dès 15 heures, dans la Grand-Rue :

Manifestation populaire

sulvie de productions de fanfare à la cour du château.

Dès 20 h 30 :

Grande soirée jurassienne

avec l'Orchestre « Les Vitamines » (7 musiciens)

Entrée libre contre présentation de l'insigne officiel.



Douleurs là?

Pourquoi souffrir de cors, de durillons enflammés, de pieds fatigués, de varices, quand vous pouvez retrouver votre entrain et votre joie de vivre ?

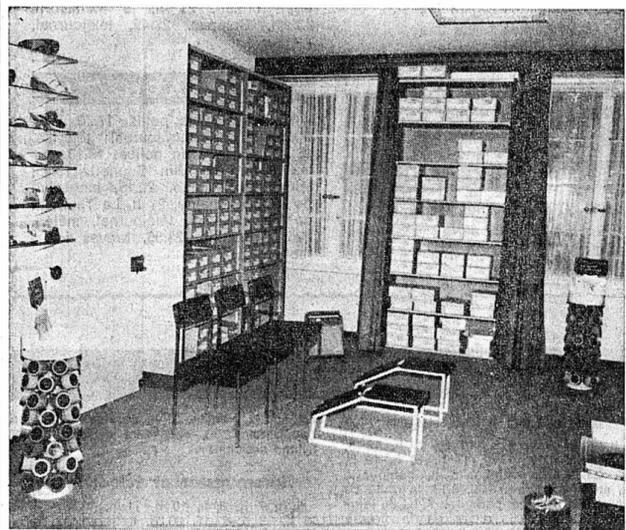
CONSULTATIONS GRATUITES

jeudi 6 septembre 1973

par un expert Scholl, diplômé de la clinique podologique de Londres.

Vos pieds sont-ils affaiblis ? Possédez-vous des supports qui vous font mal ou qui sont mal adaptés ?

Vous avez alors tout intérêt à profiter gratuitement de nos conseils.



PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Durs d'oreilles! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

vendredi 7 septembre, de 14 à 18 h, à Neuchâtel, chez Comminot, maîtres opticiens, rue de l'Hôpital 17

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. — LAUSANNE — Place Saint-François 2

Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.



STATION-SERVICE PRÉBARREAU

ESSENCE : Normale —.71

Super —.73

Nouveau, système clé abonnement jour et nuit.

PNEUS toutes marques à des prix incroyables.

R. MAILLARD

Offre spéciale

Vacances d'automne à

PORTOROZ (Yougoslavie)

29 septembre - 14 octobre 1973

Prix pour 9 jours Fr. 325.—

Prolongation 1 semaine Fr. 200.—

Y compris : voyage en autocar, pension complète pendant le voyage et le séjour à l'hôtel.

Demandez notre prospectus et le programme détaillé.

THOMMEN & KUPFERSCHMID S.A.

Voyages en autocars et bureau de voyages 2500 BIENNE, rue Hugli 3 - Tél. (032) 2 11 66

A vendre, bas prix, une quantité de

meubles anciens

Prix imbattables. Event. facilités. 4 étages d'exposition. Absente lundi et mardi.

ATTIAS, av. Elysée 37, Lausanne, Tél. 26 13 45.



Demain, jeudi 6 septembre, de 19 h à 21 h



APÉRITIF OFFERT

par M. Jean-Claude Racine nouveau propriétaire du Big Ben Bar, Neuchâtel avec la participation des maisons suivantes :

GRANTS

scotch-whisky

RICARD

le vrai pastis

BLANC

Godet, vins, Auvergnier

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

BOUDRY'SIA '73

du jeudi 6 au dimanche 9 septembre

Jeudi	20 h 15	SOIRÉE VILLAGEOISE avec la participation des Sociétés locales et de la Chorale Ticinese
Vendredi	18 h	OUVERTURE DES GUINGUETTES dans les rues
	20 h	ANIMATION par la Fanfare de Bevaix
	21 h 30	GRAND BAL POPULAIRE
Samedi	8 h	LE « MARCHÉ PAYSAN »
	11 h	GRAND CORTÈGE FOLKLORIQUE
	21 h	SOIRÉE FOLKLORIQUE de la GRUYÈRE
	23 h	GRAND BAL
Dimanche	11 h	CONCERT-APÉRITIF par la Batterie-fanfare de Saint-Michel (France)
	14 h 30	Jumelage BOUDRY - VOUEAUCOURT

Durant toute la manifestation : EXPOSITIONS de la GRUYÈRE et de l'ÉCOLE DES PARENTS

COURS DU SOIR

des Sociétés commerciales de la Ville de Neuchâtel

OUVERTURE DES COURS

dès lundi 24 septembre 1973, à l'École supérieure de commerce, Beaux-Arts 30.

à 20 h

Cours commerciaux :

- comptabilité
- cours de langues allemand - italien - anglais
- sténographie
- dactylographie
- correspondance française

à 19 h 30

Cours supérieurs :

- comptabilité financière
- comptabilité industrielle
- impôts et contributions
- droit commercial
- papiers - valeur
- statistique
- comptabilité des standards

— FRANÇAIS pour personnes de langue étrangère
— FRANÇAIS pour débutants avec laboratoire

Programme détaillé, inscriptions et renseignements :

UNION COMMERCIALE

Coque-d'Inde 24
Tél. 25 32 39

SOCIÉTÉ SUISSE DES EMPLOYÉS DE COMMERCE

Orangerie 8
Tél. 25 22 45



Mais c'est le

STOCK USA

Saars 44
Neuchâtel

1er étage
Tél. 25 57 50

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

ARCADES

25 78 78

Aujourd'hui 15 h - 20 h 30

- DERNIER JOUR :

BARBE-BLEUE

DÈS DEMAIN 15 h - 20 h 30 - LE MEILLEUR FILM D'ANDRÉ CAYATTE

Il n'y a pas de fumée sans feu!

avec **ANNIE GIRARDOT**
MIREILLE DARC - BERNARD FRESSON

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Un mathématicien soviétique prend la défense de Sakharov

MOSCOU (AP-Reuter). — A contre-courant de la campagne officielle visant à discréditer le physicien Andreï Sakharov, un éminent mathématicien, M. Igor Chafarevitch, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS a pris possession dans une lettre ouverte en faveur de «l'altruisme» du père de la bombe «H» soviétique.

Non-alignés: lever de rideau à Alger

ALGER (AP). — Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés sont arrivés nombreux mardi, dans la capitale algérienne pour l'une des plus larges conférences au sommet qui se soit jamais tenue.

DERNIERE HEURE

CHOLÉRA: ENCORE DEUX MORTS EN ITALIE

ROME (AP). — L'épidémie de choléra a fait encore deux morts dans la région de Bari, ce qui porte le total des cas mortels en Italie à 17. Dix personnes sont mortes à Naples, six à Bari et sa banlieue, et une à Rome.

Liberté provisoire pour Jack Begon

ROME (AP). — Jack Begon, correspondant de la télévision américaine, a été libéré mardi après deux semaines passées en prison pour outrage à magistrat. Il lui est reproché d'avoir inventé un faux enlèvement par la mafia.

Lip: journée nationale d'action syndicale

PARIS (ATS-AFP). — Les deux principales confédérations ouvrières françaises, la CGT et la C.F.D.T., ont décidé d'organiser le 7 septembre une journée nationale d'action de soutien aux travailleurs de Lip.

Auto en feu aux Grands-Monts près du Locle

Cette nuit, une voiture appartenant à Mlle J. G., du Locle, a été détruite par le feu aux Grands-Monts. Les premiers secours sont intervenus.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

A Neuchâtel et dans la région

LES MILLE ET UN VISAGES DES CAMPEMENTS DU RGT 8

On prétend fréquemment que l'uniformité constitue une règle d'or du service. Rarement, sans doute, pareille formule n'aurait été mieux démentie que lors de ce cours du régiment neuchâtelois, dont les soldats auront fait preuve d'un génie inventif peu commun dans l'aménagement des campements.

ainsi dire à cette occasion, car c'est de la nature du terrain et de son emplacement que dépendra la «viabilité» du camp lors des chutes de pluie répétées comme ce fut le cas la semaine passée.

trop réduite. La composition des tentes est à peu près la même dans toutes les compagnies. Tentes pyramidales pour les dépôts de matériel, pour les P.C., longues tentes munies de petites fenêtres pour les réfectoires, tentes personnelles de 6 ou 12 places pour les soldats.

Comme nous avons eu l'occasion de l'évoquer durant la phase de construction, la réalisation d'un campement n'est pas une sinécure. Cela se décide bien des semaines avant le cours, lors de la reconnaissance par les commandants d'unités sur le terrain. Tout se joue pour

BOIS PRÉCIEUX

Le bois fut une denrée particulièrement précieuse et il faut dire que c'est la matière première qui fit le plus défaut à la bonne éducation des camps.

Le ravitaillement en eau a posé également des problèmes épineux. Toutes les compagnies ont été dotées de deux citernes en caoutchouc de 5000 litres chacune. Une seule suffit généralement pour la consommation quotidienne.

Double anniversaire célébré dans l'allégresse à Corcelles-Cormondrèche

La célébration commune du centenaire de la fanfare l'«Espérance» et du bi-centenaire des «Mousquetaires» de Corcelles-Cormondrèche a débuté ce week-end par un marché aux puces qui a attiré la grande foule des amateurs

d'objets d'art et d'antiquité et de nombreux curieux également. Pendant ce marché la fanfare l'«Espérance» a donné une aubade en différents endroits.

L'éclairage est plus varié et laissé à l'initiative des compagnies. D'aucunes se sont contentées des moyens officiels, les falots. Les unités disposant de spécialistes sont munies de générateurs alimentant ampoules, tubes de néon et parfois fritures ou télévision, comme à la compagnie d'état-major du régiment d'infanterie 8.

VALAIS

Drame du Dôme: pas trace des trois Allemands

(c) Durant toute la journée de mardi, les recherches se sont poursuivies dans le massif du Dôme pour tenter de retrouver les trois alpinistes Allemands Jorg Lelker, Andreas Schwarz et Eric Ciegl, tous trois de Nagold, portés disparus depuis samedi.

PLEIN SUCCÈS DE LA SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Responsable de la soirée récréative, M. André Luthi a frappé en plein dans le mille en engageant l'ensemble de musique de cuivres «La Riviera vaudoise» et le trio de clowns Angelo, Rigo et Letto.

Les lits sont également fort variés. Si l'on dort sur des paillasses recouvertes de jute au bataillon d'infanterie 8, au bataillon de carabiniers 2, on a recouru à la méthode classique de la paille.

Hier, une quinzaine d'hommes ont sondé la région avec des chiens. Les avions des glaciers ont survolé la région. Tout fut vain.

Le trio de clowns a également suscité l'admiration des spectateurs qui ne leur ménagèrent ni les rires, ni les applaudissements. Puis jusqu'à l'aube, l'excellent orchestre folklorique Rex de Sangerboden a conduit le bal.

Le soleil éclatant qui brille en ce début de semaine a asséché presque toutes les ornères qui subsistaient dans les camps et... les gosières également! Mais personne ne se plaint de ce retour de la canicule. Hier, d'ailleurs, plusieurs compagnies se sont adonnées aux joies de la baignade dans les piscines avoisinantes. Il est donc superflu d'ajouter que le moral est à l'image du temps!

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS MARCHÉS AMORPHES

Le mois de septembre 1973 a du mal à prendre une coloration boursière précise; une dominante d'attentisme réduit les échanges à des volumes modestes d'affaires et l'incertitude de l'évolution immédiate — tant sur le plan social que dans le domaine de l'approvisionnement pétrolier — annihile tout mouvement ascendant d'une certaine ampleur.

EN SUISSE, la séance d'hier, en l'absence d'indications fournies par Wall Street qui est demeuré clos jusqu'à mardi pour célébrer le «Labor-day», s'est distinguée par sa brièveté à Zurich où nombre de valeurs usuelles n'ont même pas été traitées.

FRANCFORT profite de l'accord intervenu dans la métallurgie pour se lancer dans une nouvelle ascension boursière qui s'étend à tous les groupes de titres. Dans le contexte actuel et en dépit de la cherté du DM, nous pensons que les valeurs allemandes de premier ordre méritent attention.

NEW-YORK se remet timidement au travail après un week-end prolongé d'un jour. TOKYO enregistre quelques moins-values notoires sur des valeurs essentielles.

Le résultat favorable de l'exercice a de nouveaux permis d'augmenter, à partir du 1er janvier 1973, les taux de participation aux bénéfices des assurés, en particulier pour les assurances individuelles avec capitalisation.

Le compte de pertes et profits relève aux recettes l'augmentation de 13,5 % des primes qui atteignent 28,8 millions de francs et le revenu des capitaux qui se monte à 11,2 millions de francs.

A la fin de l'exercice, le portefeuille comprenait 83.368 polices, représentant un capital de 893,1 (787,4) millions de francs réparti à raison de 77 (81) % en assurance d'uelle et 23 (19) % en assurance collective.

Les Soviétiques voudraient payer en nature en fournissant de l'électricité à la RFA qui serait produite par deux de ces centrales nucléaires grâce à une ligne de 1000 kilomètres passant par la Pologne et l'Allemagne de l'Est. Le premier bloc de 1200 mégawatts serait livré dès 1980.

bulletin boursier

Table with multiple columns for stock market indices: NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BALE, ZURICH (act. étrang.), ZURICH (act. suisses), FRANCFORT, MILAN, TOKYO, PARIS, LONDRES, NEW-YORK, and Indice Dow Jones. Includes various stock prices and exchange rates.

FORTUNA, Compagnie d'assurances sur la vie

Les nouvelles assurances conclues en Suisse uniquement par FORTUNA, Compagnie d'assurances sur la vie atteignent en 1972, un capital de 171,3 (136,0) millions de francs, réparti à raison de 91,8 (81,6) millions de francs en assurance individuelle et 79,5 (54,4) millions de francs en assurance collective.

Le résultat favorable de l'exercice a de nouveaux permis d'augmenter, à partir du 1er janvier 1973, les taux de participation aux bénéfices des assurés, en particulier pour les assurances individuelles avec capitalisation.

Le compte de pertes et profits relève aux recettes l'augmentation de 13,5 % des primes qui atteignent 28,8 millions de francs et le revenu des capitaux qui se monte à 11,2 millions de francs.

A la fin de l'exercice, le portefeuille comprenait 83.368 polices, représentant un capital de 893,1 (787,4) millions de francs réparti à raison de 77 (81) % en assurance d'uelle et 23 (19) % en assurance collective.

Les Soviétiques voudraient payer en nature en fournissant de l'électricité à la RFA qui serait produite par deux de ces centrales nucléaires grâce à une ligne de 1000 kilomètres passant par la Pologne et l'Allemagne de l'Est. Le premier bloc de 1200 mégawatts serait livré dès 1980.

Indice Dow Jones

Table with columns for Dow Jones index components: industrielles, chemins de fer, services publics, volume.

Cours des billets de banque

Table with columns for bank exchange rates: Angleterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas.), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 li.), Norvège (100 cr. n.), Suède (100 cr. s.).

Cours des billets de banque

Table with columns for bank exchange rates: Angleterre (1), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 ptas.), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 li.), Norvège (100 cr. n.), Suède (100 cr. s.).

Marché libre de l'or

Table with columns for gold market: Pièces suisses (20 fr.), françaises (20 fr.), anglaises (1 souv. anc.), anglaises (1 souv. nouv.), américaines (20 \$), Lingots (1 kg).

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

